L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1368 - VENDREDI 08 AVRIL 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224





Congrès de la FNSEA

Le ministre de l'Agriculture dans la tourmente

Le 70e congrès s'est déroulé à Laval, les 30, 31 mars et 1er avril. «*Les responsables agricoles ont le sentiment qu'on leur tourne le dos*» a déclaré le président de la FNSEA, Xavier Beulin.

P. 03



Côte d'Or

› Chambre d'agriculture

Six réunions pour y voir un peu plus clair



Nièvre

› Saint-Saulge

Revivifier le village du futur



Yonne

› Coopérative Cecna

Activité porcine en hausse



Encartés avec cette édition: GAN Assurances Lombaert (sur certains cantons) - Catalogue AGRAM

Invitation

Autun

03 85 54 18 23

G. BUCHEZ

LES JOURNÉES COMMERCIALES

Vendredi 15 - Samedi 16 - Dimanche 17 avril



Nouveau Fendt 300

Crédit Mutuel

FINANCEMENT
à partir de 1,25%*
spécial journées commerciales
* sous réserves d'acceptation du dossier.

Actimat



Nouvelles gammes T4 et N4

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
SAS BAILLY
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Conception personnalisée - avec POSE ou KIT
PHOTOVOLTAÏQUE
ETUDES ET DEVIS GRATUITS
Tél : 02 48 72 12 93
: mail@baillysa.fr
18240 SAVIGNY EN SANCERRE
www.baillysa.fr

Sommaire

Côte d'Or
04 • Chambre d'agriculture: Pour y voir un peu plus clair
05 • Élevage: Routine et interrogations
06 • Groupama Grand Est: Une année «plutôt encourageante»
07 • Point de vue: Sauvons l'agriculture conventionnelle

Nièvre
08 • Transmission /Installation: Le nombre d'installations aidées continue à diminuer
09 • Conseil départemental de la Nièvre: La solidarité et l'ingénierie territoriale ?
10 • Saint-Saulge: Revivifier le village du futur

Yonne
11 • Coopérative Cirhyo: Un contexte difficile, mais des résultats en hausse
12 • Coopérative Cecna: Moins d'inséminations bovines mais une activité porcine en hausse
13 • L'accompagnement à l'installation : un temps précieux

Bourgogne et ailleurs
14 • Milieu forestier: La Safer de plus en plus impliquée

Dossier
15-18 • Dossier spécial tracteurs

Filières
19 • Cultures Soja: L'implantation, une des clés pour réussir
20 • Élevage Race charolais: Un nouveau site: genomik.fr

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

en bref

MSA Baisse des cotisations, le décret publié au JO le 1er avril

Le décret diminuant «de 7 points le taux de la cotisation d'assurance maladie et maternité due par les travailleurs indépendants agricoles» a été publié le 1er avril au Journal officiel (JO). Il fait suite aux récentes annonces de Stéphane Le Foll au sujet de la crise que vivent les filières agricoles, notamment d'élevages, depuis plusieurs mois. Le taux passe ainsi de 10,04% à 3,04% (Article D. 731-91 du code rural et de la pêche maritime). Le texte s'applique aux cotisations «dues au titre de la période courant à compter du 1er janvier 2016», selon le décret.

PAC Les déclarations sont à faire en ligne du 1er avril au 17 mai 2016

Les déclarations PAC, qui pour la première fois doivent se faire exclusivement sur internet cette année, peuvent être effectuées depuis le 1er avril jusqu'au 17 mai sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr, indique le ministère de l'Agriculture, qui précise que la télé-déclaration est « plus simple et plus sécurisée ». Le site permet aussi « de transmettre de façon dématérialisée les pièces justificatives éventuellement nécessaires ». Les agriculteurs peuvent appeler un numéro vert en cas de difficulté : 0 800 221 371. « Les services de l'Etat et de l'Agence de services et de paiement sont mobilisés pour accompagner les agriculteurs, de même que les chambres d'agriculture et les organismes de service habituels », précise encore le ministère de l'Agriculture.

Fonds porcin d'urgence La FNP espère que la collecte débutera le 1er mai

La collecte destinée à abonder le fonds porcin d'urgence devrait débuter «dans l'idéal» le 1er mai, espère la Fédération nationale porcine (FNP), jointe le 4 avril. Ce fonds de 100 millions d'euros est destiné aux producteurs de porcs et financé par les réseaux de distribution. La semaine dernière, un document cadre a été envoyé aux différentes parties prenantes, et un retour de leur part est attendu dans les jours prochains. Selon une source proche du dossier, les industriels ont «beaucoup de réserve» au sujet de ce document. Si elle voit le jour, la collecte des fonds devrait durer six mois, et le versement aux producteurs devrait être réalisé sur la base de leur historique de production du 1er janvier au 30 juin, à raison de 9€ par porc. Le premier versement est espéré pour début juin, le dernier serait réalisé à la fin de la collecte. Ce fonds serait géré par une association créée à cet effet, réunissant les trois parties (producteurs, transformateurs et distributeurs), et non par Inaporc, comme prévu initialement.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé parl'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

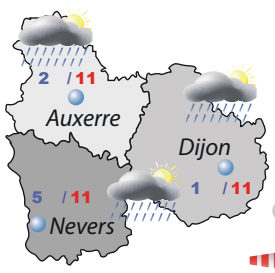
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 8 avril au 17 avril 2016

Météo de la Bourgogne

#AGATE météo

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 8 Avril

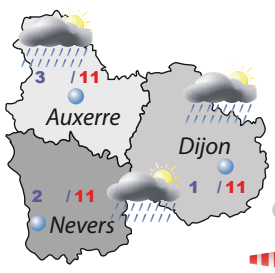


Averses
Ce vendredi se déroulera sous un ciel chargé d'averses. Les vents seront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 20 km/h

Ste Julie
Soleil : 07:11 - 20:26
Lune : 07:58 - 21:55

Samedi 9 Avril

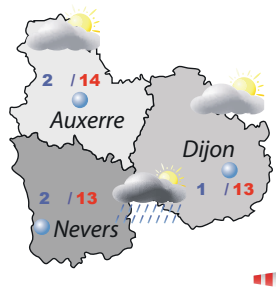


Perturbé
De nombreuses averses persisteront tout au long de la journée. Les vents resteront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Gautier
Soleil : 07:09 - 20:28
Lune : 08:37 - 23:11

Dimanche 10 Avril



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre de timides apparitions du soleil et quelques averses. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Est 30 km/h

St Fulbert
Soleil : 07:07 - 20:29
Lune : 09:20 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 11 au Mercredi 13 Avril :
Le ciel sera clair ce lundi. Des averses orageuses sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Jeudi 14 au Dimanche 17 Avril :
Cette période sera partagée entre belles éclaircies et averses parfois orageuses.
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 5 à 11 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clin d'œil



Congrès de la FNSEA

Le ministre de l'Agriculture dans la tourmente

Le 70e congrès s'est déroulé à Laval, les 30, 31 mars et 1er avril. *«Les responsables agricoles ont le sentiment qu'on leur tourne le dos»* a déclaré le président de la FNSEA, Xavier Beulin.



Actuagri

Accueilli sous les huées, Stéphane Le Foll a déroulé la totalité de ses propos, imperturbable, sous le brouhaha et les chahuts des congressistes dont certains avaient ouvert des parapluies en tournant le dos à la tribune pour signifier que le ministre ne répondait pas à leurs attentes. Dès le départ, Xavier Beulin avait donné le ton. *«Je ne peux taire les désaccords qui sont les nôtres. Nous avons un passif, Monsieur le ministre»*, l'a-t-il interpellé à plusieurs reprises. Avant de faire l'inventaire dans un discours sans concession de tous les sujets de mécontentement, même s'il a reconnu, ici et là, quelques avancées. Ainsi en est-il de la mise en oeuvre de l'année blanche, même si des instructions récentes viennent de sortir. *«Le texte ne nous convient pas»*, a martelé le président de la FNSEA. *«Du même tonneau»* pour la deuxième enveloppe du Fonds d'allégement des charges, avant que Stéphane Le Foll s'engage *«à ajuster et compléter ce qui a été fait»*. Le président de la FNSEA a plaidé, pour sa part, pour la mise en place d'un congé formation pour ceux qui n'ont d'autre alternative que de quitter le métier et d'envisager une reconversion professionnelle. Et d'ailleurs pour ceux qui sont en difficulté et pour protéger leur patrimoine privé, la FNSEA appelle de ses voeux la création d'un statut de l'agriculteur et la mise en place d'une fiscalité professionnelle. *«La fiscalité agricole n'est plus adaptée aux conditions actuelles de l'exercice du métier. Elle mélange le privé et le professionnel et elle ne tient pas suffisamment compte des variations de revenu»*, a observé Xavier Beulin. Ce qu'il souhaite, c'est une véritable fiscalité d'entreprise, interannuelle et qui favorise les investissements.

Le compte pénibilité sur la sellette

Si le président de la FNSEA s'est félicité de la diminution des cotisations sociales de 10 points pour engager une baisse durable du coût du travail, il n'en reste pas moins que la politique de l'emploi du gouvernement manque de lisibilité. Il en est ainsi du compte pénibilité. Les dispositions actuelles *«sont inapplicables en l'état, elles ne seront pas appliquées»*, a confirmé Xavier Beulin. Quelques instants plus tard, le ministre s'est montré ouvert à certaines revendications professionnelles. Est-ce que ce sera suffisant pour faire taire la grogne ? Il en est de même sur la complémentaire santé inadaptée à l'agriculture, en raison du caractère saisonnier de l'activité. Le ministre a été aussi interpellé sur les normes. Certes, la mise en place du comité d'élaboration des normes, promis par le Premier ministre en février dernier, a tenu sa première réunion le 23 mars dernier. Pas de quoi rassurer complètement la FNSEA. Notamment sur la mise en place du Certificat d'économie phytosanitaire dont le décret est en préparation. *«Pas de surtransposition par rapport au cadre européen, nous voulons la norme européenne, ni plus, ni moins»*, a insisté Xavier Beulin.

Ligne rouge

Sur les filières, on sait que la FNSEA se bat pour un meilleur partage de la valeur ajoutée entre les différents maillons. La contractualisation est une voie qu'elle promeut, à condition, bien entendu, qu'elle prenne en compte les coûts de production. *«Nous demandons que les coûts de production soient des indicateurs qui servent à déterminer le prix des contrats»*. Idée reprise par Stéphane Le Foll qui a indiqué, que la loi Sapin 2 qui vient prochainement en discussion au Parlement comportera un article en ce sens ainsi que la possibilité d'engager des négociations pluriannuelles. Plus précisément, elle intégrera un article interdisant la cessibilité des contrats laitiers ainsi qu'un renforcement des astreintes pour les entreprises qui ne publient pas leurs comptes. Comme Lactalis. Interpellé sur la Pac et notamment sur les Surfaces non agricoles (SNA), le ministre a promis que les corrections effectuées cette année vaudraient pour 2015 et 2016 ainsi que pour 2017 et 2018, sans être écouté, comme d'ailleurs tout au long de son discours. Mais Stéphane Le Foll n'a pas répondu à la demande de report de la date limite de dépôt des dossiers Pac, ni sur la levée de l'embargo russe ou à défaut de mesures de compensation. En revanche, il partage comme le président de la FNSEA, la nécessité d'étendre à l'échelle européenne la maîtrise de la production laitière. *«Je vais reprendre mon bâton de pèlerin»*, a-t-il indiqué, pour convaincre nos partenaires réticents. Quant aux négociations sur le traité transatlantique entre l'Europe et les États-Unis, le ministre a rappelé la ligne rouge de la France, à savoir pas de remise en cause des normes sanitaires européennes, ni d'ouverture des frontières qui compromettrait la capacité de production de l'Europe, sur la viande bovine par exemple. Il est vrai que quelques instants plutôt Xavier Beulin lui avait demandé une suspension des négociations, l'agriculture ne devant pas être considérée comme une monnaie d'échange. Il n'en reste pas moins que quelques soient les réponses que le ministre ait pu apporter, la confiance est désormais rompue et on ne voit pas très bien ce qui pourrait la restaurer. Fonds porcin : premiers versements en juin Devant le congrès de la FNSEA, Xavier Beulin a indiqué que le fonds porcin est désormais prêt à fonctionner et que les premiers versements devraient intervenir mi-juin. *«Le protocole d'accord est prêt à être signé. Dès la mi-juin, si chacun respecte ses engagements, les éleveurs recevront un premier versement»*, a indiqué le président de la FNSEA. Il sera équivalent à deux mois de production sur la base de 9 euros par porc charcutier pour un naisseur-engraisseur. Un deuxième versement devrait intervenir en juillet, a-t-il précisé.

MICHEL BOURDONCLE, ACTUAGRI

Avenir des filières

Comment créer plus de valeur et de partage ?

À la suite d'une réflexion sur les filières, portée et présentée par Henri Brichart, vice-président de la FNSEA, une table ronde concernant l'avenir des filières s'est déroulée. Au menu : création de valeur, partage équitable au sein de la chaîne alimentaire, contractualisation.

Cette table ronde du 31 mars a été l'occasion de rappeler, par les différents acteurs intervenants de la FNSEA, de la FNB, de la CGB, du Ministère de l'Agriculture, de l'Institut de l'élevage (Idele), et du Copa-Cogeca, la priorité de créer de la valeur aux produits et de la redistribuer plus justement. Assurer un revenu aux agriculteurs reste l'objectif premier. *«Les producteurs sont trop souvent considérés comme des fournisseurs de minerais. La création de valeur est plus forte à l'aval qu'à l'amont»*regrette Henri Brichart en préambule des échanges. Une offre non adéquate avec la demande et un manque de segmentation des marchés pénalisent considérablement la production. Mais alors quelles stratégies concrètes proposer pour garantir un avenir aux filières ? Un outil trop peu développé considérée par beaucoup d'opérateurs comme la solution à privilégier, la contractualisation peine encore à trouver ses marques. Pour Guy Hermouet, vice-président de la FNB, ce dispositif fonctionne déjà pour les marchés de niche. Mais pour les autres il faut qu'ils aient atteint un taux de représentativité de plus de 30 % pour être en capacité d'influer sur les prix. Dans les négociations dans les filières, la FNSEA prône que le contrat s'applique en deux temps (avant la fin de l'année entre producteurs et industriels et avant la fin février entre transformateur et distributeur). *«Il faut la développer en multipliant les partenariats»*, précise Xavier Beulin. Même discours chez Francis Amand, médiateur sur ces questions au ministère de l'Agriculture. La réouverture possible de la loi de modernisation économique (LME) permettrait de recentrer la place des producteurs au cœur des négociations commerciales. *«Une véritable opportunité à saisir»* pour Xavier Beulin. Pour le médiateur du ministère, un risque d'affaiblir la compétitivité du maillon intermédiaire demeure néanmoins présent. Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a annoncé en clôture du Congrès *«des progrès substantiels grâce à la contractualisation»* précisant que 25% de la filière porcine française sera sous ce dispositif.

MATIAS DESVERNOIS, ACTUAGRI

Chambre d'agriculture

Pour y voir un peu plus clair

Six réunions d'informations seront prochainement organisées sur l'ensemble du département.

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or prépare ses traditionnelles réunions d'agriculteurs. Six rendez-vous seront organisés en mai à Pouilly et Semur-en-Auxois, Châtillon-sur-Seine, Marcilly-sur-Tille, Pontailler-sur-Saône et Nuits-Saint-Georges (les dates et horaires, aujourd'hui en cours de validation, seront prochainement indiquées dans nos colonnes).
L'organisation d'une réunion supplémentaire (il y en a cinq d'habitude) traduit la volonté de l'organisme consulaire d'accroître sa présence sur le territoire. Ces rendez-vous informatifs sont également plus tardifs que d'accoutumée. *«Nous avons changé pour plusieurs raisons»* indique le président Vincent Lavier, *«les mois de janvier et février sont très chargés pour les éleveurs qui avaient parfois du mal à se déplacer. La période retenue cette année est peut-être un peu plus creuse pour la majorité des productions. Nous espérons répondre au mieux aux attentes du terrain»*.
Vincent Lavier ne le cache pas, ce décalage de calendrier trouve aussi son explication dans le dossier Pac : *«nous sommes tous abasourdis par ce qu'il se passe actuellement. Nous ouvrons une Pac 2016 avant même de connaître et toucher la totalité des soutiens de 2015. Nous retardions l'échéance pour avoir un peu plus d'éléments à communiquer aux agriculteurs»*.

Thématiques ciblées

Les thèmes des réunions seront une nouvelle fois ciblés aux secteurs géographiques. *«Nous nous adapterons du mieux possible au public qui sera en face de nous»* annonce le président de la Chambre, qui attend une nouvelle fois *«beaucoup de monde»* à ces rendez-vous : *«je n'imagine pas que les agriculteurs ne se déplacent pas nombreux au vu des difficultés que tout le monde connaît actuellement»*.
Une analyse des facteurs discriminants des résultats économiques sera proposée à chaque réunion, l'objectif sera de repérer les leviers possibles pour améliorer chaque situation. *«Nous avons identifié des gros écarts de revenus entre exploitations, toutes productions confondues. Nous essaierons de voir comment font ceux qui réussissent le mieux, et ce qu'il est possible de transposer»* explique Vincent Lavier, qualifiant ces rencontres annuelles de *«très importantes»* : *«il est plus que jamais de notre devoir d'aller auprès des agriculteurs qui, pour nombre d'entre eux, connaissent des difficultés sans précédent. Toutes les filières de notre département sont dans une situation économique difficile à l'exception de la viticulture. Notre rôle est d'apporter des solutions sur le terrain»*.

AURÉLIEN GENEST


En 2015, plus de 1000 exploitants avaient fait le déplacement.

Cap sur les télédéclarations

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or propose une nouvelle fois ses services pour les télédéclarations Pac. Calcul et localisation des éléments topographiques, rappel des nouveautés, vérification de la cohérence des données sur la conditionnalité, transmission à la DDTw: l'organisme consulaire met tout en œuvre pour que les agriculteurs puissent télédéclarer dans les meilleures conditions possibles. Vincent Lavier s'attend à une certaine complexité cette année avec l'arrivé des surfaces non agricoles (SNA) : *«elles ont réussi à mettre le feu dans les campagnes en effrayant un peu tout le monde. De ce fait, nous aurons certainement des demandes supplémentaires par rapport aux années précédentes. Avec ce dossier, nous sommes tombés dans le ridicule absolu. J'ai compris, après des échanges avec la DDT, qu'il ne fallait pas s'affoler et que les problèmes allaient se résoudre d'eux mêmes, mais je ne comprends toujours pas pourquoi avoir donné ce type d'informations aux agriculteurs, c'est un stress supplémentaire inutile»*. Cette prestation d'assistance par la Chambre d'agriculture avait enregistré 595 dossiers en 2015 (475 individuels et 120 collectifs), contre seulement 200 l'année précédente.

Scolarité

Les jeunes et la crise

Un apprenti de la MFR de Quetigny évoque le contexte agricole.

Comme tous les élèves de sa classe, Clément Tassin a bien conscience de la crise profonde que traverse actuellement l'agriculture. Fils d'agriculteur à Dampierre-et-Fley à côté de Mirebeau-sur-Bèze et régulièrement en stage en exploitation agricole par la voie de l'alternance qu'il a choisie en venant à la MFR de Quetigny, le jeune Côte d'orien de 16 ans parle régulièrement de la conjoncture avec ses camarades : *«C'est souvent le sujet de conversation que nous avons. Il y a quand même pas mal d'inquiétudes avec tout ce que l'on entend et tout ce que nous voyons. Parfois, il faut bien l'admettre, nous nous demandons ce que ce nous faisons là et si nous avons bien fait de choisir cette branche... Certains disent même que nous allons tout droit dans le mur»*.

La passion avant tout

Les doutes de Clément Tassin s'effacent rapidement lorsqu'il se rappelle les raisons qui l'on amené là où il est aujourd'hui: *«je veux devenir agriculteur depuis que je suis tout petit et cela n'est pas prêt de changer malgré ces difficultés. A l'âge de 5 ans, je disais déjà à mon père que je voulais reprendre la ferme familiale... J'ai voulu venir à la MFR dès la classe de Quatrième mais mon père m'avait conseillé de rester dans le collège où j'étais et d'obtenir mon brevet. Je suis donc arrivé à Quetigny l'an passé, en classe de Seconde, avec la ferme intention de me former au métier d'agriculteur. L'agriculture est une grande passion qui m'anime et qui me fait rester là. Je n'ai jamais imaginé faire autre chose de toute façon. Après le bac, j'opterai sans doute pour un BTSA Acse ou PV, ou pour un contrat de spécialisation dont l'option reste à déterminer, avant de travailler quelques années en tant qu'ouvrier. J'espère que la conjoncture agricole aura bien changé le jour où je m'installerai !»*

Des projets en tête

L'élève de la MFR de Quetigny, conscient qu'il faut *«bien arriver à vivre de son métier et que la passion ne suffit pas toujours»*, espère une *«rapide remontée des prix»* et un avenir meilleur pour l'agriculture. *«Nous espérons tous que la situation va s'arranger et sera tout autre à notre sortie de l'école»* confie l'apprenti qui a déjà plusieurs projets en tête pour sa future exploitation : *«développer de la vente directe pourrait être une option. Mon père possède un atelier bovins allaitants et il y aurait possibilité de faire quelque chose avec la viande charolaise et limousine de la ferme. Privilégier les produits locaux pourrait être une piste intéressante. Je connais plusieurs agriculteurs qui ont choisi cette voie et cela marche visiblement très bien pour eux. Une autre option pour un meilleur résultat économique serait d'augmenter la part de l'autoconsommation sur l'exploitation. Cela ferait diminuer les charges. Mon père fait aujourd'hui du maïs grain et j'ai l'idée de faire de l'ensilage pour alimenter les bovins. Je continuerai bien évidemment les autres cultures de l'exploitation familiale, principalement de l'orge, du blé et du colza»*.

AURÉLIEN GENEST


Clément Tassin, scolarisé en Bac pro 1 CGEA.

Au plus près du terrain

La classe de Bac Pro 1 CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole) système à dominante «*Grandes Cultures*» dont fait partie Clément Tassin compte 20 apprentis cette année.
La quasi-totalité des jeunes qui la composent souhaitent devenir agriculteurs à la sortie de l'école. *«S'ils ne s'installeront pas, ils resteront dans le para-agricole. Certains veulent se diriger vers le contrôle qualité en agroalimentaire, d'autres veulent devenir technico-commerciaux en agrofournitures» (signale la formatrice Aurélie Sirot, qui échange au quotidien avec les apprentis) : «ils sont au contact quasi-permanent avec l'actualité. Nous disposons d'un important réseau avec de nombreux maîtres de stage et d'apprentissage qui leur permet d'être au plus prêt du monde professionnel.*
À Quetigny, nous avons l'avantage d'être à proximité des instances agricoles et para-agricoles, il est très facile de se rendre à la Chambre d'agriculture, à la MSA ou encore dans diverses concessions agricoles. Nous sommes à la fois à la ville et à la campagne : demain, les jeunes iront faire une visite de parcelles et n'auront que la route à traverser....
Tout ce que vit l'agriculture en ce moment, nos jeunes en ont bien conscience. Les difficultés en font malheureusement partie».

Élevage

Routine et interrogations

Le Gaec Guenot évoque son quotidien partagé entre la mise à l'herbe et les télédéclarations.



Rémi, Jean-Louis et Annie Guenot, à L'Huis Renaud.

La mise à l'herbe approche au Gaec Guenot, une exploitation en système bovins allaitants charolais basée à proximité de Liernais. *«Nous devrions lâcher les bêtes entre le 15 et le 20 avril, un peu comme tous les ans. Nous ferons en fonction de la météo des prochains jours. Les prés sont verts et plutôt bien ressuyés, un petit coup de pluie et de chaud serait maintenant le bienvenu»* confie Jean-Louis Guenot. Les bovins seront lâchés dans des prés dans un rayon de 6 km autour de la ferme, sur une surface totale de 180 hectares. En guise de préparation, les éleveurs terminent l'entretien des clôtures, habituelle à cette période de l'année. Avec son fils Rémi, Jean-Louis Guenot passe également la herse de prairie, un outil *«très utile»* selon lui pour valoriser les parcelles. L'heure est aussi au curage du fumier, avec un certain retard par rapport au calendrier : *«d'ordinaire, nous avons terminé depuis un bon mois. Mais cette année, nous n'avons pas pu rentrer dans certaines terres destinées au fumier»* indique le père de famille.

Une centaine de naissances

Le Gaec Guenot termine également sa centaine de vêlages, avec 75% des naissances enregistrées à ce jour. *«Nous touchons du bois car tout se passe plutôt bien pour l'instant»* commente Jean-Louis Guenot, *«nous n'avons eu que deux césariennes pour le moment, et une seule perte d'animal, c'était un jumeau. C'est mieux que l'an passé à la même époque et nous espérons que cela va continuer ainsi pour les 25 veaux qui restent à venir»*. Le Gaec Guenot, qui participait aux dernières portes ouvertes bâtiments de la Chambre d'agriculture, se réjouit de son récent investissement en matériel de contention. *«Nous avons douze boxes d'isolement qui se sont avérés très utiles cet hiver»* relatent les éleveurs, *«cela représente beaucoup de barrières et de cornadis, cet équipement est relativement cher pour du logement mais il nous fait gagner beaucoup de temps. Nous avons eu deux veaux qui se sont cassé une patte : ces boxes ont été très pratiques. Les exemples d'utilisation sont nombreux, il y a toujours des cas particuliers»*.

Triste conjoncture

Bien que nombreuses, ces dernières satisfactions n'arrivent pas à cacher les difficultés rencontrées dans le milieu de l'élevage. À ce titre, Jean-Louis Guenot aborde rapidement la *«grosse»* difficulté du moment, relative aux prix de la viande : *«ils sont toujours stationnaires voire encore à la baisse pour certains animaux. Cela fait plusieurs mois que ça dure. Les prix ne sont pas du tout en phase avec les coûts de production et ce que payent les consommateurs lorsqu'ils font leurs courses. Je suis installé depuis trente ans : il y a toujours eu des hauts et des bas mais là, c'est vraiment compliqué»*. Aucune vache ne devrait être vendue à moins de 4€/kg selon l'éleveur de l'Huis Renaud: *«aujourd'hui, nous sommes plutôt entre 3,40 et 3,50€/kg… Il manque au minimum 50 centimes pour pouvoir tirer un bénéfice qui ferait du bien à beaucoup de monde»*. Même les très bonnes bêtes typées viande de l'exploitation se retrouvent logées à la même enseigne : auteur d'une excellente prestation lors du dernier concours de boucherie de Saulieu (dix bêtes présentées, sept primées dont deux prix d'honneur), le Gaec Guenot enregistre là aussi des prix stables depuis une vingtaine d'années alors que les frais engagés *«n'ont strictement rien à voir avec ceux des années 1990»*.

Les aléas sanitaires n'arrangent rien

Rémi Guenot, 28 ans, s'est installé sur la ferme familiale en 2014 et ressent pleinement cette crise. Cet ancien salarié agricole et agent du service de remplacement de Côte d'Or traduit ce contexte difficile : *«Heureusement que j'ai rejoint une structure déjà en place sinon, ça n'aurait pas été envisageable. Ce contexte n'est vraiment pas simple pour un jeune qui s'installe. Il est très difficile de vivre décemment de son métier avec les charges que nous avons. Les cours des bovins, eux, doivent absolument évoluer sinon, nous allons tout droit dans le mur. Nous ne sommes pas beaucoup soutenus et il règne un climat d'incertitudes assez déplaisant. L'aspect sanitaire est un exemple, nous avons perdu beaucoup d'argent avec la FCO. Nous avions 23 veaux qui devaient partir le lundi. Les restrictions liées à ce fléau ont été annoncées trois jours plus tôt et nous été contraints de garder les animaux durant deux mois supplémentaires. Cela n'a fait qu'augmenter les coûts de production. Pour ne rien arranger, le prix de vente a chuté de 2 frs/kg (environ 0,3€/kg). Nous avons perdu environ 80 euros par veau»*.

Télédéclarations : on fait quoi ?

Le Gaec Guenot, qui a changé de statuts il y a deux ans suite à l'arrivée de Rémi, souhaiterait enfin connaître les soutiens auxquels il peut prétendre. *«Nous avons augmenté le cheptel et nous ne connaissons toujours pas le montant des aides»* regrette Jean-Louis Guenot, qui s'interroge fortement sur la nouvelle Politique agricole commune et ses différentes modalités : *«nous avons engagé un certain nombre de parcelles en MAE l'an passé. Aujourd'hui, à la veille de débuter les télédéclarations pour la Pac 2016, nous ne savons toujours pas si elles ont été retenues, combien elles nous rapporteront et à combien se chiffrera le soutien. Ces MAE sont des contraintes et nous ne savons même pas si nous en tirerons un bénéfice. Pour cette Pac 2015, nous avons touché deux acomptes et puis plus rien. C'est le flou total. La DDT nous avait dit que nous serions normalement informés avant le début des télédéclarations. Nous attendons toujours»*. Le Gaec Guenot, prenant son mal en patience, n'en est pas à sa première mésaventure en terme de délai de paiements : prévue début novembre, la subvention accordée pour son nouveau bâtiment n'est arrivée que la semaine dernière.

AURÉLIEN GENEST

«On sort» la semaine prochaine



Les 300°C base février sont atteints dans les zones de plaine, d'après le dernier Herbe hebdo de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Les hauteurs d'herbe se rapprochaient des 8 cm préconisés : toutes les conditions étaient donc réunies vendredi dernier pour effectuer la mise à l'herbe. Si certains éleveurs ont déjà réalisé cette opération, d'autres ont été contraints de reporter avec le temps très pluvieux de ces derniers jours. Bon nombre d'élevages devraient mettre leurs animaux aux prés la semaine prochaine.



▸ Agenda

Aujourd'hui : journée annuelle des Cuma de Côte d'Or

L'antenne Côte d'Or de la Fédération Cuma Bourgogne se réunira vendredi 8 avril à la salle polyvalente de Barges. Le thème de cette journée annuelle sera l'optimisation technique et économique des chantiers de semis. Au programme à 9 heures : bilan des activités, 10 heures : résultats d'essais comparatifs de 11 semoirs TCS et semis direct réalisés dans l'Yonne, résultats de l'étude sur l'optimisation des chantiers de semis réalisée en Bourgogne, 11h30 : présentation par les concessionnaires des nouveautés en semis et semis simplifié, 12h30 : repas buffet.

Demain : Le Trait Auxois en assemblée

L'union nationale du Cheval de Trait Auxois se réunit en assemblée générale samedi 9 avril à partir de 10 heures au CFPPA de Beaune. Au programme notamment : le calendrier des manifestations en concours de l'année en cours.

14-04 : Les ovins se réunissent à Pouilly

Le syndicat d'élevage ovins organise son assemblée générale jeudi 14 avril au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois à partir de 14 heures. Au programme notamment : sujets d'actualité, groupe ovin «coût de production» par Aurore Gérard et point sur la FCO.

16 et 17-04 : Marché fermier à Beaune

Le réseau de producteurs fermiers de Bienvenue à la ferme organise un marché aux halles de Beaune samedi 16 avril de 17 heures à 21 heures et dimanche 17 avril de 9 heures à 18 heures. L'entrée sera gratuite. Les animations seront nombreuses à l'occasion de cette septième édition. Plusieurs éleveurs amèneront des animaux.

23-04 : Fête du bœuf à Créancey

L'Association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité organise son grand concours d'animaux de boucherie, renommé Fête du boeuf, samedi 23 avril au pôle agricole de Créancey. Renseignements : 03 80 90 68 80.

Groupama Grand Est

Une année «*plutôt encourageante*»

L'assureur numéro 1 du monde agricole vient d'organiser une conférence de presse. Les résultats 2015 sont positifs malgré l'impact de la sécheresse.



Francois Schmitt et Olivier Larcher évoquent l'année écoulée et le nouvel outil «Prairies», co-construit avec les éleveurs et à la demande de leurs représentants professionnels.

Francois Schmitt et Olivier Larcher, président et directeur de Groupama Grand Est, reviennent sur le précédent exercice. Olivier Larcher qualifie 2015 d'année *«plutôt satisfaisante et encourageante»*. Un résultat économique de plus de 17 millions d'euros a été dégagé après impôts, malgré une sinistralité climatique relativement importante et un impact sécheresse se chiffrant à 25 millions d'indemnisations sur l'ensemble des départements du groupe mutualiste, y compris la Côte d'Or. *«Nous avons restauré nos marges techniques depuis plusieurs années. Les efforts du conseil d'administration et de nos équipes ont permis d'avoir un portefeuille solide. De bonnes marges techniques nous permettent de réaliser notre métier d'assureur sans que le résultat économique en pâtisse»* commente le directeur. Groupama Grand Est a limité «au maximum» les augmentations tarifaires et *«continuera à le faire»* : *«nous ne souhaitons pas aller chercher la croissance par une augmentation des tarifs, mais plutôt par la confiance que nous témoignent nos clients. La qualité de service perçue par ces derniers ne cesse de s'améliorer»*. Le résultat économique issu d'une politique technique rigoureuse permet à Groupama Grand Est de *«faire face à ses engagements d'assureur»* mais aussi d'investir.

Une offre pour les éleveurs

A ce titre, le groupe vient de commercialiser un nouveau produit, le contrat prairie. *«Cette offre coup dur est destinée à protéger les éleveurs contre les déficits sur le produit brut de leur exploitation»* informe François Schmitt. L'indemnité obtenue en cas de sinistre climatique permet aux éleveurs de financer le poste alimentation pour maintenir le troupeau sans décapitaliser. En pratique, le cheptel est analysé, tout comme la composition du besoin fourrager et la production d'herbe en cas d'événements climatiques. Les modalités d'indemnisation s'analysent en trois étapes : une image satellite délivre l'information sur l'état du couvert végétal, ces images sont ensuite traduites en indices permettant de suivre l'évolution de la production d'herbe. Les écarts de production sont estimés en fin de période de garantie en comparaison de l'année en cours par rapport à une moyenne historique. L'éleveur peut souscrire à l'offre sur internet (www.groupama.fr) en bénéficiant de l'offre contrat socle, puis en l'ajustant à ses besoins fourragers via un curseur. *«Il peut décider d'augmenter le capital assuré ou la franchise afin de moduler l'indemnité maximum»* précise le président de Groupama Grand Est.

AURÉLIEN GENEST

Enseignement agricole

Un canard à Liernais

Les jeunes de la Maison familiale rurale viennent de créer leur propre journal.



La classe de Capa, très impliquée dans le projet.

Nouveauté à Liernais : les jeunes de la MFR se sont lancés dans la création d'un journal d'informations en début d'année. Le document relate les différents travaux des élèves au sein de l'établissement et durant leurs nombreuses périodes de stages dans les exploitations agricoles de la région. La première édition est sortie en janvier, la seconde est prévue courant juin. La cinquantaine d'élèves de l'établissement participent à la fabrication de ce journal qui compte une dizaine de pages agrémentées de nombreuses photographies. *«MFR Actus»* est distribué à toutes les familles, à tous les maîtres de stage et même aux élus locaux. Ce support à la communication, initié par le conseil d'administration de la MFR et orchestré par les formatrices Delphine Montoya et Klervi Toczé permet un travail collectif enrichissant. Invités à rédiger un article relatif à leur dernier stage par Terres de Bourgogne, les jeunes de Capa ont *«planché»* et rendu leur copie la semaine dernière. Cloé de Souza et Félicien Saunois se sont particulièrement impliqués dans ce journal.

AURÉLIEN GENEST



Point de vue

Sauvons l'agriculture conventionnelle

La machine à supprimer les phytosanitaires s'est mise en marche depuis le Grenelle de l'environnement de Monsieur Sarkozy. L'annonce d'une baisse d'utilisation de phytosanitaires de moins 25% n'avait pas été suffisante pour Monsieur Borloo qui avait préféré une baisse de *«moins 50%»*. La mention *«si possible»* avait été arrachée, mais le mal était fait. En 2012, changement de gouvernement mais pas de politique dans le ministères ! les Verts et les vers sont dans le fruit, la machine à retirer les produits repart de plus belle.

Le résultat aujourd'hui pour les producteurs d'olives par exemple, est une impasse insecticide pour la mouche de l'olivier ! Le ministère communique sur la récolte 2015 et annonce une perte de 60% due à cette mouche. Monsieur Le Foll prévoit alors un aménagement économique et social pour passer le cap et aménage des *«dérogations adaptées»* sur certains produits dans le cadre de procédures allégées des usages dits mineurs. L'actualité parle aussi des producteurs de cerises françaises qui viennent de perdre l'usage du diméthoate pour lutter contre la mouche du cerisier. Y aura t-il des cerises françaises sur nos marchés ? La réponse de Monsieur Le Fol : retirer le diméthoate sur toute l'Europe pour une question de concurrence... Le consommateur aura donc des cerises qui pourront venir de n'importe quel pays du monde, mais certainement traitée au diméthoate.

Venons-en aux néonicotinoïdes. L'assemblée nationale a choisi sa suppression aux enrobages de semences, malgré une lettre du Ministère de l'Agriculture qui demandait un délai supplémentaire pour trouver des solutions alternatives. Ces insecticides utilisés en foliaire ont été conservés temporairement, grâce à l'élaboration par les Instituts techniques de fiches de bonnes pratiques afin de protéger les abeilles.

La balle est dans notre camp aujourd'hui, il reste encore beaucoup d'hectares de colza et de moutarde à traiter. Il est donc impératif pour nous agriculteurs



de ne pas faire d'erreur
Voici trois points en rappel :
- pas de traitement en présence d'abeilles dans le champ
- dès les premières floraisons, insecticides «mention abeilles»
- traiter dans les trois heures avant le lever du soleil ou trois heures après le coucher, la température devant être inférieure à 12°C

Le respect des règles en floraison est essentiel pour démontrer notre professionnalisme. Nous sommes attendus au virage par bon nombre d'ONG qui ne pardonneront pas la mortalité d'abeilles par la faute d'un seul d'entre nous. Les fiches sont disponibles sur internet ou auprès des prescripteurs, conseillers techniques pour légumes industriels, vignes, céréales à paille, tournesol, pommiers, poiriers, pommes de terre, pois protéagineux, maïs, lavande, colza et féverole.

Laurent Garnier,
administrateur FOP

Formations

Soigner ses animaux avec l'homéopathie: initiation
26 et 27 avril à Créancey
Aurore Gérard, CA 21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Organiser un groupe d'achat en commun
Avril - mai - Saulieu
Aurore Gérard, CA 21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

MSA
À l'initiative des délégués MSA de l'échelon local de Chenôve, Gevrey-Chambertin et Nuits-St-Georges, la MSA de Bourgogne organise une formation (1,5 jour) sur le D.U.E.R.P (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels - obligatoire depuis 2002), le mercredi 13 avril 2016 (09h00 – 17h00) et le mercredi 27 avril 2016 (09h00 – 12h00). S'incrire impérativement au 06 89 53 83 87 ou 03 80 62 95 80

Bovins

Brunes sur le pont

Plus de quarante vaches et génisses de Côte d'Or concourent dès aujourd'hui à Mende.

On ne rigole plus, c'est parti. Le congrès mondial et le concours européen de la race Brune débutent aujourd'hui. La Côte d'Or est très bien représentée avec seize élevages et plus de quarante vaches et génisses qui ont débarqué en Lozère mercredi matin.
Certains éleveurs sont même arrivés depuis lundi midi après 5h30 de route. C'est le cas de Mickaël Clerget, le président du syndicat départemental, venu aider les organisateurs en compagnie de cinq autres éleveurs : *«On ne peut rêver mieux comme organisation»* confiait-il à son arrivée, en faisant part d'un beau site, très bien aménagé pour accueillir les plus beaux spécimens européens de Brunes. Mickaël Clerget a rendez-vous ce vendredi matin lors du concours des génisses dans lequel il sera juge. Cette épreuve sera précédée du concours des jeunes présentateurs où sont attendus les élèves de la Barotte.



Plusieurs éleveurs du «21» sont arrivés dès lundi.

La vente aux enchères se déroulera ce soir. Les vaches concourront tout au long de la journée de demain. La délégation de Côte d'Or commencera de quitter les lieux dimanche soir pour retrouver leurs ferme laitières, dont le fonctionnement est assuré depuis plusieurs jours par des associés, des amis ou des agents du Service de remplacement. Retrouvez les résultats des concours dans notre édition de vendredi prochain.

AG

FDSEA

De retour du congrès

Le 70e congrès de la FNSEA vient de se dérouler à Laval. La FDSEA de Côte d'Or était représentée par son président Fabrice Faivre, son secrétaire général Samuel Bulot, ses vice-présidents Fabrice Genin et Denis Masson ainsi que son directeur Sébastien Gautier. Fabrice Genin participait à son tout premier congrès FNSEA. Plus loin que l'intervention du Ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll, conspuée et relayée depuis par de nombreux médias, le Côte d'orien retient tout particulièrement la promotion du travail collectif ressortie lors de ce rendez-vous : *«Le meilleur moyen de défendre ses intérêts, c'est bien de les défendre collectivement. On le savait déjà mais c'est un très bon rappel. Dans cet état d'esprit, il est possible de faire évoluer les choses de manière positive. Dans le syndicalisme, nous voudrions parfois des solutions toute faites, des solutions rapides mais ce n'est pas toujours possible... En réfléchissant ensemble, en travaillant en groupes, nous pouvons trouver des solutions pour demain. Toutes ne viendront pas de nous, il faudra toujours des décisions venant de l'Europe et de l'État. Mais il est possible d'en instaurer un certain nombre à notre échelle. Un exemple ? Celui qui me vient à l'esprit concerne la structure des exploitations et l'aménagement foncier. Ce serait la meilleure idée à mettre en place collectivement, la moins coûteuse et certainement celle qui génèrerait le plus d'économies sur les exploitations»*.

AG



Transmission /Installation

Le nombre d'installations aidées continue de diminuer

Jeudi 24 mars, c'était le branle-bas de combat à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, à Nevers. L'après-midi avait lieu une réunion importante, la première depuis un an, du Comité transmission/installation (COTI), qui a réuni les représentants de l'administration et des organisations professionnelles du département.


Les membres du COTI étaient nombreux à la réunion du 24 mars à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Dans un premier temps, la réunion, animée par Christelle Martin et Maud Perroy, s'est attachée à tirer le bilan de l'année 2015. Par sous-groupes, durant une demi-heure, les participants ont été invités à écrire les conclusions qu'ils tiraient du document présenté. Et, les informations sont inquiétantes pour l'avenir de l'agriculture nivernaise. Premier constat : le nombre d'installations aidées a diminué l'an dernier, passant de 34 à 27, tandis que les installations non aidées ont augmenté, de 20 à 26. Au total, la stabilité sur un an (de 54 à 53), est donc un peu trompeuse. De toutes les synthèses réalisées, ce qui apparaît, c'est que les contraintes entourant les aides à l'installation constituent un frein, que ce soit le versement de la DJA en deux fois, la durée de la bonification passée de 10 à 5 ans, ou les conditions réglementaires toujours plus restrictives... Si les participants ont aussi retenu que les installations en circuits courts sont en hausse, de même que le nombre de femmes candidates, ou encore que les coûts pour s'installer sont toujours plus élevés, ils ont aussi souligné que 50% des projets se font en hors cadre familial, 20% envisagent de ne pas demander les aides et 32% ne savent pas s'ils les demanderont... Voilà pour les tendances de l'année écoulée. Face à ces constats, les professionnels s'interrogent donc sur les discours à tenir et les signaux à envoyer aux porteurs de projets. La deuxième phase de la réunion pouvait donner quelques éléments de réponses.

Installation progressive...

Trois jeunes agriculteurs avaient été invités à venir témoigner de leurs propres expériences, dans la Nièvre, de leurs parcours d'installation autour du maraîchage, des plantes médicinales (associées à un élevage allaitant) et de l'huile alimentaire en vente directe (associée à des grandes cultures). Vanessa Le Falher, Sébastien Perry et Emmanuel Brossard ont ainsi balayé les deux thèmes choisis : *«s'installer progressivement»* et *«reprendre l'exploitation familiale et l'adapter à son propre projet»*. A l'issue d'un CAP horticulture et maraîchage, alors qu'elle a toujours été attirée par les plantes, Vanessa a démarré très modestement, avec un investissement quasi-nul sur une ancienne exploitation de ses grands-parents, en Puisaye, mais en hors cadre familial. Elle a débuté une activité de légumes biologiques sur une petite surface tout en vendant sur les marchés, le tout en tant que cotisante solidaire à la MSA, et touchant *«un peu de chômage et de RSA»*... Puis elle s'est perfectionnée en BPREA à Château-Chinon, ses stages, ses rencontres lui ayant apporté beaucoup de références technico-économiques successives. Elle a ensuite élargi sa gamme aux fruits et a créé un atelier de confitures, a demandé la DJA dans un deuxième temps car ayant beaucoup de besoins mais pas de financements, en vue de *«faire quelque chose de viable»*. En 5 ans, elle affirme avoir *«acquis de bonnes bases, fidélisé une clientèle et trouver de nouveaux débouchés (Biocoop à Cosne-sur-Loire) mais elle estime aussi qu'en agissant de cette façon, elle a « perdu du temps»* à tâtonner au début, de façon assez isolée. Désormais, à ses collègues qui projèteraient de s'installer en maraîchage, elle conseillerait le système des *«espaces-tests et des couveuses»* mis en place par les collectivités. Désormais aussi, l'installation progressive est encadrée différemment par la réglementation et, selon Danièle Ohrant, de la Chambre d'agriculture, permet de monter un projet durant cinq ans tout en gardant un salaire durant les deux premières années. Une alternative assez différente du parcours de Vanessa Le Falher.


Vanessa Le Falher s'est installée progressivement en maraîchage en Puisaye.

Plantes médicinales et Huile alimentaire

A 36 ans, agriculteur à Saint-Loup, Sébastien Perry est lui aussi monté en puissance progressivement. Il dit n'avoir connu que l'agriculture nivernaise mais cela ne l'a pas empêché de se lancer dans une production très originale et rare dans le département : les plantes médicinales en diversification d'un élevage allaitant. Installé avec les aides du Conseil général en 2002, après un BTS ACSE à Challuy, *«je n'avais pas de quoi sortir la moitié du quart d'un revenu»*. Puis il est allé voir la Coopérative de plantes du Morvan et en 2003, il débute par un demi hectare de fleurs sèches en créant un petit séchoir de 5m2. En 2006, il accroît le nombre de ses laitonnes et augmente la surface des plantes (2 ha) et, toujours grâce au Conseil général, construit un séchoir de 16m². Ce sera un troisième de 37 m² en 2008, en même temps qu'il reprend une exploitation de 100 ha et 20 mères vaches. Aujourd'hui, il dispose de 180 ha, dont 120 de céréales et 4 ha de plantes et de 32 vaches allaitantes. Son plus grand regret, *«c'est qu'on a du mal à se bouger dans la Nièvre, on n'a pas d'outil de transformation. Je ne sais pas si j'ai réussi, mon encours à la banque est suffisant pour que je ne réussisse qu'à l'âge de la retraite»* dit celui qui revendique *«une volonté du travail bien fait, un souci de qualité et d'image»*. A tel point qu'il souhaiterait construire un nouveau séchoir, et pas qu'avec des parpaings et des tôles, même si la coopérative de plantes ne le lui a pas demandé... Quant à Emmanuel Brossard, outre l'installation progressive, c'est surtout la transmission familiale qui lui tient chaud. Son père, Lucien, très investi dans les Cuma, devrait partir en retraite début 2017. L'installation du fils remonte à 2013 mais l'adaptation de l'exploitation a mûri bien avant, dans l'exploitation de grandes cultures : *«je voulais transformer le produit jusqu'au bout pour avoir le contact avec les particuliers et les professionnels»* dit Emmanuel. Dès 2005, il tente donc le pressage, grâce à la presse de la Cuma dont son père est président. Aujourd'hui, il vend de l'huile de tournesol, de colza, et de la moutarde, avec ses bouteilles et ses pots sous le bras, à une clientèle qui s'est élargie depuis que ses premiers clients étaient ses voisins. Parmi sa clientèle, 40 épiceries, de Paris à Dijon, et un chef étoilé tout récemment, viennent désormais couronner ses efforts. Et la restauration collective *«arrive»*, surtout dans le Cher, plus que dans la Nièvre... Son conseil aux porteurs de projets : *«Osez, si vous êtes passionnés !»*

EMMANUEL COULOMBEIX

• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle
BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS 2012
58160 St Ouen sur Loire - Tel. 06 82 85 40 55
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

Conseil départemental de la Nièvre

La solidarité et l'ingénierie territoriale ?

Depuis les dernières élections de 2015, les Conseils généraux sont devenus Conseils départementaux. Simple question de sémantique ou changement de paradigme, dans un contexte de réforme territoriale (régions agrandies, intercommunalités revisitées, loi NOTRe, évolution des compétences...) ? Pour tenter de donner corps à sa nouvelle raison d'être, la majorité du Conseil départemental a ouvert la dernière session budgétaire, du 21 au 23 mars, par la présentation d'un Plan d'actions 2016-2021.

Disons-le tout net : le Département doit se réinventer ! L'ensemble des réformes passées ou en cours, entre les régions, les départements et les intercommunalités, et un nouveau partage de compétences impose des visions différentes. Les élus du Conseil département, fortement renouvelés depuis les élections de 2015, ont donc planché sur un document de prospective à horizon 2021. Et tout aussi sec, même si l'axe n°1 privilégié dans le texte demeure *«construire l'avenir économique de la Nièvre, créateur d'emploi»*, peut-on s'interroger sur la réalité de l'influence à venir des élus nivernais (et non pas sur leurs ambitions) : *«Le département, un levier pour la protection des territoires et de la population»*, selon les mots de Patrice Joly, le président de l'assemblée, suffira-t-il. Le développement économique, dont Jocelyne Guérin, 1ère vice-présidente en fait son cheval de bataille. La réforme territoriale empêche pourtant les Départements de conserver cette compétence désormais attribuée aux Conseils régionaux élargis. Pour autant, l'agriculture et la forêt, tout comme l'industrie, le tourisme, l'insertion, l'économie sociale et solidaire, figurent en bonne place dans le Plan d'actions présenté la semaine dernière. C'est que le rôle des élus, par les liens qu'ils nouent avec leurs homologues bourguignons-franc-comtois mais aussi avec ceux des communes, des pays et des intercommunalités du département, ne veut pas se résumer à un attentisme défensif. Certes, Patrice Joly évoque *«une feuille de route... de gauche»* dont la vertu serait *«une action collective plus humaine et plus innovante»*, mais le document évoque aussi *«une stratégie partagée»* concernant l'économie, afin *«d'accompagner le développement des territoires, mettre en valeur leurs potentiels»*. En politique, les mots ont un sens, et celui donné par la majorité départemental semble clair : faire en sorte d'assurer, même indirectement, le maintien et le développement des atouts économiques de la Nièvre.



Le Plan d'actions 2016-2021 du Conseil départemental a été présenté en session le 21 mars. Il constitue une feuille de route, selon Patrice Joly, à un moment où les Départements doivent se réinventer s'ils veulent continuer à peser politiquement...

Débat sémantique ?

L'opposition de droite a réagi durant la session en regrettant notamment que *«la Nièvre semble être née ce matin»*, selon Bernadette Larivé, conseillère depuis 1998. La ligne définie maintenant serait-elle une rupture avec le travail accompli par celles et ceux qui ont défini les lignes précédentes ? Tout serait-il à jeter aux orties ou bien la prospective déjà engagée conduit-elle à des visions nouvelles ? Les deux bords ne partagent pas la même vision et les réformes territoriales successives ont mis à mal les fondements mêmes de ce qui est devenu le Conseil départemental. *«Monde plus complexe, politique de contractualisation, moins de saupoudrage»* répondent les élus majoritaires. S'il y a un changement de périmètre, ou de paradigme, le Département semble trop peu en situation d'influer sur le cours des choses pour l'opposition, sa crédibilité mise à mal par les nouvelles répartitions de compétences, tandis qu'il *«s'agit d'écrire un nouveau contrat social entre la collectivité et l'ensemble des membres de la société nivernaise»* selon Patrice Joly. Charge aux élus de trouver leur nouvelle légitimité dans leurs capacités d'influence des autres acteurs publics, et de leurs relais politiques, à Dijon ou même Paris.

E.C.

Agriculture

Si l'essentiel des annonces nouvelles a tourné autour de l'augmentation de 7,17% en 2016 de la taxe sur le foncier bâti et la sanctuarisation des budgets de la culture et du sport, le budget 2016, comme le plan d'actions 2016-2021, fait une place à l'agriculture. Le Marault devrait bientôt disposer d'une structure multi-partenariale pour en faire le centre de ressources agricoles proposé par la majorité. La plateforme d'approvsionnement local pour la restauration hors foyer devrait être amorcée dès cette année, *«même si cela peut prendre du temps et qu'il faut que tous les acteurs jouent le jeu»*, selon Jocelyne Guérin. Par ailleurs, si les élus continuent à promouvoir l'existence du laboratoire départemental, pour ne pas pénaliser le secteur de l'élevage, le vote d'une subvention diminuée de 50% au Groupement de défense sanitaire de la Nièvre est acquis. Le transfert de la compétence économique à la région empêchera tout financement dès 2017 mais les élus ont souhaité accompagner encore un peu cette structure essentielle dans la sécurité sanitaire et financière des élevages du département, cette année.

▸ Formations

12/04 La bio d'hier à aujourd'hui

Le CFPPA du Morvan organise une formation d'une journée, le 12 avril, sur la bio d'hier à aujourd'hui, qui passe en revue l'histoire, les acteurs et le contexte et la réglementation ainsi que des témoignages. Tout public. Renseignements et inscriptions au 03 86 79 49 30.

18-19/04 Initiation à l'homéopathie à Nevers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation Initiation à l'homéopathie, sur deux jours, les 18 et 19 avril prochains (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h), dans ses locaux à Nevers. Financée par le Vivea, cette formation est gratuite et sera animée par le docteur homéopathe-vétérinaire Paul Polis. Les objectifs visés sont d'apprendre à connaître les principes généraux de l'homéopathie, à faire face aux situations quotidiennes, à savoir observer les symptômes pour préparer une consultation chez un homéopathe et à savoir utiliser des remèdes courants. La méthode pédagogique s'appuie sur des apports théoriques et des études de cas concrets, une mise en commun des expériences de chacun et la mise à disposition des participants du répertoire et du livre des matières médicales. Une attestation de formation sera adressée à chacun à l'issue du stage. Contact et inscription auprès de Laurence Evers, responsable de stage, au 03 86 93 40 36 ou par mail à laurence.evers@nievre.chambagri.fr.

21/04 et 12/05 Dressage de chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème initiation au dressage et à l'utilisation de son chien de troupeau, les 21 avril et 12 mai prochains. Ce stage s'adresse aux éleveurs qui possèdent un jeune chien âgé au minimum de 4 mois et qui n'a pas encore reçu d'éducation. Il aborde l'aspect obéissance (écoute, rappel, marche au pied avec et sans laisse) et les premiers éléments de dressage du chien en mettant celui-ci en présence d'un lot de brebis. Renseignements et inscriptions auprès de Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

Avril L'agriculture biologique, pourquoi pas ?

Le CFPPA du Morvan organise en avril une session de formation de 126 heures visant à appréhender la complexité de l'agriculture biologique pour envisager une conversion et à analyser et raisonner la conduite technique et économique des productions en agrobiologie. Cette formation est ouverte aux producteurs et se déroule à la fois en présentiel et à distance.
Contacts et inscriptions
au 03 86 79 49 30.

Avril Mise en place de productions bio

Le CFPPA du Morvan organise une session de formation de 70 heures, en avril, sur la mise en place de productions en agrobiologie (techniques en maraîchage, plantes médicinales et/ou transformation laitière). L'objectif est d'étudier les potentialités de l'exploitation et de l'environnement socio-économique et d'analyser et raisonner la conduite technique et économique des productions en agrobiologie.
Contacts et inscriptions
au 03 86 79 49 30.

Avril Vendre en magasin bio

Le CFPPA du Morvan organise une session de formation de 70 heures, en avril, sur le thème vendre en magasin bio, qui vise à connaître les techniques de vente et d'agencement d'un point de vente et la production en agriculture biologique pour conseiller ses clients. Contacts et inscriptions au 03 86 79 49 30.



Saint-Saulge

Revivifier le village du futur

À l'invitation du Pays Nivernais Morvan , les habitants de Saint-Saulge ont été reçus, le 14 mars, à la mairie de la commune, en soirée, pour plancher sur leur devenir. Chacun était invité à s'exprimer. Des étudiants parisiens en design et architecture feront une synthèse et des propositions d'ici deux mois.



Les habitants de Saint-Saulge ont été invités à s'exprimer sur l'avenir de leur commune, le 14 mars au soir, à la mairie.

Chantal Bonnet est une urbaniste spécialisée dans le monde rural. Ce soir de mars, elle accompagne des étudiants de l'école parisienne Créapole, qui ont passé la journée à sonder les habitants de Saint-Saulge. Pour finir, ils viennent écouter, sans un mot, les habitants réunis à la mairie pour participer à un jeu de rôle bien connu des Groupes de développement agricole dans le département : écrire sur des papiers leurs interrogations, regrets, propositions pour offrir une vision à 10 ou 15 ans de ce que sera le bourg de Saint-Saulge.

Les jeunes designers rédigeront une synthèse détaillée de leur travail d'ici deux mois et formuleront des propositions concrètes pour rendre la commune attrayante, dynamique, moderne, où l'on se sent bien et où l'on vient s'installer plutôt que l'on a envie d'en partir... Anne Algret, la directrice du Pays Nivernais Morvan, ce soir, conduit les débats... Elle s'inspire du travail collectif déjà réalisé dans le cadre des Villages du futur, à l'échelle du Pays, mais aussi plus spécifiquement dans la commune de Luzy, déjà très avancée sur le sujet.

Recherche d'identité ?

Au moment de la synthèse, les étudiants ont souligné que des échanges n'était pas ressorti, à leur grande surprise, la volonté d'une recherche d'identité. Les habitants de Saint-Saulge s'identifient-ils déjà assez à Saint-Saulge dans sa configuration actuelle ? Toujours est-il que des remarques et des revendications diverses et vairées ont fleuri, de la plus terre-à-terre à la plus insolite : reconquérir le cœur de bourg, améliorer le cadre de vie, améliorer l'aspect visuel de la rue principale, imaginer un autre lieu culturel intergénérationnel, refaire les façades, améliorer le plan de circulation, détruire les *«verrues»*, obliger les propriétaires à restaurer leurs bâtiments, attirer de nouveaux commerçants même si, contrairement à d'autres communes, Saint-Saulge n'en est pas dépourvue, créer une résidence d'artistes, baliser et flécher ou entretenir les sentiers de ballades, créer des vitrines en trompe-l'oeil, faire venir des experts en cadre de vie, attirer une plateforme de télé-travail ou un foyer d'accueil pour les personnes âgées non dépendantes, construire une chaufferie au bois collective, faire connaître Saint-Saulge pour attirer des jeunes couples avec enfants, réhabiliter l'étang... Les idées n'ont pas manqué, toutes n'ont pas fait l'unanimité, loin s'en faut, mais le succès de la soirée, c'est qu'elle ait réuni des commerçants, des retraités, des jeunes actifs, les élus, des cadres sociaux, des artistes, bref toute cette diversité dont sont détenteurs les citoyens de la commune.

Pour M. Bulin, le maire, il n'est pas trop tôt pour que tous prennent en main l'avenir de la commune. Sans citer de nom, il a en tête un village tout proche, qui disposait de deux restaurants, une boulangerie, des commerces, et qui aujourd'hui n' a plus rien, faute de s'être penché sur son destin. Vu le nombre et la richesse des débats, le 14 mars, Saint-Saulge n'en est pas encore à ce stade et il ne faut peut-être pas grand chose pour qu'un nouvel élan affleure. Pour le reste, il faudra trouver des accompagnements financiers... La réflexion ne fait que commencer...

E.C.

Emploi

Tour d'horizon des principales aides à l'embauche

Actuellement tout un panel d'aides à l'embauche est proposé aux employeurs pour les inciter à créer des emplois. Nous vous proposons une présentation de certaines d'entre elles.

Avec un taux de chômage au plus haut depuis de nombreux mois et un gèle des embauches dans de nombreux secteurs d'activité, le gouvernement tente de relancer la machine en proposant plusieurs dispositifs prenant en compte la plupart des cas de figure. Que vous soyez primo employeur ou que vous ayez déjà des salariés, il existe des aides pour vous accompagner dans vos projets de recrutement.

- L'aide à l'embauche d'un premier salarié : Il s'agit d'une aide de 4 000€ maximum sur une période de 2 ans, versée à raison de 500€ maximum par trimestre. Cette aide concerne les entreprises sans salariés depuis au moins 12 mois et réalisant une première embauche en CDI, en CDD ou en contrat de professionnalisation d'au moins 6 mois.
- L'aide à l'embauche dans les PME : Cette aide d'un montant maximum de 4 000€ sur 2 ans, versée à raison de 500€ par trimestre, vise toutes les entreprises de moins de 250 salariés. Sont éligibles, toutes les embauches en CDI, CDD ou en contrat de professionnalisation d'au moins 6 mois dont la rémunération brute horaire n'excède pas 1,3 Smic. Cette aide présente également l'avantage d'être cumulable avec la réduction *«travailleur occasionnel»* applicable aux contrats saisonniers.

Le contrat de génération reste un outil intéressant pour remplacer un salarié proche de la retraite ou embaucher le repreneur de son entreprise.

Ce contrat s'adresse aux entreprise de moins de 300 salariés n'ayant pas procédé à une rupture conventionnelle, un licenciement économique ou un licenciement disciplinaire pour motif autre que faute grave ou lourde dans les 6 mois précédents l'embauche. Il s'agit d'une aide de 12 000 € maximum sur 3 ans (4 000€ maximum par an) pour l'embauche en CDI d'un jeune de moins de 26 ans et le maintient d'un salarié âgé d'au moins 57 ans dans l'entreprise. Le montant de cette aide peut être doublé si l'entreprise qui recrute un jeune de moins de 26 ans en CDI, embauche simultanément ou au plus tôt 6 mois avant ce recrutement, un salarié âgé d'au moins 55 ans (soit 24 000€ au maximum sur 3 ans).

Ce dispositif peut également être mis en place dans le cadre d'une transmission d'entreprise, au profit d'un jeune de moins de 26 ans, embauché en CDI par un exploitant âgé d'au moins 57 ans.

Vous avez un projet d'embauche et souhaitez connaitre votre éligibilité aux différents dispositifs d'aides, n'hésitez pas à contacter le service emploi de la FDSEA de la Nièvre au 03 86 93 40 92 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr.

CV





Coopérative Cirhyo

Un contexte difficile, mais des résultats en hausse

En dépit d'une année difficile pour la filière, marquée par la perte du marché russe et un cadran chahuté, la coopérative Cirhyo a poursuivi son développement au cours du dernier exercice, augmentant notamment le nombre de porcs produits de 2,8 %.


Au micro, le directeur de la coopérative, Gérard Dutois, avec à sa gauche, le président de Cirhyo, Francis Le Bas et son vice-président, Michel Delaunoy.

L'année 2015 aura été difficile pour la filière porcine et la perte du marché russe fait toujours sentir depuis un an, ses conséquences néfastes sur le marché européen. Pour mémoire, l'Europe a perdu 800 000 tonnes de viandes exportées vers la Russie en 2013 et si les exportations vers la Chine notamment, ont compensé cette perte en volume, cela n'a pas suffi pour relancer le marché. Mais un constat demeure : la demande mondiale de viande porc reste très forte. Année particulièrement chahutée également pour le marché au cadran de Plérin, avec au global, un cours moyen qui aura perdu près de 9 centimes entre 2014 (1,327€) et 2015 (1,238€). La filière a du faire face dans le même temps à une consommation intérieure qui marque le pas, en baisse de 5%, même si le secteur charcuterie résiste mieux. On constate une certaine stabilité sur le plan des abattages en France, mais la concurrence européenne est rude et l'Espagne poursuit son développement avec plus de 6% de hausse.

Une production d'animaux finis en hausse de 2,67%

Autant de facteurs négatifs, qui n'ont pas empêché la coopérative Cirhyo de poursuivre son développement en 2015, profitant d'un fort lien au sol des 35 départements qui composent son territoire, pour produire du porc au moindre coût. L'augmentation de l'activité n'a pu pour autant suffire à corriger la baisse des cours et le chiffre d'affaires de la coopérative est en baisse, à 226 M€. Avec au final, une valeur ajoutée de près de 7 M€, contre 8 M€ l'année précédente. Des chiffres que commente son directeur, Gérard Dutois : *«pour conserver la fluidité des enlèvements, avec des cours bloqués à 1,40€ pendant toute une période de l'année, on a du intervenir au niveau de nos abattoirs filiales, au premier rang desquels, Tradival et éviter ce que l'on a connu en Bretagne où pendant six mois, le tiers des cochons repartait chaque semaine»*.

Le nombre d'éleveurs est stable (600), composé essentiellement de naisseurs-engraisseurs(200), post-sevreurs engraisseurs (196) et d'engraisseurs (110). Si le nombre de truies est relativement stable, avec 63 323 animaux comptabilisés, dont 1 865 truies plein-air, celui des porcs charcutiers est en hausse de 2,85%, avec plus de 1 250 000 têtes. Au total, 1 785 000 cochons ont été produits durant l'exercice 2015 (+ 2,67%), avec une mention particulière pour la section d'Appoigny, qui a vu sa production augmenter de 30 000 têtes en un an. Le nombre d'animaux produits dans les différentes filières qualités franchit la barre des 521 000, avec plus de 10% des volumes sous label rouge. Près de 19 000 cochons ont été produits en bio. Un chiffre stable, souligne Gérard Dutois : *«c'est un dossier porteur, la demande est là, mais on ne sait pas les produire. Il y a une telle médiatisation de cette production, qu'on ne risque rien malgré tout, à la développer un peu. Nous allons mettre un plan en place de manière à essayer de profiter de ce marché»*.

Parallèlement, les services offerts aux adhérents ont poursuivi leur progression en volume et gagnent en performance, que ce soit la pharmacie vétérinaire (+ 11%) ou les aliments et minéraux (+ 16%). Forte diminution en revanche de l'activité matériel/bâtiment, mais les raisons sont connues : *«on a connu 100 % de croissance en 3 ans, mais aujourd'hui, toutes les mises aux normes ont été faites»*.

Globalement, l'activité appros est stable, à 25 M€.

L'indispensable maîtrise des coûts

Chaque année, la compétitivité des élevages s'améliore un peu plus, les performances de naissage notamment, enregistrant une progression régulière du tiers supérieur, avec 12,1 porcelets sevrés en moyenne par portée et même 12,49 pour les seules cochettes, témoignant ainsi de la hausse du potentiel génétique. Conséquence des restructurations et des investissements, la taille des élevages augmente, avec une moyenne à 325 truies. Bien loin au demeurant des chiffres danois (650) ou espagnols (1 400). Evolution positive également du nombre de porcelets vendus par truie présente : un peu plus de 24,5 contre une moyenne nationale à 23,5. En 2015, baisse relative des coûts alimentaires du fait de la diminution des matières premières qui s'amplifie au début 2016. D'une manière générale, le coût alimentaire des éleveurs Cirhyo est de 10% moins élevé que la moyenne nationale, de l'ordre de 1€ à 1,20€ de moins par porcelet. Au final le coût de production d'un porcelet est d'environ 37€, dont près de 12€ pour le seul poste travaux/amortissement/frais financiers (soit 5 à 6€ de plus qu'en Espagne).

Revenant sur la concurrence exercée par les autres pays européens et notamment l'Espagne par rapport au coût de la main d'œuvre, le directeur de la coopérative est formel : *«on est en bagarre toutes les semaines pour vendre des produits élaborés chez nous et la seule arme que nous ayons, c'est l'étiquetage ! Il faut qu'on l'exige car on a encore un petit espoir que le consommateur aille plutôt acheter un saucisson né, élevé et transformé en France. Si on perd cet espoir là, ça va être compliqué»*. Quant au résultat d'exploitation négatif enregistré à l'issue du dernier exercice (-1,4 M€), Gérard Dutois en relativise la portée : *«certes, ce n'est pas bien, mais pas dramatique ! Mettre en œuvre 660 salariés, faire 226 millions de CA, avec des risques permanents au dessus de la tête, on n'est pas prêt de se faire piquer notre boulot, qui n'est pas un métier à vision capitalistique, c'est clair !»*

DOMINIQUE BERNERD


Près de 1,8 million d'animaux finis, produits au cours de l'exercice.

En chiffres

L'exercice 2014/2015 en chiffres :

600 adhérents
63 300 truies
1 250 000 porcs charcutiers
410 900 porcelets sevrage
84 400 porcelets 25 kg (+ 17,9%)
25 900 animaux de réforme (+ 4%)
12 900 reproducteurs commercialisés (-6,5%)
204 000 porcs en filière non OGM
129 000 en filière label Rouge (+ 5,3%)
18 600 en filière bio
1 185 323 porcs abattus au global par Tradival (+ 4,27%)
592 080 porcs abattus à Fleury les Aubrais (+ 7%)
Tonnage global abattu : 110 372 t (+ 4,51%)

Agenda

Instants Santé MSA pour le Cruzy le Chatel

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Cruzy le Chatel, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 2 au mercredi 4 mai, Ancienne Gendarmerie, 5 rue des Tilleuls, à Cruzy le Chatel
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

10/05 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 10 mai à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

17/04 Salon du livre à Toucy

Salon du livre et des métiers du livre à la salle polyvalente de Toucy, dimanche 17 avril, de 10 h à 18 h. Plus de 40 exposants : bouquinistes, auteurs, maisons d'édition, relieurs, restaurateur de vieux papiers, sociétés savantes. Renseignements sur : www.pierrelarousse.fr

24/04 Marché artisanal et gastronomique à Turny

Randonnée et marché artisanal et gastronomique à Turny (Salle des fêtes et extérieurs), dimanche 24 avril de 10 h à 17 h. Plus de 30 exposants : produits du terroir et créations artisanales, boudin à l'ancienne, restauration. Tours de poneys, quads électriques pour les enfants. Randonnée le matin. Renseignements au 06 07 50 53 95

Coopérative Cecna

Moins d'inséminations bovines mais une activité porcine en hausse

Si l'exercice 2015 confirme la baisse du nombre d'inséminations bovines réalisées, la palette de produits et services proposés par la Cecna à ses adhérents s'accroît au fil des années. Dernier exemple en date, avec XtremiA, un nouveau concept d'insémination utilisant une technologie innovante, pour des actes encore plus précis



Pascal Beets, président de la CECNA et Olivier Darasse, directeur

La tendance baissière enregistrée ces dernières années se confirme et ils ne sont plus que 1 201 éleveurs à avoir fait appel à l'inséminateur au cours du dernier exercice clos le 30 septembre dernier, soit une diminution de 5,3%. L'Yonne reste sur la première marche du podium, avec 460 utilisateurs (- 4%), devant le Loiret et ses 388 utilisateurs (-7%), suivie de l'Aube, avec 231 utilisateurs (- 1%). En baisse notamment, le nombre d'IA totales bovines, à 80 354, contre 81 363 l'année précédente. En cinq ans, elles ont diminué de près de 10 000 unités, soit une baisse moyenne annuelle de 2%. Sur les onze dernières années, ce sont même 25% des inséminations qui ont ainsi été perdues, principalement en race laitière. Forte dominance de deux races : la Prim'Holstein en IA bovine laitière, avec 42 000 actes réalisés, soit plus de la moitié des inséminations totales et le charolais en IA bovine allaitante, avec près de 25 000 actes (31% des IA totales). D'autres races évoluent néanmoins à la hausse, comme la limousine, en bassin charolais. La zone d'activité de la coopérative s'étend en grande partie sur des bassins d'élevage à faible densité, ce qui n'est pas sans incidence sur le nombre de kilomètres parcourus annuellement par les techniciens, souligne Olivier Darasse, directeur de la Cecna : *«sur un secteur comme Aube/Auxerre, chaque fois qu'un inséminateur se déplace, il fait en moyenne 18,4 km. Sur une zone à faible densité, ce sont au total 90 000 km à l'année, pour plus de 1 400 heures passées en voiture. Ce ne sont plus des inséminateurs, mais des chauffeurs !»*

Explosion de l'activité équine

En dépit de la crise que traverse la filière, l'activité porcine progresse de plus de 10%, avec 60 600 doses vendues par la verraterie de Charmoy, à la faveur des accords liés avec Gênes Diffusion. Une nouvelle dynamique qui va déboucher sur des investissements financiers pour en augmenter la production. Le nombre de constats de gestation repart également à la hausse, avec 12 835 actes réalisés (+ 4,7%) Démarrée il y a quatre ans, l'activité équine n'en finit pas de progresser : 205 inséminations et autant de suivis gynécologiques (+ 41,4%), 980 doses étalon (+ 46,9 %), 4 687 jours de pension (+ 16,1%), pour un taux de réussite de 77 %. Une activité qui atteint toutefois ses limites, compte tenu de la taille des installations de Charmoy. Plus anecdotique, l'activité ovine ne dépasse pas la barre des 1 600 inséminations réalisées. Même constat pour l'IA caprine, avec 1 432 inséminations.


Présentation du matériel utilisé dans le cadre de la méthode XtremiA

Un projet de méthanisation coopératif

Les services associés à la reproduction représentent pour la Cecna un axe important. Plus de 25 ans que la coopérative de Migennes a lancé sur son territoire un programme de synchronisation des chaleurs. Un secteur qui enregistre toutefois sur l'exercice, une baisse globale de 12,5%, avec 6 302 actes réalisés en allaitant et 4 923 en filière lait. Également plus de 80 000 constats de gestation effectués, se répartissant en 43 879 suivis de reproduction auprès de 120 élevages laitiers et 36 152 échographies toutes races confondues, essentiellement allaitantes. Le concept du service repose sur un passage régulier du technicien, pour vérifier l'aptitude des femelles à être inséminées. Un service, rappelle Olivier Darasse, *«qui a véritablement atteint un taux de maturité technique, avec un taux de renouvellement des contrats annuels de 98% et l'on est en train de développer le même concept, en allaitant»*. En dépit d'une baisse continue du nombre de vaches, le service approvisionnement voit son chiffre d'affaires augmenter, à 710 000 €, répartis en minéraux et pondéreux (349 K€), nutritionnels (309 K€) et monitoring (52 K€). L'avenir pour la Cecna passe également par un projet de méthanisation coopératif sur le site de Migennes, en partenariat avec 110 Bourgogne, la Sicavyl, la Cialyn et Alysé.

Dominique Bernerd

▶ En Chiffre

Cecna en chiffres :
5,7 M € de chiffre d'affaires
1 269 adhérents
80 354 IA totales bovines
52 504 IA laitières
27 850 IA allaitantes
6 302 synchronisations des chaleurs en allaitant
4 923 synchronisations en lait
43 879 suivis de reproduction
36 152 échographies
205 inséminations équines
980 doses d'étalon
60 600 doses vendues en IA porcine

Une révolution dans le domaine de l'insémination

Depuis les débuts de l'insémination artificielle, il y a 70 ans, le problème majeur reste bien la mise en place de la dose de semence. D'autant qu'on utilise beaucoup plus aujourd'hui de nouvelles biotechnologies, comme la semence sexée, dont la concentration moins importante qu'avec des paillettes classiques, dégrade physiologiquement les résultats. Parallèlement, les animaux dans les élevages expriment de moins en moins leurs chaleurs, avec des éleveurs dans le même temps, moins disponibles pour observer leur troupeau. Les résultats s'en ressentent, avec des taux de fertilité qui se dégradent, avoisinant les 35% en première IA, en race Prim'Holstein.
Le frein principal étant le dépôt de la semence en sortie de col d'utérus de l'animal, sans possibilité d'en améliorer la mise en place et maximiser les résultats de fertilité.
Un nouveau concept d'insémination est aujourd'hui mis en place à la Cecna, utilisant pour cela un matériel de haute technologie, qui permet sans effort, d'aller déposer la semence jusqu'à 25 cm, à l'intérieur même de la corne utérine. Aucune contrainte particulière pour l'opérateur, ni risque de blessure pour l'animal, car c'est le matériel qui se conforme à l'anatomie de l'animal. L'utilisation directe de paillettes de 0,25 ml dans le dispositif, supprimant les risques de destruction des spermatozoïdes, avec un dépôt de la semence par rétractation de la gaine, sécurisant d'autant le geste pour l'animal. La seule contrainte du système, étant la nécessité d'une contention absolue de l'animal, compte tenu d'un acte plus long qu'en insémination classique.
Baptisé XtremiA, ce dispositif qui permet désormais une pose simplifiée, plus rapide et plus homogène, repose aussi sur un nouveau protocole consistant à aller vérifier l'aptitude de la femelle à être inséminée, avant même d'avoir déposé la dose de semence.



Installation

L'accompagnement à l'installation : un temps précieux

Témoignage d'un agriculteur nouvellement installé, sur le Plan de Professionnalisation Personnalisé, un dispositif qui lui a permis de bien asseoir son projet.



Bertrand Pascal-Roux, installé avec succès depuis un an.

La réussite d'une installation viable, vivable et durable passe, au-delà du seul aspect économique, par des phases d'accompagnement des porteurs de projet, riches d'enseignements tant en amont qu'après l'installation. Ouvert à l'ensemble des porteurs de projet (éligibles ou non aux aides de l'État, les souhaitant ou pas), le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) en constitue une des principales composantes. Ce dispositif, grâce à une large palette d'outils (formations, stages…..) favorise l'adéquation entre les compétences du porteur de projet, les exigences du métier de chef d'entreprise et les besoins liés à la structure hôte de l'installation. Bertrand Pascal-Roux, installé depuis 2015 a suivi ce dispositif et nous fait part de son sentiment.

Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre projet ?

Agé de 33 ans, je suis marié et j'ai deux enfants. Après des études d'ingénieur agricole et des expériences en Roumanie et en Australie pour voir ce qui se faisait ailleurs, je n'ai pas pu m'installer tout de suite, mon père étant encore loin de la retraite.

J'ai donc quitté l'Yonne pour la région Lyonnaise ou j'ai été salarié dans un groupe d'assurance. Toutefois, mon désir d'installation était toujours présent. Ma femme partageant complètement ce projet de vie avec moi, j'ai dû cependant attendre que mes parents avancent en âge pour finaliser mon installation aidée en septembre 2015, avec la reprise de l'exploitation familiale de 160 ha en grandes cultures.

Après avoir suivi le PPP, pouvez-vous nous faire part de votre ressenti ?

Tout d'abord, j'ai pris du temps et beaucoup de plaisir à remplir l'autodiagnostic (remis par le Point Accueil Installation et préalable à l'entretien PPP) car il m'a permis de confronter mes besoins de compétences à mon projet et aux exigences du métier. Ensuite, le PPP constitue la 1ère brique, le lancement réel de son installation pour le porteur de projet mais également pour l'entourage ; il permet de s'ancrer dans son projet, de franchir le cap de l'intention de devenir chef d'entreprise à la réalité. C'est l'occasion de se poser les bonnes questions, de confronter ses doutes et certitudes ainsi que croiser des conseillers de différents champs de compétences. Je suis persuadé que l'aspect humain contribue à la réussite de l'installation et ces relations humaines se construisent par des rencontres, des échanges.

Quels conseils pourriez-vous donner aux porteurs de projet pour s'engager dans un PPP ?

Il faut accepter de prendre ce temps (moi, j'ai pris des jours de congé pour suivre mon PPP) et ne pas subir cette étape comme une obligation. Je suis très satisfait d'avoir suivi le PPP, pas seulement pour l'obtention des aides, pourtant non négligeables, mais pour la richesse de l'accompagnement. C'est l'occasion de penser son projet par soi-même, de ne pas s'enfermer avec le projet fait par un autre. De plus, je suis persuadé que l'on est toujours plus intelligent à plusieurs que tout seul. Le PPP apporte une énergie collective et enrichit notre vision de ce qui se passe ailleurs, grâce à la diversité des groupes (productions, origine, expérience) et permet de se créer un réseau. Il est essentiel de s'appuyer sur ce qui existe et ceux qui sont là pour nous aider ; c'est une chance que n'ont pas les artisans ou les commerçants et qui assurent la réussite de plus de 90 % des installations agricoles accompagnées.

Contact : Nathalie Adnet - Chambre d'agriculture.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

FDSEA 89

Retour de congrès

Une délégation de la FDSEA de l'Yonne conduite par son président, Francis Letellier, était présente au 70e congrès national à Laval.

Trois jours durant, les membres de la délégation icaunaise, composée du président départemental, Francis Letellier, de la vice-présidente Nadine Darlot, du président de l'avallonnais Daniel Biais et du président de la section des anciens exploitants, Marcel Huré, ont assisté aux travaux et différents débats sur l'avenir de l'agriculture et l'importance du syndicalisme. Témoignage :

Un climat un peu particulier pour ce 70ème congrès ?

Francis Letellier : *«Un climat un peu éteint, avec des responsables fatigués… Le combat a été rude quand même et on ne voit pas le bout du tunnel. Néanmoins, on reste sur nos fondamentaux, comme la régulation au niveau des volumes pour le lait, qui ne passera plus par des quotas, mais par une régulation volontaire. Il faut aussi continuer à axer sur une baisse des charges franco françaises et abaisser tous ces critères normatifs qui nous pourrissent la vie tant économiquement que moralement».*

Au fil des années, les congrès restent les mêmes ?

«Sur la forme oui, sur le fond, on est en train de passer d'un syndicalisme de manifestation à un syndicalisme de lobbying de plus en plus marqué. Ce que l'on constate à l'issue du congrès, c'est que si la FNSEA en France est encore puissante, ce n'est plus le cas de la France au niveau européen, bien moins écoutée dans une Europe à 28, qu'elle l'était avant, quand tout était acté une fois que la France et l'Allemagne avaient parlé ! Nous ne sommes plus dans la compétitivité européenne, on est sur la même rivière, mais on n'avance pas à la même vitesse»

Tourner le dos au ministre pendant son intervention, le geste était fort...

«Un ministre qui n'est plus du tout reconnu par les agriculteurs aujourd'hui et qui ne passe plus. Il était là pour faire le service minimum et c'est tout. Même l'appel « au secours », lancé par les producteurs de cerises, il ne l'a pas entendu. Il s'est pris les pieds dans le tapis avec sa PAC, en prenant de court ses services, sans s'assurer que ce qu'il vendait était applicable».



La délégation icaunaise au 70e congrès de la FNSEA à Laval.

Déjà 70 ans…

«Avec toujours l'unité paysanne et la solidarité qui restent de mise, comme l'avait dit Eugène Forget, à la création de la FNSEA, il y a 70 ans. On est là depuis tout ce temps et on sera encore là l'an prochain, même s'il n'y a pas de ministre de l'Agriculture, ce n'est pas un souci… On continuera à revendiquer, à affirmer les choses et on continuera à dire que l'unité paysanne a existé, existe et existera encore et rien ne nous fera bouger de notre cap… En défendant avant tout bien sûr, tous les agriculteurs et toutes les agricultures».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

Prochaines Journées Portes Ouvertes dans les MFR

Journées Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne :
MFR de Villevallier : samedi 9 avril, de 10 h à 17 h
MFR de Toucy : samedi 20 avril, de 10 h à 17 h

08/04 Animation sur les grenouilles à Mézilles

Le Conservatoire d'espaces naturels de bourgogne organise une animation Fréquence Grenouille à Mézilles vendredi 8 avril, de 20 h à 22 h. Suite au chantier nature de septembre 2015, qui a permis de redonner un coup de jeune à la mare des Soupirons, venez découvrir les petits habitants qui la peuplent de nouveau. Pour y participer, il est nécessaire de prévoir des vêtements et des chaussures adaptées (voire des bottes) et une lampe électrique. RDV à la marie de Mézilles à 20 h. Informations et inscriptions au 03 80 79 25 99 ou contact

17/04 Randonnée à Bléneau

Randonnée des étangs à Bléneau, dimanche 17 avril. Départ entre 8 h et 10 h, de l'étang de la Cahauderie - RD 64 - Direction Champoulet. Parcours de 6, 11 et 15 kms. Tarif : 4€. Gratuit pour les moins de 12 ans. Ravitaillement. Renseignements au 06 24 36 55 49 ou 03 86 74 81 08

▸ Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou 03 86 94 28 48

Réaliser ma Télédéclaration Pac en toute sécurité

Venoy le 13, 19, 20 ou 21 avril, Gron le 15 ou 25 avril, Avallon le 14 avril. Contact : Valérie Rousseau : 03 86 94 22 22

Désherbage mixte: quand mécanique et chimique se combinent

Les 2 et 11 mai 2016 (2 jours), avec Mickael Geloën, CA 58 et Patrice Cote, CA 89. Contact : Sarah Gonzalez, 03 86 94 28 46

Milieu forestier

La Safer de plus en plus impliquée

Un carrefour forêt était organisé le 31 mars à Saint-Apollinaire, dans les locaux de la Safer.


Les forêts de Bourgogne Franche-Comté couvrent pratiquement 40% du territoire.

Les actions de la Safer Bourgogne Franche-Comté se multiplient dans le domaine forestier. La société spécialisée dans l'achat, la vente, la gestion et la location de propriétés a réuni la semaine dernière les différents acteurs de la filière forestière pour présenter ses actions dans une volonté d'une totale transparence. *«Nos actions sont de plus en plus nombreuses et cette réunion avec les différents acteurs professionnels nous paraissait indispensable»* indique Jean-Luc Desbrosses, le président de la Safer Bourgogne-Franche-Comté, *«des vendeurs nous sollicitent de plus en plus, il y a une réelle attente. Il y a aussi le législateur qui oblige désormais les notaires à nous notifier les ventes pour la connaissance du marché»*.

Développer l'économie

La nouvelle région Bourgogne Franche-Comté est très pourvue en massifs forestiers : *«ils occupent près de 40% du territoire, cela représente une économie très importante»*. Cette dernière est toutefois freinée par un morcellement considérable et une grande diversité de parcellaires. *«Ici réside l'une des actions de la Safer»* explique Jean-Luc Desbrosses, *«encore beaucoup de propriétaires privilégient l'intérêt patrimonial à celui de l'économie. Ils conservent leurs forêts sans les faire exploiter. Aujourd'hui, notre objectif est de développer cet aspect. Notre mission est de restructurer, aménager, transmettre des massifs en direction, si possible, d'un développement économique. Cela peut concerner le bois mais aussi des forêts avec d'autres orientations comme la chasse ou le loisir. Nous devons répondre à toutes les attentes»*.

Davantage communiquer

Par l'organisation de ce carrefour forêt, la Safer de Bourgogne Franche-Comté a souhaité *«se faire mieux connaître et se faire davantage accepter»* dans le milieu forestier : «c'est un bouleversement idéologique profond dans le monde de la forêt qui avait l'habitude, jusqu'à présent, de travailler davantage entre connaissances. Nous rééditeront ce genre de réunion» explique Jean-Luc Desbrosses, qui traduit la volonté de la Safer d'afficher une image positive de ses différentes actions : *«l'image perçue de l'extérieur n'est pas toujours bonne, elle est souvent donnée par des personnes mécontentes et cela peut se comprendre. Tout le monde ne peut pas avoir de réponses positives lors d'appels de candidature, et ce sont souvent ces personnes mécontentes qui parlent de nous sur le terrain… Y compris aux responsables forestiers que nous avons rencontrés ce matin. Nous devons nous servir d'exemples de transactions réussies : nous avons des retours très positifs d'acteurs de la filières, de l'ONF, des scieurs, des élus… La Safer a envie d'un travail bien fait avec ses missions spécifiques et bien cadrées, sans la volonté de faire business»*.

AURÉLIEN GENEST

De nouvelles compétences

Les Safer de Bourgogne et de Franche-Comté n'ont pas attendu le 1er janvier dernier pour fusionner. Leur rapprochement s'est effectué dès 2011 et a été bénéfique sur différents points, notamment celui du partage des compétences des techniciens spécialisés. «*La Franche-Comté était beaucoup plus en avance que nous dans le domaine forestier*» reconnaît volontiers Jean-Luc Desbrosses, «*les domaines y sont beaucoup plus nombreux, les communes de Franche-Comté ont un important patrimoine et les maires y portent beaucoup d'intérêt. L'ancienne Safer de Franche-Comté avait acquis de nombreuses compétences en interne et nous en bénéficions désormais. L'échange s'est fait des deux côtés car à l'inverse, la transmission sociétaire d'exploitations agricoles était mieux maîtrisée en Bourgogne et se développe désormais en France-Comté*».

La région relève le défi du développement éolien

De l'ambition et des moyens

Le développement de l'éolien est l'un des leviers qui permettra à la région de gagner le pari de la transition énergétique. La Région, par la voix de sa présidente Marie-Guite Dufay, en est convaincue. Réunissant la filière éolienne chez l'entreprise Francéole à Longvic en Côte d'Or, elle a réitéré ses engagements.

L'implantation de l'éolien en Bourgogne-Franche-Comté ne s'apparente pas à un long fleuve tranquille. Marie-Guite Dufay a exprimé son inquiétude quant à *«l'intolérance qui s'exprime face aux projets éoliens»*. Arguments *«déraisonnables»*, recours à répétition... le parcours pour les entreprises est semé d'obstacles qui ralentissent la concrétisation des projets et freinent les implantations. Face à *«l'irrationalité»* et à la violence de certaines attaques menées par des associations très structurées, les maires se retrouvent en première ligne et souvent désarmés. Pour la présidente de la région BFC, il est essentiel que les opposants à l'éolien comprennent que l'éolien constitue *«une chance de valoriser des territoires et de créer des richesses qui sont réinvesties dans ces mêmes territoires»*.

Mais, qu'on le veuille ou non, *«la Bourgogne-Franche-Comté est attractive pour la filière éolienne»*, même si les vents ne soufflent pas partout autant qu'il le faudrait. Et c'est bon pour l'économie locale, comme pour la région dans son ensemble, qui commence déjà à voir les retombées de ce développement éolien. Cinq nouvelles implantations industrielles témoignent de ce dynamisme éolien : deux centres de maintenance dans le secteur Avallon-Auxerre, un autre dans le Doubs central, des bureaux de développement à Dijon, d'autres bureaux de développement de parcs éoliens et solaires à Longvic. Au total ce sont une soixante d'emplois qui préfigurent un fort potentiel d'embauche quand la filière aura atteint sa vitesse de croisière.

Accélérer le mouvement

Le chemin est balisé d'embûches, mais l'éolien poursuit son développement et la région veut encourager cette dynamique en s'appuyant sur les compétences élargies que lui donne la loi. *«Nous avons tout pour faire»*, reste *«à travailler les conditions de l'acceptabilité de cette production énergétique qui s'inscrit pourtant dans un cercle vertueux»*. Alors pour que les entreprises ne soient pas entravées dans leur développement, il faut que les compétences suivent. Pour y parvenir le volet formation -initiale comme continue- sera développé. La région doit *«former, investir, démontrer et communiquer sur les intiatives»*. C'est à ce prix que *«les citoyens comprendront l'importance des ces projets»*. Tout en restant *«vigilant, notamment en luttant contre l'extension des périmètres de protection»*, la région entend bien *«accélérer le mouvement sur des projets qui vont dans le sens de l'avenir»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Un centre de formation à la maintenance des éoliennes au lycée Eiffel de Dijon

A compter de 2016, le lycée Eiffel de Dijon va devenir un centre de référence national de formation à la maintenance des éoliennes. Le lycée va donc être doté d'ateliers pédagogiques permettant la formation et la simulation complète du fonctionnement d'un éolienne, des moteurs auxiliaires et des équipements de serrage. Il bénéficiera aussi d'une nacelle d'éolienne sur support de 10 mètres de haut, réplique à petite échelle d'un équipement de pointe largement utilisé qui compléter la formation à la sécurisation des interventions.

▸ *Agenda*

27/04 AG Salers à Champagnat (71)

L'assemblée générale de l'association salers aura lieu le 27 avril prochain en Saône et Loire à Champagnat (71480) place de la mairie (salle communale) à partir de 10 heure.
Tous les éleveurs ayant des salers ou intéressés par la race sont les bienvenus.
Le herdbook salers sera représenté par Bruno Faure ainsi que Olivier Tournadre technicien du HBS, des éleveurs du cantal seront également présents. Au cours de l'assemblée le docteur Simeon interviendra sur l'homéopathie en élevage (zone verte) ainsi que Hélène Trouver d'Unibio.
Un repas salers vous est proposé par Bernard Lyonnais et Olivier Coulon , les réservations devront se faire avant le 23 avril aux numéros suivants : 0785392900 ou 0676053715 ou 0385727146.

Valoriser l'automatisation de bouts de champs

Équipant de série de nombreux tracteurs, l'automatisation des tâches répétitives en fourrière reste encore peu utilisée, malgré les améliorations apportées par les tractoristes.


John Deere

L'utilisation des automatismes de bout de champ demande de la pratique avant de se familiariser avec le paramétrage des séquences.

Lorsque l'on arrive en fourrière, plusieurs manœuvres répétitives comme lever l'outil, réduire le régime moteur du tracteur, arrêter la prise de force, actionner un ou plusieurs distributeurs, sont à effectuer avant de repartir en sens inverse.

Dans le but de simplifier les manœuvres, d'améliorer le confort de l'utilisateur et d'éviter tous risques d'erreur dans la manipulation des commandes, les tractoristes ont développé un système de séquençage automatique. Suivant les marques et les modèles, tous permettent la levée et la descente du relevage, ainsi que la gestion du régime moteur. Ensuite, les différentes marques proposent des systèmes plus ou moins aboutis.

La plupart des agriculteurs qui renouvellent leur tracteur pour un modèle neuf optent pour cette option pourtant mal maîtrisée et par conséquent sous-utilisée. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : la complexité de certains systèmes ne donne pas envie de s'y intéresser.

Le concessionnaire se doit de prendre le temps de faire découvrir et de former l'agriculteur aux différentes manipulations, ce qui est encore trop peu pratiqué par tous les professionnels de la vente. Il est souvent nécessaire de faire une piqûre de rappel quelques mois plus tard, après une utilisation sommaire par l'agriculteur. Plus que la complexité des systèmes, c'est leur manque de convivialité qui s'avère rédhibitoire.

L'automatisme concurrencé par l'ergonomie des commandes

Un terminal est indispensable. Tous les systèmes qui en sont dépourvus ne servent quasiment jamais. Les programmations trop peu intuitives ou longues à mettre en oeuvre sont elles aussi rapidement mises de côté. Les dispositifs trop succincts, ne proposant qu'un nombre limité de fonctions automatisées sont un frein à leur utilisation. Plus improbable, l'ergonomie des commandes, sur laquelle ne cessent de travailler les constructeurs, est elle aussi fautive. Les joysticks multifonctions, les accoudoirs aux commandes centralisées favorisent la prise en main de la machine et n'encouragent pas le passage au séquençage automatique. Certains agriculteurs, satisfaits de cette première étape de simplification des manœuvres, ne poussent pas plus loin l'optimisation. Pour les aider, John Deere a récemment présenté l'iTecAutolearn, un dispositif capable de détecter automatiquement des actions répétitives et de proposer une séquence que le chauffeur peut valider ou non.

En passant à l'automatisation de la gestion des bouts de champ, l'agriculteur a pourtant tout à gagner. Le premier argument indéniable mis en avant est la source de confort. Une fois paramétré, il n'est pas très difficile de lancer une séquence de plusieurs actions en appuyant une seule fois sur un unique bouton, même si le sentiment de ne rien maîtriser peut perturber les novices. Le second argument fait appel à la sécurité. Tout est paramétré pour se dérouler dans le bon ordre, sans aucune inquiétude pour le conducteur comme pour le matériel. Une séquence ne se lance pas non plus n'importe comment : la réglementation impose certaines règles comme l'enclenchement manuel de la prise de force, obligatoire au début du chantier, avant de pouvoir lancer les séquences.

GAËTAN COISEL

Séquençage automatique et guidage font bon ménage

Associée à un système de guidage, l'automatisation de la gestion des bouts de parcelle prend tout son sens. En effet, quel que soit l'outil, après avoir délimité la largeur de la fourrière en arpentant la parcelle et déterminé la largeur de l'outil, le tracteur réalise seul toutes les actions nécessaires au demi-tour. Ce système est également une source d'économie directe d'intrants ou de semences. Certains tractoristes vont jusqu'à automatiser les demi-tours, via le système d'autoguidage. Ainsi le conducteur n'a plus à toucher le volant pour repartir dans l'autre sens. Il lui suffit de valider sa manœuvre sur le terminal pour une question de sécurité.



MF7719 Dyna-6-Efficient

976.80€ HT/mois

pendant 84 mois

- Moteur : 6 Cyl - 6,6l - 185cv Iso Max 210 cv avec surpuissance EPM

- Nouvelle transmission Super Eco, 40km/h, minimise la consommation de carburant

AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille — 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles — 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour — 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel — 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon
SARL MORTIER
21 Censerey — 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux
SOMAC
89 Perrigny — 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers

«Exemple d'un financement en Crédit-bail d'un tracteur MF 7719 EFFICIENT – EQUIPEMENT DE SERIE d'un montant de 100 000.00 € HT, 1er loyer de 20 % du prix de vente soit 20 000.00€HT à la livraison suivi de 84 loyers mensuels de 976.80 € HT, le deuxième loyer à 1 mois de la livraison. Valeur résiduelle de 100 € HT à 1 mois du dernier loyer. Coût total du Crédit bail: 102 151.20€HT (hors frais d'enregistrement de 99 € TTC et assurances ADI). Conditions révisables sans préavis. Offre valable jusqu'au 31 mai 2016 chez les concessionnaires participants à l'opération et sous réserve d'acceptation par AGCO FINANCE SNC - 41, Avenue Blaise Pascal - 60007 BEAUVAIS CEDEX Société en nom collectif au capital de 4 724 400 € - 388 432 023 RCS BEAUVAIS».



Vos distributeurs KUBOTA

SAS KUB 89
ZA du soleil levant
89 Venoy — 06 30 58 30 05
kub89@outlook.fr

SARL AUDIN
03 Villeneuve-sur-Allier — 04 70 43 30 33
Agent: AGRI LOCATION - 58 Moussy 03 86 68 15 88

Optimiser les réglages à distance avec le partage d'écran

Visualiser à distance l'écran du terminal en cabine depuis une interface web, simplifie la mise en route et les dépannages.


John Deere

Le chauffeur qui reçoit des conseils par téléphone n'a plus besoin d'expliquer ce qu'il voit sur son écran, car son interlocuteur l'a lui aussi sous les yeux.

La télématique (ou télémétrie) est désormais proposée par la plupart des tractoristes ou par des spécialistes de l'électronique embarquée. Encore peu utilisée en France, cette technologie est surtout mise en avant pour la gestion de flottes de grandes exploitations (avec des sites éloignés) ou d'ETA. Celles-ci l'utilisent pour contrôler à distance la position, le bon fonctionnement et le suivi de l'entretien des tracteurs et automoteurs. C'est à partir des possibilités offertes par la télématique que s'est développée la visualisation à distance et en temps réel de l'écran du terminal du tracteur ou de l'automoteur. John Deere a été le premier à se lancer avec le dispositif Remote Display Access. La marque américaine a depuis été rejointe par d'autres constructeurs comme New Holland, Case IH et Trimble qui proposent également leur Remote Assistant ou console virtuelle.

Dans la pratique, le chauffeur qui souhaite recevoir une assistance de la part du chef d'exploitation, du concessionnaire, voire du voisin avec qui il partage du matériel, contacte par téléphone la personne souhaitée. Cette dernière se connecte à un portail internet avec un code d'accès personnalisé et demande une connexion sur la machine concernée. Le chauffeur confirme ensuite le partage de l'écran, tout en restant le seul maître à bord pour modifier les réglages. Il peut ainsi recevoir des conseils comme si le technicien du concessionnaire ou le chef d'exploitation était à ses côtés dans la cabine. Le gain de temps est proportionnel à la distance qui sépare l'utilisateur de l'expert lui prodiguant ses conseils. Ce dispositif simplifie la gestion des salariés ou des saisonniers manquant d'expérience. Il favorise également l'optimisation des réglages de la machine et l'utilisation de toutes les fonctionnalités offertes par l'électronique, avec un contrôle direct des modifications apportées.

Régler le tracteur et l'outil Isobus

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone connectés à l'internet fixe ou mobile, le service est en permanence disponible, à partir du moment où la machine équipée se situe dans une zone couverte par la téléphonie mobile. En termes d'équipement embarqué, le dispositif fonctionne à partir des composants du système de télémétrie, à savoir, un boîtier modem GPRS (700 à 800 euros) incluant une antenne GPS. Un abonnement de 25 à 45 euros par mois, selon les offres, vient également se rajouter.
Suivant les constructeurs, cette fonctionnalité est incluse dans le pack de télémétrie haut de gamme (Case IH et New Holland) ou vient se rajouter en option à l'une des deux offres de télémétrie (John Deere). Dans le cas de CNH, cela limite son utilisation sur les tracteurs et automoteurs compatibles de la marque. Dans le cas de John Deere, le premier niveau de télémétrie (JDLink Select) est adaptable sur toute marque de tracteur ou automoteur en utilisant la console GSD 2630. Cette solution n'offre pas la visualisation des paramètres issus du Bus Can du tracteur. Elle est surtout utile à la gestion des outils d'agriculture de précision (guidage, coupure de tronçons, modulation, documentation) et au pilotage d'outils Isobus qui s'affichent sur la console. Le second niveau (JDLink Ultimate) est réservé aux tracteurs et automoteurs compatibles de la marque.

MICHEL PORTIER



AGRI 45	45 St Hilaire sur Puiseaux	**02 38 94 92 54**
BSA	89 Cussy les Forges	**03 86 33 11 24**
Ets PARIGOT	89 Ligny-le-Chatel	**03 86 47 43 62**
Sarl WALTER	21 Rouvres-en-Plaine	**03 80 79 17 37**

Ets COIGNET

Clamecy	Ciez	La Charité/Loire
03 86 27 19 38	03 86 26 43 28	03 86 70 15 93

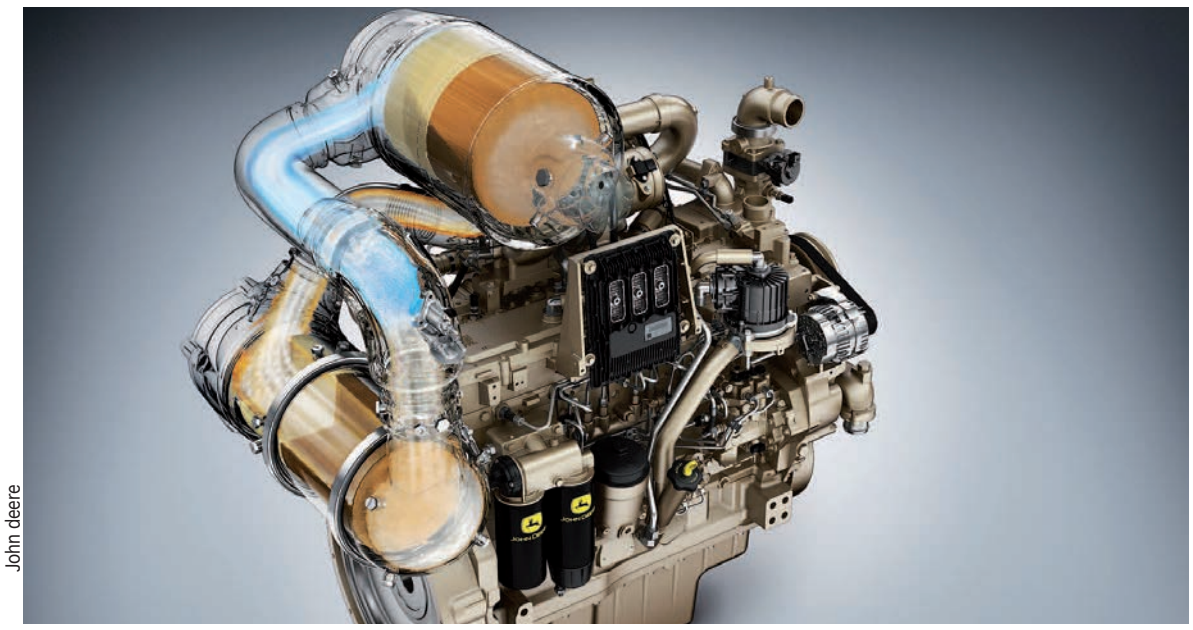
FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS - GRANULÉS de BOIS



Pneus agraires, camionettes, tourismes, 4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés

La norme Stage V va imposer le filtre à particules

Prévue pour 2019, la norme européenne Stage V cible les émissions de particules, rendant le FAP incontournable. L'enjeu se joue dans le post-traitement.



John deere

La combinaison des deux dispositifs de traitement post-combustion SCR et FAP va se généraliser avec la norme Stage V.

Alors que l'adoption des moteurs répondant à la norme Stage IV (ou Tier 4f) est toujours en cours, notamment pour les tracteurs de moins de 150 chevaux, les tractoristes doivent déjà anticiper une nouvelle échéance dans le calendrier des normes antipollution pour les véhicules non-routiers. L'Union Européenne s'est en effet inspirée de la norme Euro 6 en vigueur dans les secteurs du poids lourd et de l'automobile pour définir la nouvelle norme Stage V. Celle-ci entrera en vigueur en janvier 2019 pour les moteurs de moins de 56 kW (75 ch) et de 130 à 560 kW (175 à 750 ch) et en janvier 2020 pour les moteurs de 56 à 130 kW (75 à 175 ch). Les autorités américaines n'ont pas encore validé cette nouvelle étape qui prendrait la dénomination Tier 5. Mais il semble peu probable que la très exigeante EPA laisse les États-Unis avec une norme moins exigeante qu'en Europe.

Tests en conditions réelles

Trois principales évolutions apparaissent avec le Stage V. Contrairement au seuil des oxydes d'azote (NOx) qui n'évolue pas, le niveau des particules baisse de 40% par rapport au Stage IV, en passant de 25 à 15 mg/kWh. Cette évolution s'accompagne d'un comptage des particules de taille supérieure à 23 nm. Second changement, les constructeurs vont devoir mettre en œuvre des mesures d'émissions en conditions réelles et non plus seulement sur banc d'essai. Cela va impliquer la mise au point de dispositifs de mesure embarqués résistants aux conditions extrêmes d'un usage agricole. Enfin, le dernier point concerne la gestion plus stricte des stocks de moteurs Stage IV qui ne pourront être utilisés que dans un délai d'un an après l'entrée en vigueur du Stage V.

FAP et SCR plus efficaces

Contrairement aux précédentes étapes de la norme, le Stage V ne devrait pas se traduire par de nouvelles ruptures technologiques. La principale conséquence sera la généralisation du filtre à particules (Fap) à tous les moteurs quelle que soit leur puissance. Les motoristes axent leurs développements sur l'optimisation des dispositifs de post-traitement : Fap, Doc (catalyseur d'oxydation) et SCR (réduction catalytique sélective). Les Doc de nouvelle génération utilisent de moins en moins de métaux précieux. Les Fap à parois fines offrent une meilleure capacité de stockage des particules. On s'achemine ainsi vers des catalyseurs et des filtres qui seront à la fois plus efficaces et moins encombrants. La combinaison du SCR et du Fap sur le même substrat pourra s'envisager, afin de répondre aux contraintes d'encombrement de tracteurs compacts.

Le downsizing se poursuit

En parallèle du post-traitement, les motoristes poursuivent l'optimisation du fonctionnement des blocs. La tendance au downsizing caractérisée par une augmentation de la densité de puissance (plus de puissance pour une même cylindrée) s'affiche toujours comme un moyen de limiter les émissions et les consommations. Cela s'accompagne d'évolutions sur les systèmes d'injection, les chambres de combustion et de nouvelles technologies de suralimentation.

Afin d'améliorer la fiabilité des moteurs et de limiter les coûts, la tendance va plutôt à la simplification du côté des accessoires. Les turbos à géométrie variable et autre double turbo vont subir la concurrence des turbo à wastegate pilotée électriquement. Et dans un avenir proche, les turbo à assistance électrique ou les turbo secondés par un compresseur à entraînement électrique devrait permettre d'accentuer les performances des moteurs de faible cylindrée, notamment à bas régime.

Quant au recyclage des gaz d'échappement EGR, parfois décrié pour son manque de fiabilité, il ne sera pas plus utilisé avec le Stage V, bien au contraire. L'efficacité des dispositifs de traitement post-combustion permettra à certains motoristes de continuer à s'en passer et pour d'autres, à en restreindre l'utilisation, voire le supprimer.

MICHEL PORTIER

Stabilité du marché tracteur en 2015

Sous l'effet de la loi Macron, les ventes de tracteurs ont été boostées en fin d'année, permettant d'afficher un marché stable sur 2015. 24 959 tracteurs standard ont ainsi été immatriculés, soit 21 unités de plus qu'en 2014 (+0,08%). Rappelons qu'à fin octobre, le marché accusait encore un retard de près de 7%. Le rattrapage sur novembre et décembre s'est réalisé avec des hausses successives de 21 et 25% par rapport à novembre et décembre 2014. Ce rush de fin d'année aura peut-être des répercussions en 2016... Dans le détail des catégories de puissance, ce sont les 200 à 250 ch qui progressent le plus (+7,7%), tandis que les 50 à 100 ch continuent leur chute (-8,6%). À noter le recul des plus de 250 ch (-4,3%). Le coeur du marché représenté par les 100 à 150 ch et les 150 à 200 ch est quasiment stable avec des progressions respectives de 0,46 et 0,8%. M. P.



*Offre locative valable du 1er mars 2016 au 30 avril 2016 pour toute commande d'un tracteur neuf CLAAS ARION 410 PANORAMIC. Exemple pour un tracteur CLAAS ARION 410 PANORAMIC réalisant 1 000 heures/an. Crédit-bail sur 7 ans comprenant un prix de vente de 50 000 € HT, 1er loyer à la livraison de 15 000 € HT (durée 12 mois), suivi de 7 loyers annuels de 5 000 € HT, avec une valeur de rachat résiduelle de 2 500 € HT à 1 mois du dernier loyer. Offre soumise à conditions. Voir conditions de l'offre auprès des Concessionnaires CLAAS participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du dossier par CLAAS FINANCIAL SERVICES - Mandataire d'assurance immatriculé au registre des intermédiaires d'assurance (www.orias.fr) sous le N° 07 025 984. SAS au capital de 44 624 768 EUR - 422 379 594 RCS Nanterre - Siège social : 46-52, rue Arago - 92823 Puteaux Cedex. Offre réservée à la France Métropolitaine. Visuel non contractuel.

Contactez le Concessionnaire le plus proche de chez vous :

CLAAS BOURGOGNE
L'esprit service

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00
www.tractomarket.com/bourgogne

www.claas.fr
/CLAASFrance /CLAASFrance
Nous construisons vos plus beaux records.

CLAAS



Offre valable du **1ER FÉVRIER AU 30 AVRIL 2016**
pour tout achat d'un tracteur John Deere neuf
chez votre concessionnaire John Deere France

Exemple: pour un crédit de 10.000 €, démarrage du prêt à la livraison, vous remboursez 4*/5**/6***/ 7**** échéances annuelles, la 1ère échéance de 2.500 €*/1.991 €**/1.646 €***/1.403 €**** à 1 mois de la livraison et les suivantes de 2.500 €*/2.019 €**/1.704 €***/1.473 €**** de 12 mois en 12 mois.
TEG annuel fixe de 0,508%*/0,686%**/0,941%***/1,019**** (frais de dossier maximum de 80 € inclus et hors assurances facultatives). Durée totale du crédit 37 mois*/49 mois**/61 mois***/73 mois**** – Remboursement total du crédit: 10 080 €*/10 147 €**/10 246 €***/10 321 €**** (frais de dossier maximum de 80 € inclus et hors assurances facultatives).
Cet exemple ne constitue pas une offre de prêt, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Financial SAS RCS Orléans B421 649 161

SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

Les équipements de confort d'un tracteur d'élevage

Les équipements de confort ont longtemps été négligés sur les tracteurs d'élevage, souvent sacrifiés au bénéfice du prix. Mais ces tracteurs qui réalisent de nombreuses heures tout au long de l'année proposent désormais des niveaux de confort similaires aux tracteurs plus puissants. Quentin Lefebvre et Thiebaud Rusterholtz, chefs produits tracteurs chez Claas et Case IH nous livrent leur analyse de cette évolution.

Propos recueillis par Michel Portier


Claas

Quentin Lefebvre, chef produit chez Claas, *«Le pont avant suspendu est disponible dès 90 chevaux dans notre gamme».*



Thiebaud Rusterholtz, chefs produits tracteurs chez Case IH, *«L'investissement d'un siège pneumatique de qualité est la première des priorités en termes de confort».*

■ Comment caractériser les exigences en matière de confort de la part des utilisateurs de tracteurs d'élevage de 80 à 120 ch ?

Q. L. - *«Sur un tracteur d'élevage, lorsqu'on parle de confort, c'est le siège qui en est l'élément principal. Aujourd'hui, le siège pneumatique constitue la base du confort dans un tracteur.*

La demande en termes de confort évolue à la hausse sur les trois options majeures : siège, suspension de cabine et suspension de pont avant. De plus en plus de tracteurs d'élevage sont vendus avec un pont avant suspendu et/ou une cabine suspendue. L'évolution a été rapide puisqu'il y a quelques années, très peu de tracteurs de cette puissance possédaient ce type d'option. En tracteur d'élevage chez Claas, nous avons environ 50% des ventes avec une cabine suspendue, 40% avec un pont avant suspendu et 99 % avec un siège à suspension pneumatique».

T. R. - *«Les utilisateurs de tracteurs d'une puissance comprise entre 80 et 120 ch peuvent se répartir en deux groupes aux besoins bien distincts. Dans le premier groupe, on identifie les utilisateurs d'un tracteur équipé en permanence d'un chargeur tournant entre 700 et 1 500 heures par année. Ils recherchent un tracteur efficace, fiable et confortable. Leurs attentes s'orientent principalement vers une cabine suspendue lorsqu'elle est disponible et un siège pneumatique qui sont des solutions raisonnables en termes d'investissement et qui procurent un excellent confort à l'utilisation.*

Dans le second groupe, on différencie les utilisateurs d'un tracteur polyvalent effectuant entre 400 et 700 heures, destinés notamment aux travaux d'implantation et d'entretien des cultures. Eux, sont à la recherche d'un tracteur capable de travailler en toutes conditions, avec un maximum de confort. Le pont avant suspendu prend tout son intérêt, il favorise les performances de traction tout en accroissant le confort délivré par la combinaison de la cabine suspendue et du siège pneumatique».

■ Quelles ont été les évolutions apportées aux tracteurs d'élevage ces dernières années pour répondre à ces besoins ?

Q. L. - *«Sur les tracteurs d'élevage, le siège pneumatique s'est démocratisé depuis déjà plusieurs années. En revanche, la cabine et le pont suspendus sont de développement plus récent. Ainsi, chez Claas, le pont avant suspendu, qui était disponible à partir de 140 ch il y a 2 ans, l'est maintenant à partir de 90 ch. Ces technologies de confort ont reçu progressivement des évolutions. Le siège pneumatique se décline désormais selon différentes variantes : pneumatique simple, pivotant ou à basse fréquence. Pour le pont avant suspendu, la technologie présente sur les plus gros modèles a été dupliquée sur les plus petits. Un Arion 410 de 90 ch peut posséder en option un pont avant suspendu à roues indépendantes réputé pour son niveau de confort. En ce qui concerne la cabine suspendue, elle est proposée chez Claas sur les modèles d'élevage à partir de 110 chevaux avec une suspension en deux points à l'arrière.*
Les évolutions qui pourraient arriver à l'avenir sont celles qui existent déjà sur les plus gros modèles comme la suspension de cabine à 4 points mécanique ou pneumatique. De même pour les sièges, avec l'arrivée d'options déjà présentes sur les gammes supérieures : siège ventilé, chauffant, finition cuir, réglages lombaires».

T.R. - *«Le siège pneumatique fait figure de standard, il reste néanmoins possible de s'orienter au travers d'options vers des sièges à suspension mécanique pour des raisons de coût, mais dont l'efficacité reste inférieure. À l'opposé, ces tracteurs accèdent en option aux sièges à suspension pneumatique basse fréquence, très utiles notamment pour les utilisateurs souffrant de troubles musculosqueletiques. Le pont avant suspendu est une option qui est désormais disponible sur de nombreux modèles. Les cabines à suspension oléopneumatique ou pneumatique présentes sur les gros tracteurs pourraient arriver sur les modèles destinés à l'élevage».*

■ Comment classer les différents équipements de confort par ordre de priorité ?

Q. L. - *«Le siège, c'est le premier contact avec l'opérateur, c'est l'équipement qui peut encaisser un maximum de choc direct et atténuer les conséquences sur l'organisme (dos, cervicales). Ensuite, arrive la cabine suspendue. Elle va permettre de limiter les chocs directs en provenance des roues arrière. L'association siège pneumatique et cabine suspendue est la meilleure pour les utilisations intensives au chargeur. En effet, le pont avant suspendu qui est très appréciable sur route, n'est que très peu compatible avec une utilisation au chargeur frontal, puisqu'il peut avoir un effet négatif sur la précision des manœuvres et les charges transportées peuvent altérer son fonctionnement. L'alternative est de couper sa suspension.*

En revanche, des applications prolongées aux champs et sur route nécessitent pour un maximum de confort de posséder l'association pont avant suspendu + cabine suspendue + siège pneumatique basses fréquences. Ce dernier va permettre de lisser les derniers chocs que n'ont pas pu éliminer le pont avant et la cabine.

D'autres équipements à ne pas négliger permettent de compléter le confort. Il s'agit des amortisseurs d'oscillation sur le relevage avant et arrière, ainsi que sur le chargeur qui encaissent les chocs liés aux mouvements des outils attelés et du chargeur».

T. R. - *«Si l'on ne devait retenir qu'une seule solution, la meilleure d'entre elles serait sans conteste l'investissement dans un siège suspendu de qualité. Le siège est le principal élément d'absorption des mouvements parasites verticaux et latéraux. Lorsqu'il est possible de l'associer à une cabine suspendue et un pont avant, le cumul de ces trois éléments permet d'obtenir d'excellents résultats en termes de confort et autorise de longues heures de travail, sans que cela ne nécessite d'investir dans un abonnement chez un kinésithérapeute».*



VOS CONCESSIONNAIRES

Ets MARECHAL
58 - Donzy **03 86 39 30 51**
58 Corbigny **03 86 20 04 78**
18 St Satur **02 48 54 12 97**

Ets VEZIN
58 Sermoise **03 86 90 98 98**
18 Torteron **02 48 76 41 64**

Ets VIARD
71 Cressy/Somme **03 85 84 88 10**

Soja

L'implantation, une des clés pour réussir

Culture aux atouts agronomiques, économiques et environnementaux, le soja est une plante qui a le vent en poupe. Tirées vers le haut par le développement des débouchés en alimentation humaine, la demande croissante en autonomie protéique des exploitations en polyculture-élevage et les besoins de traçabilité des productions sans OGM, les surfaces sont en croissance au niveau national : +30% en 2015. Si la culture est peu exigeante en intrants et peu sensibles aux maladies, sa réussite passe par le soin apporté à la phase d'implantation.





Un sol bien structuré, un lit de semence réchauffé et suffisamment émietté

Bien préparer son sol, c'est permettre au soja de lever rapidement et de manière homogène. Pour cela, il est primordial de l'implanter dans un sol réchauffé, bien structuré et de soigner le semis. Le nombre de passage d'outils doit être limité afin de préserver l'aération du sol, nécessaire au bon fonctionnement des nodosités.

Le nivellement du lit de semences permet par ailleurs de limiter les pertes à la récolte en autorisant le ramassage des gousses les plus basses.

Semis : attendre le moment opportun

Du 20 avril pour les plus précoces jusqu'au 15 mai pour les variétés du groupe II, mieux vaut retarder le semis plutôt que de semer dans de mauvaises conditions. Il est important d'attendre que la température du sol ait atteint 10°C. Le soja ramifie plus ou moins fortement en fonction de la longueur de son cycle végétatif. On en tiendra compte pour décider de l'écartement entre rangs : de 18 à 30 cm pour des variétés 000 et jusqu'à 60 cm pour les variétés 0 et des groupes I et II adaptées à la façade méditerranéenne.

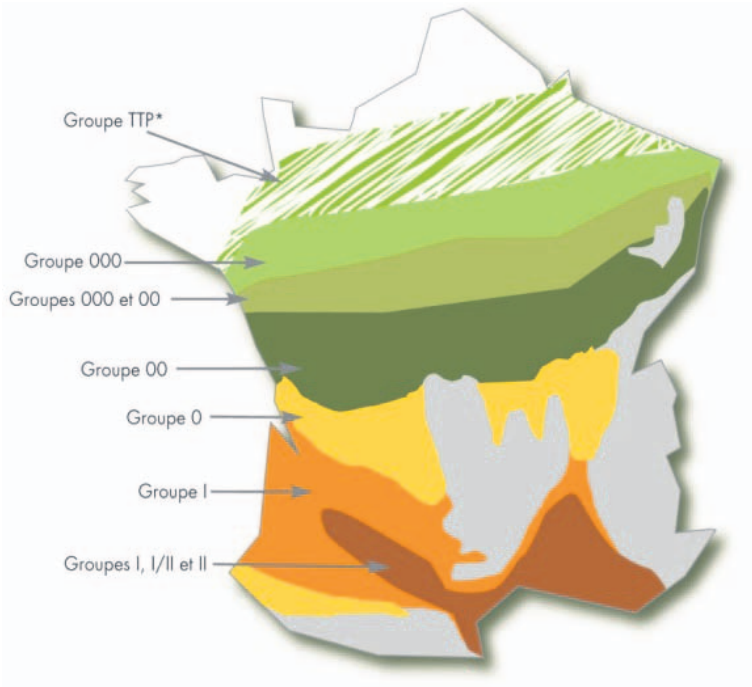
L'inoculation une étape essentielle

L'inoculation du soja doit concerner chaque parcelle, à l'exception de celles ayant porté un soja bien nodulé au cours des trois dernières années. Ne jamais réaliser d'impasses en sols calcaires ou sableux (plus de 35% de sable). Il existe sur le marché différents produits d'inoculation. Choisissez un produit français, qui apporte un certain nombre de garantie en matière d'efficacité et de régularité et préférer l'inoculation directement sur graines. Les bactéries du genre rhizobium étant sensibles à la lumière et à la chaleur semer rapidement après préparation.

Désherbage, combiner les moyens de lutte

Dans un premier temps, le désherbage dans la rotation passe par des mesures agronomiques. Contre les graminées estivales, le labour tous les 3-4 ans est un bon levier pour réduire les stocks graniers. Ensuite, avant l'implantation, déchaumages et faux-semis permettent de stimuler les levées qui seront ensuite détruites et notamment les repousses de tournesol ou de renouée liseron. Par ailleurs, dès le stade 3 feuilles, le binage de l'inter-rang est une solution très performante. Le soja se prête d'ailleurs très bien au désherbage mécanique, raison pour laquelle il est très adapté à la conduite en Bio. Concernant les stratégies herbicides, les plus efficaces sont celles qui font appel à la fois à la prélevée et à la post levée.

N. Cerrutil – D. de Fornel
Terres Inovia





Race charolais

Un nouveau site: genomik.fr

Le site www.genomik.fr dédié à la promotion du génotypage et des reproducteurs génotypés a été lancé, en avant première, en fin d'année 2015.

Le lancement du site internet www.genomik.fr en octobre 2015 est la première action concrète et innovante de l'association Valoris Charolais. Il s'agit d'un service moderne et gratuit, qui s'adresse aux acheteurs et aux vendeurs de reproducteurs charolais génotypés GD Scan.

Déjà plus de 40 éleveurs concernés

Le site offre l'opportunité aux éleveurs charolais de valoriser leur travail de sélection en publiant des annonces pour commercialiser leurs reproducteurs génotypés. Les offres publiées concernent aussi bien les reproducteurs mâles que les femelles, la seule condition étant que l'animal ait fait l'objet d'un génotypage GD Scan.

Pour chaque annonce, on retrouve le prix de l'animal proposé à la vente, une fiche individuelle avec l'évaluation génomique de l'animal et son pedigree sur 3 générations.

Il donne également la possibilité aux acquéreurs de consulter le catalogue complet et de trouver facilement leur reproducteur (recherche par critères de géolocalisation, sexe, âge et profil génétique, scores génomiques...), ainsi que la possibilité de comparer plusieurs animaux.

Autre atout du site : il facilite la mise en relation de l'éleveur vendeur avec l'acheteur potentiel via email, tout en localisant facilement le vendeur.



JERICHO, un taureau de 18 mois vendu en 3 jours, après une annonce passée sur ce site.

Apporter des garanties de potentiel génétique

www.genomik.fr est le seul site à ne proposer à la vente que des reproducteurs génotypés. Les acheteurs ont ainsi la garantie d'y trouver des animaux disposant d'un profil génétique connu, puisque évalué par la génomique.

L'information mise à disposition leur permet de sécuriser leur choix en prenant en compte un nombre beaucoup plus important de caractères, tels que les nouveaux caractères qualitatifs qui ont un impact sur les conditions d'élevage. Parmi les informations génomiques fournies, on retrouve des index sur la qualité de la mamelle et des trayons, la solidité des aplombs, l'instinct maternel et le comportement des animaux.





Chronique ovine

Le petit matériel nécessaire pour l'agnelage

Ces petits équipements, peu onéreux, facilitent le travail pendant les agnelages. Pour les brebis qui présentent un prolapsus, des pessaires propres (avant la mise bas) et du galon de Bühner (après la mise bas) sont disponibles dans la pharmacie d'agnelage. Le pélican est désinfecté pour sonder les jeunes agneaux qui refusent de téter. La lampe chauffante est en état de marche pour réchauffé un nouveau-né ou le coin des *«biberons»*. Une corde à *«veau»* pour faciliter une adoption et éventuellement une cordelette pour aider à faire naitre un agneau sont également rangées. Des gants à usage unique sont disponibles pour un agnelage difficile afin de prévenir la transmission d'une maladie infectieuse.

Plusieurs petits équipements utilisés toute l'année sont particulièrement utiles pendant l'agnelage. Le thermomètre est l'un d'entre eux. En effet, une température supérieure à 39,5/40°C est synonyme de problème infectieux et donc de recours à un antibiotique. Pour réaliser les injections, en particulier sur un petit agneau, l'utilisation de seringues et d'aiguilles à usage unique (de couleur jaunes, bleues et roses) est conseillée. Enfin, des petites bouteilles ou des poches à glaçons de colostrum (de brebis, de vaches ou de chèvres) sont stockées dans le congélateur, prêtes à être décongelées.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les deux vidéos *«une pharmacie d'agnelage bien garnie»* sur www.idele.fr.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ Ciirpo



Le thermomètre, indispensable pour soigner au mieux.

Agroéquipements

Le marché résiste à la crise

Selon Axema, le repli du marché des agroéquipements devrait s'atténuer en 2016, à condition bien entendu que le prix des denrées agricoles manifeste un début de reprise.

Selon l'Union des industriels de l'agroéquipement (Axema), le marché français des agroéquipements a atteint 5,4 milliards d'euros en 2015, dont 1,6 milliard pour les seuls tracteurs agricoles. Sous l'effet conjugué à partir de septembre 2015, d'une reprise des importations et d'un effondrement des exportations, le repli du marché français a été moins important que la prévision initiale (- 3 % au lieu de -11 %).

C'est néanmoins la deuxième année consécutive de baisse après le pic de 2013 où le chiffre d'affaires de la profession avait atteint 6,6 milliards d'euros. Pour l'année 2016, Axema s'attend à un nouveau repli de la production française de 4 % à 4,1 milliards d'euros en 2016. Mais en tenant compte d'une légère croissance des exportations de +3 % ainsi que de celle des importations (+4 %), le marché apparent (production – exportations + importations) s'établirait à 5,3 milliards d'euros, soit une nouvelle baisse de 1,8 % sur 2015.

Ces perspectives sont corroborées par l'enquête réalisée auprès des chefs d'entreprise réalisée en janvier 2016. Le climat conjoncturel est sable depuis deux mois. L'indicateur synthétique se maintient à un niveau supérieur à sa moyenne de long terme. Concrètement, pour les machines et les équipements, le solde d'opinions des dirigeants est positif depuis le mois d'août 2015, situation qui ne s'était pas produite depuis l'été 2011, selon Axema. Ainsi ces perspectives laissent présager un redressement de la production de machines et d'équipements dans son ensemble dans les mois à venir. Pour les machines agricoles, cela pourrait se traduire par une baisse plus modérée de la production en 2016, de - 4 % après – 7 % en 2015.

Les responsables d'Axema ne cachent pas que la mesure de suramortissement décidé par les pouvoirs publics a favorisé des décisions d'investissement des agriculteurs ou a accéléré leurs achats fin 2015. Il pourrait en être de même en 2016, même si l'effet est plus limité. Reste que les perspectives d'une amélioration du revenu sont toujours en panne et que le redressement des cours des matières premières agricoles se fait attendre. Autant d'indices qui devrait mettre un bémol à une tendance plutôt encourageante.

Perspectives défavorables en Europe et dans le monde

L'indice du climat des affaires européennes montre que les prévisions pour la situation future sont toujours pessimistes. La proportion d'opinions négatives s'est toutefois réduite fin 2015 par rapport à 2014, laissant toutefois espérer un solde à l'équilibre début 2016, selon Axema. Les perspectives sont toutefois meilleures dans les pays méditerranéens suivis des pays scandinaves. En revanche, les dirigeants interrogés prévoient une forte baisse du chiffre d'affaires dans les six mois à venir en Pologne, en Allemagne et dans les pays d'Europe orientale. Dans le monde, le repli des marchés américain et européen, la chute du Brésil ainsi que la moindre croissance en Chine maintiennent l'indicateur synthétique du climat des affaires mondiales en position négative.

Sas Naudot-Mazeron

5 journées portes ouvertes.

Le constructeur de Magny près d'Avallon a invité les agriculteurs du 29 mars au 2 avril à venir découvrir sa gamme de produits notamment toute une gamme de contention fixe, de parcs et cages de contention, pour bovins et ovins. Parmi toute la gamme, citons le Bovicercle, parc de contention fixe en cercle qui facilite le traitement et l'embarquement des bovins en toute sécurité.

Ce parc de contention fixe circulaire permet, une fois les animaux rentrés dans l'espace de tri, de les pousser grâce à une barrière tôlée anti-retour vers un couloir ou pour pesée ou une aire d'allotement ou embarquer. Toutes les barrières périphériques sont également tôlées, les bovins sont ainsi plus facilement attirés vers le passage. Le Bovicercle peut être installé en extérieur ou en intérieur. Son diamètre est modulable en fonction des contraintes de l'éleveur (surface disponible, taille du troupeau,…) Une version ovine existe également avec une hauteur de barrières tôlées inférieure.



En 2015, un plateau quatre roues affichant un PTAC maxi de 17 tonnes, a été mis sur le marché. Cinq longueurs de plancher sont disponibles : 6, 7, 8, 9 et 10 m. Ces plateaux bénéficient d'un essieu avant sur suspension (1/2 tandem) monté sur un double châssis oscillant. Le châssis est composé de deux longerons type routier en poutrelles IPE 300 et de traverses en tubes rectangulaires 80/40 tous les 40 cm. Les échelottes repliables sont galvanisées et adaptées aux bottes rondes, ce qui permet de gagner 1 mètre sur la longueur.

Enfin, pour répondre à la demande du marché et pour compléter ces trois modèles de bacs à eau carrés (1350, 2700 et 4000 l), Naudot-Mazeron commercialise maintenant quatre bacs ronds galvanisés de 400, 600, 1000 et 1250 litres.

▶ Des professionnels à votre service



AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - 06 81 32 69 56
eta.prommer@gmail.com

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+ 25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Nouveautés

Exel s'offre l'américain Apache et se sépare des semoirs Herriau



Le groupe Exel Industries renforce sa présence en Amérique du Nord avec le rachat d'ET Works, fabricant des automoteurs de pulvérisation de la marque Apache. Ce constructeur basé dans l'Indiana commercialise des appareils spécialement adaptés au marché américain. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 90 millions de dollars en 2015. Avant la chute du marché, son CA avait atteint 140 millions. Le groupe Exel compte développer la présence d'Apache dans le reste du monde en s'appuyant sur le savoir-faire et le réseau de distribution de ses marques (Agrifac, Berthoud, Caruelle-Séguip, Hardi-Evrard, Matrot, Tecnoma...). Représentant un chiffre d'affaires inférieur à un million d'euros sur un secteur qui n'est pas le coeur de métier du groupe, l'activité semoirs de précision Herriau ne représente plus un axe de développement pour le groupe Exel. Elle est revendue à son importateur belge Vallaey Landbouwmachines SA qui assurera désormais la construction et la vente des semoirs Herriau. **M. P.**

Kuhn renouvelle ses épandeurs Axis



La gamme d'épandeurs Axis série 2 accueille 4 modèles dont les capacités évoluent. La modification des trémies et des châssis s'accompagne d'un nouvel éclairage à leds intégré. Les disques d'épandage reçoivent de série des palettes avec revêtement anti-usure. Le système de pesée disque par disque EMC est étendu. En version à entraînement mécanique M-EMC, il peut équiper les Axis 20.2 et 40.2. Plus précise et confortable à utiliser, la version à entraînement hydraulique H-EMC est disponible sur les Axis 40.2 et 50.2. Le système de largeur variable (manuel ou automatique par GPS) est proposé en deux niveaux. Sur les appareils avec réglage manuel du point de chute, le VS4 gère deux sections par côté. Avec un réglage électrique du point de chute, le VS8 offre 4 sections de chaque côté. Le pilotage en cabine est assuré soit par le terminal couleur Quantron soit par un terminal isobus : le boîtier CCI 200 fournit par Kuhn ou un des 35 terminaux isobus compatibles. **M. P.**

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 30/03/2016	Bourg-en-Bresse 05/04/2016	St Christophe-en B. 30/03/2016	National 30/03 au 05/04/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,96 €	3,92 €
	R	3,45 €	3,45 €	3,60 €	3,47 €
	O	-	3,10 €	-	3,11 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,05 €
	O	-	2,90 €	-	3,02 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,68 €
	P	2,55 €	2,55 €	-	2,45 €
Génisses VML	U	3,87 €	4,35 €	4,60 €	4,21 €
	R	3,67 €	3,60 €	3,81 €	3,59 €
	O	-	3,10 €	-	3,04 €
Taureaux VML	URO	-	2,50€	2,67 €	2,54 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 05/04/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,98	
250-300 kg	-	3,07	2,86	
300-350 kg	-	2,82	2,61	
350-400 kg	-	2,73	2,60	
400-450 kg	-	2,62	2,42	
450-500 kg	-	2,49	2,39	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,23	
250-300 kg	-	2,45	2,37	
300-350 kg	-	2,47	2,25	
350-400 kg	2,63	2,38	2,27	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,34	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,24	
400-450 kg	-	2,22	2,20	
450 kg et +	-	2,15	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,63	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,99	1,91	-
5 -10 ans	-	1,89	1,72	-
+10 ans	-	1,79	-	
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,69	2,18	1,89	

Bovins : 1512
Apports importants. 84% de vendus.

BROUTARDS : L'ambiance est retombée après plusieurs semaines de hausses successives. Les cours enregistrent un léger recul dans toutes les catégories de poids.

LAITONNES GÉNISSES : L'offre très importante cette semaine conjuguée à des besoins en retrait, provoque une vente pénible à des cours en nette baisse et avec de nombreux invendus. L'impact est limité dans les lourdes, mais il est important dans les laitonnes légères ou médiocres. Il est notamment avventué par le nouveau protocole FCO pour l'export vers l'Espagne.

TAUREAUX : Cours reconduits.

VACHES : Apports satisfaisants et acheteurs plus nombreux. Malgré tout, les cours n'évoluent pas et l'ambiance reste morose. La météo peu clémente ces jours-ci n'arrange rien.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 29/03/2016

Bovins (426)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 400 kg	660 - 1100	2,43 - 3,06
440 à 490 kg	1150 - 1200	2,36 - 2,61
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
225 à 320 kg	570 - 800	2,37 - 2,63
340 à 390 kg	770 - 940	2,30 - 2,57
Génisses		
425 à 540 kg (16-24mois)	810 - 1150	1,99 - 2,36
470 à 700 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
940 à 1130 kg	1510 - 1770	1,56 - 1,61
Vaches		
Vaches légères	800 - 1080	
Vaches entre deux	1120 -1290	
Vaches lourdes	1310 -1640	

En mâles, le placement est régulier à des tarifs très fermes, un seul lot invendu. Sorties toujours importantes en femelles mais les tarifs sont revus à la baisse avec quelques invendus. Vente plus difficile en vaches à des cours plus discutés.

Divers : Deux laitonnes culardes pesant 233 kg vendues 1470€ soit 6,31 € du kilo vif. Une génisse formée de 2014 pesant 456 kg vendue 1720 € soit 3,77 € du kilo vif.

Bovins gras : 8
Vaches de viande : 3,58 à 3,60 kg de viande
Vente difficile.

Prochain marché le lundi 4 avril aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 06/04/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,87	2,70
300 à 350 kg	nc	2,52
350 à 400 kg	2,68	nc
400 à 450 kg	2,66	2,50
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	2,35
350 à 400 kg	nc	2,28
Génisse		
(24-36 mois)	2,79	1,99
Vaches		
- 5 ans	1,95	1,78
de 5 à 10 ans	1,82	1,70
+ 10 ans	-	1,60

Broutards : Demande limitée cours péniblement reconduits.
Laitonnes : Peu de demande, cours toujours en baisse

Vaches-Génisses : Dans la marchandise de qualité triée sévèrement les cours se maintiennent, pour toutes autres catégories les cours baissent. Releve importante : 20%.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 05/04/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	- 0,05
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	- 0,05
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	- 0,10
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	1,95 €	- 0,05
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	1,95 €	- 0,05
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,90 €	- 0,10

Tendance : vente très calme dans toutes les catégories. Des invendus en femelles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 28/03/16 au 03/04/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,74 €	-
350 kg	-	2,57 €	-
400 kg	-	2,53 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	-
500 kg	-	2,24 €	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	2,36 €	2,30 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

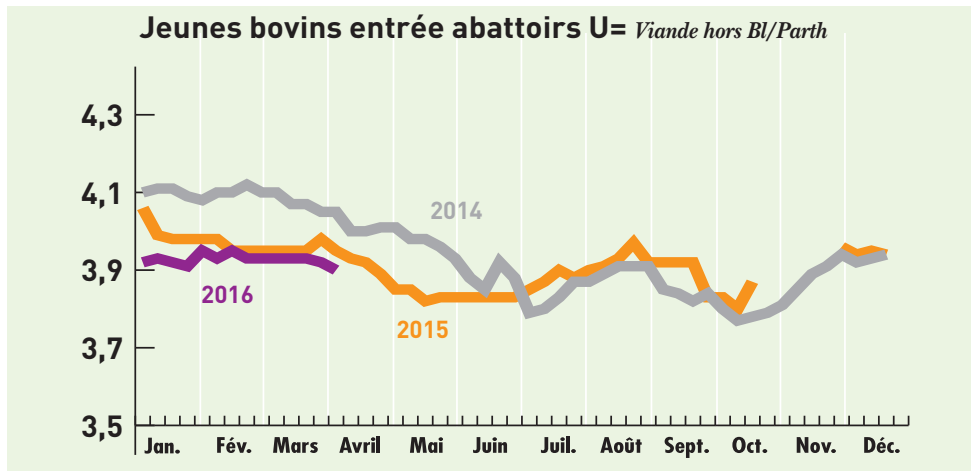
Tendance : marché équilibré cours reconduits.

À partir du 23 février 2016, *les modalités de cotations des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion des animaux avec ASDA rouge, exclusion des animaux croisés (39) issues de deux parents croisés (39). Il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.*

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 28/03/16 au 03/04/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,90 €	3,73 €	-			
Races mixte		-	3,50 €	3,49 €	-		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,31 €	-	-
Races lait						2,88 €	2,86 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,96 €	3,84 €	3,77 €	3,46 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,93 €	3,80 €	3,75 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,11 €				
Races mixte				3,25 €	3,19 €	-	
Races lait					-	2,79 €	2,76 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,67 €	4,32 €	4,04 €	3,93 €			

Tendance : marché plus difficile que l'an dernier malgré la période Pascale.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 28/03/16 au 03/04/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,97 €	3,90 €	3,86 €	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,60 €	4,11 €	3,98 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,83 €	3,75 €				
Races mixte					3,28 €	3,28 €		
Races lait						2,81 €	2,75 €	2,70 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,76 €	4,49 €	4,20 €	3,95 €				

Tendances SEM. 14 / 2016

Bovins de boucherie

L'ambiance est morose, avec des acheteurs qui ne présentent que des besoins ciblés d'appoint. En face, les éleveurs sont de plus en plus résignés avec des besoins de trésorerie qui les forcent à vendre en dessous de leur prix de revient. La tendance est lourde y compris dans les femelles haut de gamme, avec des boucheries qui ont vu leur vente se tasser sur la fin du mois. Les bonnes femelles de qualité bouchère voient leurs tarifs revus à la baisse. La tension prend de l'ampleur dans les allaitantes de choix secondaire ou bas de gamme. Les tarifs se stabilisent dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, l'ambiance est morose avec un déséquilibre offre/demande qui pèse de plus en plus sur la tendance. La demande italienne est peu soutenue et le marché intérieur souffre également du recul de la consommation. Les tarifs s'orientent à la baisse avec des engraisseurs très inquiets pour les semaines à venir pour les races à viande. ■

Broutards

La signature de l'accord bilatéral avec l'Espagne redonne un nouveau cadre aux échanges. Cet accord appliqué dans chaque pays cherche à protéger l'Espagne du sérotype 8 et la France des sérotype 1 et 4. Les mouvements ne sont possibles que pour les animaux vaccinés issus de troupeaux vaccinés (rare pour le moment) ou avec une PCR précédée d'une désinsectisation (y compris pour les animaux vaccinés à 60 jours). L'activité commerciale reste intimement liée au statut vaccinal des animaux. La vente est assez régulière pour les bons mâles Charolais ou Limousins pesants de 250 à 350kg. La demande italienne est moins soutenue dans les plus de 450kg avec un commerce impacté par la mévente dans le jeune bovin. Les transactions sont difficiles dans le bétail ordinaire non vacciné ou non désinsectisé. Dans les femelles, l'offre couvre très largement les besoins des marchés exports. Les tarifs se dégradent sur l'ensemble des catégories. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités sont un peu plus étoffées après le commerce perturbé de la semaine de Pâques, mais les intégrateurs ont des besoins pour les sorties de septembre. La tendance est positive dans les veaux laitiers, mixtes ou croisés laitiers et la prise en charge des PCR par l'état jusqu'au 30 juin permet de maintenir l'export vers l'Espagne. Dans les bons veaux croisés (jaunes ou Blanc Bleu), le commerce est plus calme avec une légère tension sur le marché. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 4 avril) :
«Marché légèrement plus fluide en femelles. Conjoncture toujours délicate en JB ».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 4 avril) :
«La rareté de l'offre permet la fermeté des cours ».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/03/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,46 - 3,84	3,33 - 3,45
Laitons (38-44 kg)	-	3,42 -3,66	-
Laitons (+44 kg)	-	2,91 - 3,65	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,32 - 1,49	1,21 - 1,30	-
Divers			
Béliers (10) : 80 à 107 €	1,21 - 1,75	-	
Agneaux maigres : 73 à 78 €	-	2,32 - 2,61	-
Caprins : 10 à 38 €		-	0,28 -0,62
Boucs :			
Divers : 2			

Ovins : 399
Vente totale dans toutes les catégories àdes cours reconduits.

Effectifs : Agneaux: 242- Brebis : 116
Béliers : 8 - Caprins : 31 - Divers : 2

Prochain marché le lundi 11 avril (pesée à 7h, vente à 9h).

L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 29/03/2016*

Ovins : 60	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	95 - 148	2,07 - 3,30
Brebis	50 - 90	0,83 - 1,19
Béliers	-	-

Vente rapide et quasi-totale en agneaux à des cours plus fermes. Bonne demande en brebis a des cours plus soutenus.

Prochain marché le lundi 04 avril 2016 aux horaires habituels.

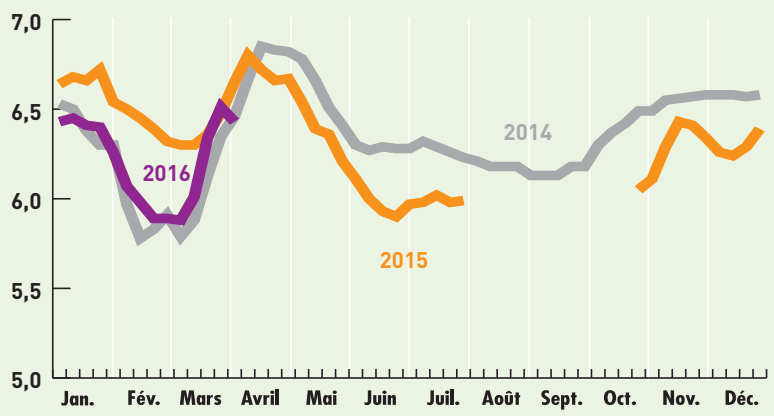
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 28/03/16 au 03/04/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,43 €**	**5,94 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,39 €**	**5,96 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,52 €**	**5,35 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 28/03/16 au 03/04/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,43 €	**7,69 €**	**2,48 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 28/03/2016 au 03/04/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	7,50 -0,11	7,53 -0,09	7,50 -0,09	-	-	-	-	-
	R Var.	7,12 0,01	6,99 -0,12	6,90 -0,08	-	6,48 -0,18	6,53 -0,16	-	-
	O Var.	6,25 0,10	6,16 0,06	6,00 -0,10	-	6,03 -0,01	6,03 0,07	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	7,37 -0,01	7,31 -0,04	6,46 0,07	-	-	6,52 0,06	-
	R Var.	7,00 0,03	6,95 -0,01	6,76 -0,07	5,97 -0,12	6,43 0,02	6,39 0,01	6,18 =	5,73 -0,03
	O Var.	6,24 -0,04	6,26 -0,04	6,25 -0,03	5,57 -0,06	5,94 0,01	5,96 0,03	5,85 -0,01	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	5,52 -0,07	5,42 -0,05	-	-
	O Var.	-	-	-	-	5,35 -0,09	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Marché d'après Pâques équilibré. Brebis : Marché saisonnière équilibré avec peu d'apports . **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

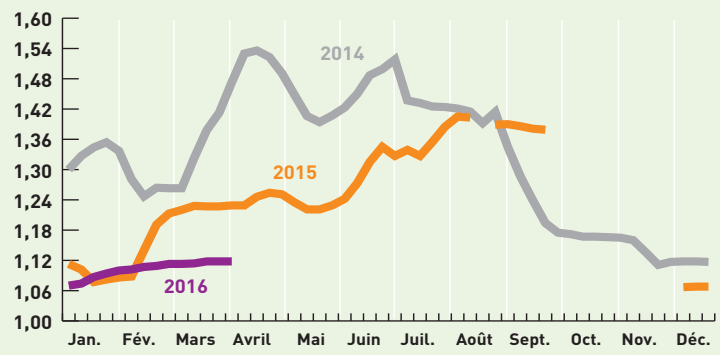
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 648 porcs présentés) — *Cotations du lundi 4 avril 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,118 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/03/16 au 31/03/16*

1,37 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

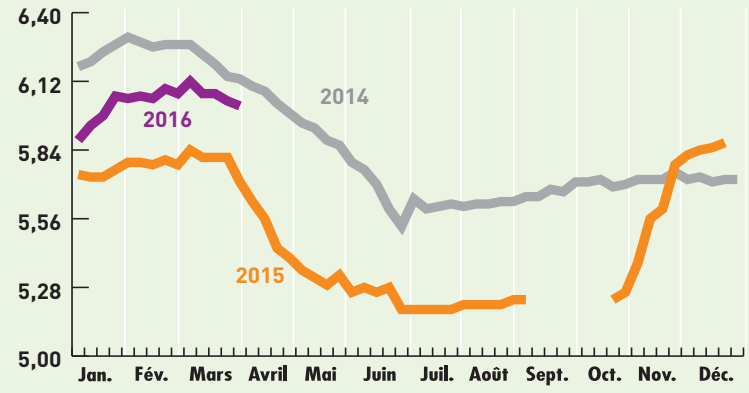
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/03/16 au 03/04/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,05 €**	-	-
U	**9,67 €**	**7,54 €**	**6,31 €**	**5,00 €**
O	-	**6,02 €**	**4,89 €**	**4,02 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 29/03/16 au 04/04/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	75	**525 - 585 €**	**375 - 430 €**	**230 - 290 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**210 - 280 €**	**130 - 160 €**	-	**55 - 80 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**350 - 460 €**	**210 - 290 €**	**190 - 230 €**	**100 - 130 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**480 - 560 €**	**340 - 400 €**	**240 - 280 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	772	**210 - 330 €**	**150 - 200 €**	**120 - 180 €**	**70 - 110 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/03/16 au 03/04/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,55 €**	**2,28 €**	**1,55 €**	–
Bons	**2,23 €**	**1,93 €**		

Céréales

Marché du 29 mars 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	avr.-juin	132	N	C
Nord Côte-d'Or	220/11	avr.-juin	131	N	C
Aube/Yonne	meunier	mars-juin	132	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	mars-juin	124	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	avr.-juin	120	N	C
Nord Côte-d'Or	selon qualité	avr.-juin	119	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saône	selon PS	avr.-mai	195	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saône		avr.-mai	124	N	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		mars-juin	140	N	C
Sud Côte d'Or		mars-juin	142	N	C
Pois	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager	avr.-juin	190	N	C
Yonne	fourrager	avr.-juin	187	N	C
Côte d'Or	fourrager	avr.-juin	190	N	C
Féverolle	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		inc.		C

Matériel

Tracteur

01 - Vds 2 pneus 18-4-38 tubless 75% usure prix 140 E/pièce - 2 pneus Petlas 18-4-30 usure 5% prix 300 euros/pièce 14 ply pour raison montagne
✆ **04.79.87.68.55. après 20 h**

18 - Vds tracteur New Holland TM 125, 2001 - pulvé Berthoud Racer DPA, 24 m, 2005.
✆ **06 50 22 55 15.**

26 - Vds tracteur Renault 120 54 TZ an 1991 7100h avec ou sans épareuse Rousseau 7 mètres.
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Vds Same Sylver 90 ch de 97, 6900 h, chargeur ø40, tbé, exo TVA.
✆ **06 16 55 52 06**

38 - Vds tract FIAT 70.66 2RM, 8650 heures, année 1986, bon état général 5000 euros.
✆ **06 73 39 97 45**

38 - Tracteur FORD 4630 CABINE de 1995 première main, 2600 heures, Bon état, révision 2016, puissance admin. 13 CV, Chargeur AGRAM
✆ **04 76 98 45 49**

38 - Vds citerne à eau galva 2500 avec pompe pour remplir 2000€. Motofaucheuse Aebi moteur diesel coupe 1 60 TBE 700€.
✆ **06 75 04 60 70**

38 - Vends tracteur JD 6510, 6300 heures, relevage avant, jumelage, tasse-avant , année 1999, TBE.
✆ **06 10 41 70 30**

TRACTEURS 4 RM

Massey Ferguson		
MF 8140	160 cv	1995
MF 8210	45 cv	2000
MF 8120	145 cv	1996
MF 6480	145 cv	2004
MF 6475	140 cv	2006
MF 6290	135 cv	2000
MF 3080	100 cv	1988
MF 6170	110 cv	1995
MF 6160	100 cv	1996
MF 3050	85 cv	1993
MF 3645	145 cv	1992
MF 699	100 cv	1986
John Deere		
7710	170 cv	2001
Fendt		
818 TMS	185 cv	2010
Same		
Antarès 110	110 cv	1994
Landini		
Legend	15 cv	1999
Case IH		
Magnum 7720		1998
International 743		1981
Ford		
6610	90 cv	1983

TRACTEURS 2 RM

Massey Ferguson
MF 178 + chargeur
Renault 651

PULVÉRISATEURS

Berthoud
Automoteur Boxer 4000 R
Trainé Racer 3 200 L.
Porté 1 200 L. à 1 500 L.
Blanchard
Trainé 4 000 L., 28 m.
Porté 1 000 L., 24 m.
Rouleaux hydrauliques
10 m., 8,30 m., 6m.

SARL **LUCAS**
89 - Cruzy le chatel 03 86 75 20 98
MASSEY FERGUSON

- IH 4X4 845 XL Pneus neufs 7 500 €
- JD 21.40 TBE 4x4 8 000 €
- Case CVX 120 2001 4160 h 24 000 €HT
- Valtra T 151 2008 4100 h avec Bati Quick 75
- Renault 836 RZ 2003 7900 h mot. 6000 h 22 000 €HT
- Lamborghini II R3 EVO 100 année 2010
- H 3520 avec fourche Mailleux 100-5 godet croco

CASS TRACT
Tél. 03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44

69 - A vendre une dizaine de lits une place avec matelas.
✆ **06 78 26 68 51 ou 04 74 70 30 02**

89 - VENDS Renault Arès 826 RS 2004, 180 ch, cab. susp., rel. av + masse + 3 pneus AR, 2 AV, 29 000 euros à débattre (réf. 1304)
✆ **06 13 21 95 69**

Travail sol

01 - Earl Henry vend semoir à maïs Carraro 1986, a semé 400 ha + taureau Limousin 4 ans docile
✆ **06.25.39.63.95**

01 - Vds semoir à maïs Kuhn 6 rangs toute équipée, charrue vari master 122,4 corps
✆ **06.83.12.49.54**

Récolte

01 - Vds presse John Deere 336 bon état général prix 2400 euros
✆ **04.74.69.40.64. hr ou 06.30.65.25.48**

01 - Vds faneuse Class 2 toupies andaineur Kuhn GA 280 presse New Holland Sup 65
✆ **04.74.36.73.41. après 20 h**

01 - Vds foin en bottes ronde - Région bresse
✆ **06 40 18 07 28**

07 - Vds presse John Deere moyenne densité 342 remorque Deves 5T freins hydrauliques
✆ **06 24 80 71 60**

21 - VEND MB Dronningborg MF D 8500 révisée avec factures, 1 500 h., hydro., cabine, clim., broyeur paille 5 secoueurs, chariot, coupe 4.30 m., 12 000 euros (réf. 1010)
✆ **03 80 26 57 39**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 130C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS cueilleur à maïs Gerinhoff 8 rangs, maïs star horizon, année 2012 (réf. 1405)
✆ **06 87 12 42 57**

38 - Vends 250 petites bottes de luzerne 2ème et 3ème coupe.
✆ **06 18 04 82 57**

55 - Vds round baller New Holland 644, très bon état, révisé, prix à débattre.
✆ **06 75 71 46 67**

71 - Vends presse BR New Holland BR750A 2008, ficelle, filet.
✆ **06 78 41 61 46 ; 06 80 00 45 57**

Traitement

26 - Vds pulvérisateur Jerphanion 600l, rampe 12m 3 buses treuil pompe 105l/mn TBE 1200 euros AD..
✆ **06 86 40 75 88**

58 - VENDS rampe alu. Pommier, 24 m., 1 200 l. montée sur chassis, - tracteur enjambeur Derot, TBE, roues étroites complètes 270/95/48 - 11.2/32 8.3/44, TBE (réf. 140C)
✆ **06 70 95 80 46**

Distribution

69 - Vds TBE semoir Vicom avec sous solveur enfouisseur d'engrais + réhausse L 82 cm. - 780 euros.
✆ **06 82 38 36 90**

Irrigation

26 - Vds couverture intégrale Perrot alu 1 ha 80 + 31 perches Irrifrance + 25 tuyaux sphériques galva diam. 75 BE.
✆ **06 86 40 75 88**

Agri. divers

01 - Vds 2 roues étroites avt Taurus 11/2/R32 - 2 roues arriere Kleber 11/2/R32 bé prix 2000 euros à déb.
✆ **06.14.77.42.74**

18 - Vds MB MF520, 3,60 m, PBE - semoir Nodet GC, 3 m - charrue 4 c, dep. hyd. - fourche Agram BH - vibro Sicam, 5,30 m RM - herse Sicam, 6,30 RM - cuve GNR, 2.000 l + pompe neuve - cuve eau, 3.000 l. A débattre.
✆ **02 48 72 71 23.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (110E)
✆ **07 86 22 52 61**

26 - Cause cessation vends ensemble vidange curage tracteur + citerne toutes options prix à débattre
✆ **06 18 70 42 98**

26 - Vds Ford 5600 75cv 4800h BE 5800 euros, fendeuse bûches 16t 1000 euros, broyeur déchiqueteur Farmi 200 euros.
✆ **06 83 00 65 05**

26 - Vds pulvé Hardi 800l 1600 euros, pompe Caprari 25m3/h 2000 euros, élévateur 3e point 1500 euros.
✆ **06 71 56 37 53**

38 - Vds épareuse Rousseau 452 SP pompe et moteur en fonte, bon état 4m50.
✆ **06 12 05 40 97**

39 - Vds andaineur double Kuhn 6m, faucheuse à disque Kuhn 2m, brabant Fenet 5 fers SB grand dégagement, mélangeuse bol Zago 13m3, désileuse pailleuse 3m3, séparateur à grains 50 et 100 q/h, bennes 5 et 6t Legrand, bétaillère Mazeron 4m, remorque 4 roues Duthion, chariot de coupe, préparateur sol ABK 5,40 m bas prix, surélévateur autonome avant ou arrière avec pince-bottes Altec, chargeur Quick 2000 et recherche faucheuse tambour Fhar KM22 ou autre
✆ **03 84 70 19 44 le midi ou 03 84 70 02 77 le soir**

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad largeur 3 m trés bon état - an 2010 - 9000 euros (neuf 14500 euros) - possibilité transport
✆ **06 70 41 85 26**

55 - Vends TX 36 2.956 H 5,10 m, pulvé 28 m Gps toutes options état exceptionnel, tracteur New Holland 8560 7.750 H et TS 110A 2.300 H, combiné packer semoir 4 m, benne 10 T - 12 T, regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

67 - Achète tracteur 90-120 cv si pos. 4/4 b. occas, pompe ou gr. irri. fertiliseur. Vends plants de fraises, frigo, échalotes pour planter + conso.
✆ **06 14 36 28 98**

69 - Vend 2 roues arrières de tracteur complètes 16.9.30. 400 € les 2.
✆ **06 13 52 27 12**

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

allopneus.com — LEADER DE LA VENTE DE PNEUS SUR INTERNET
anciennement PNEUS FRANCE NORD PFN
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 2 PNEUS
0 811 140 128 (Service 0,06€/min + prix appel)
Fax : 04.26.07.86.38
ALLOPNEUS.COM - CS30470 13096 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

3% DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE* AVEC LE CODE EA3P2016

RM TAURUS	€HT	RM DIAGONAL	€HT	AVANT TRACTEUR	€HT
11.2R24 114A8 POINT8	219	11.2-28 8 PLIS	160	4.00-19 4PLIS	28
270/95R46 142 A8 RC95	220	12.4-28 8PLIS	179	5.00-15 4PLIS	33
12.4R24 119A8 POINT 8	255	13.6-24 8PLIS	183	4.00-16 4PLIS	34
11.2R28 121A8 POINT 8	260	13.6-28 8PLIS	203	5.50-16 6PLIS	40
12.4R28 121A8 POINT 8	280	14.9-24 8 PLIS	215	6.00-16 6PLIS	44
13.6R24 121A8 POINT 8	290	12.4-32 8 PLIS	220	4.00-15 6 PLIS	49
13.6R28 123A8 POINT 8	340	14.9-28 8 PLIS	235	6.00-19 6PLIS	49
14.9R28 128A8 POINT 8	365	16.9 -30 8 PLIS	309	6.50-16 6PLIS	53
PROMO EXCEPTIONNELLE TAURUS		16.9 -34 8 PLIS	365	7.50-16 8PLIS	65
230/95R32 128 A8 RC95	153	18.4-34 8 PLIS	419	7.50-18 8PLIS	72
18.4R30 142 A8 POINT 8	336	18.4-38 8 PLIS	480	7.50-20 8PLIS	87

PNEUS TOURISME - UTILITAIRE - 4X4 - QUAD - MOTO - PL - JANTES
Fabrication de jantes et roues sur demande • Jumelage
Roues Etroites sur mesure • Espaces verts • Forestiers • Manutention et Industriel
*Valable pour l'achat de 2 pneumatiques minimum parmi la gamme Agricole, pour livraison uniquement en France métropolitaine (y compris Corse et Monaco), jusqu'au 31 mai 2016 inclus. Non cumulable avec d'autres remises en cours.

Remorque Lambert — ALLIANCE
Travaux Publics TP 240 - 24 T PTC porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

CABI CAILLOL — Tél. 05 63 56 44 37 — www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE RÉUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

Elan — ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA7 - Photos non contractuelles

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEUR/TÉLESCOPIQUE

		an	Heures	CV
CASE IH	JXU 85, char agram Q435	2010	3700	86
CLAAS	Celtis 426 RA + char MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS	Celtis 436 RX + charg MX T8	2007	3900	82
CLAAS	Celtis 456 Plus RX, Invers hydro - 3 DE	2008	5400	102
CLAAS	Axos 310, batis MX	2011	1900	75
CLAAS	Axos 330 CX, char MX 80,5	2011	3500	90
CLAAS	Ares 547 ATZ, cab susp., TBE	2006	2700	95
FENDT	310, vario, charg manip. MP100	2013	2090	105
JOHN DEERE	6420 PDF av., TLS,	2003	5300	110
JOHN DEERE	6230 P + char JD, 633 bms 190	2008	7100	100
JOHN DEERE	6105 R, char JD 310 + bms 190	2013	1600	105
MASSEY FERGUSON	6150, boite dynashift	1995	5111	95
MASSEY FERGUSON	4270, bt 24/24	2000	4200	110
Télesco. DIECI	agriplus 407, 7 m, 4 T	2013	2800	140
Télesco. DIECI	agristar 377, 7 m, 3,7 T	2008	4900	127

MATERIEL DIVERS

		an	capacité
Andaineur	KUHN - GA 3501 GM, tandem	1999	3,50 m
Andaineur	KUHN - GA 4121 GM, tandem	2000	4,10 m
Andaineur	KUHN - GA 6520, andain latéral	2008	6,50 m
Andaineur	CLAAS liner 350, tandem	1997	3,50 m
Andaineur	KRONE swadro 461, tandem	2003	4,60 m
Distri. engrais	PROLOG CNX 6120, tapis DPA, dbl disque	2007	8 m³
Distri. engrais	KUHN ZA- 800, BE	1992	12m/800L
Semoir graines	GASPARDO - Matra 300,tremis 1000L	2012	6 rgs
Semoir en ligne	AMAZON - combi HR semoir + herse, BE	2003	3 m
Enrubaneuse	ENRIA - poste fixe, film 750 ou500, com digital		
Enrubaneuse	DOUCET - PS, com hydrau, compte tour	1998	
Tonne à lisier	PICHON - TC7, bras pompage	1997	7000 L
Épand. fumier	GILIBERT - helix 8, tapis noix neuf	2009	8 m³
Épand. fumier	CARGO - KVX 9000, porte hydraulique.	2004	9T
Épand. fumier	LEBOULCH - goliath 162, porte guillotine	2011	16 m³
Rem. Bétaillère	CARGO - VX 6900, 10/11 bêtes	2007	
Faneuse	FELLA - TH 901 TRANS, 8 toupies, semi portée	2007	9 m
Faneuse	KUHN - GF 7601 MH, 8 toupies, portée	2003	7,60 m
Faneuse	KUHN - GF 8702, 8 toupies, portée	2011	8,70 m
Faneuse	KRONE - KW6. 72/6, 6 toupies, portée	2005	6,70 m
Faneuse	POTTINGER - HIT 69 AZ, 8 toupies, semi porté	2004	6,90 m
Faneuse	POTTINGER - HIT 91 NZ, 8 toupies, porté, *révisée.*	2006	9 m
Faucheuse	STOLL - SB 2402, 6 disques, destockage	2007	2,40 m
Faucheuse	CLAAS - DISCO 3450 +, 8 disques	2011	3,40 m
Faucheuse	KUHN -GMD 602, sus. oléo pneumatique	1999	2,40 m
Faucheuse	KUHN -GMD 602, sus. oléo pneumatique, TBE	1999	2,40 m
Faucheuse	KUHN -GMD 700 GII HD, 7 disques, *révisée*	2008	2,80 m
Faucheuse	KUHN -GMD 700 GII, , susp. pneum, 7 disques	2007	2,80 m
Faucheuse	KUHN -GMD 800 GII FF, chang. rap couteaux	2008	3,10 m
Faucheuse	KUHN -GMD 2810 FF, 7 6 assiettes, TBE	2010	2,67 m
Conditionneuse	JOHN DEERE - 328, portée, condi fléaux, TBE, *révisée*	2000	2,80 m
Conditionneuse	JOHN DEERE - 1360, tête std, destockage	1997	3 m
Conditionneuse	JOHN DEERE - 530, déflecteurs hydr., rouleaux	2011	3 m
Conditionneuse	KVERNELAND - 337, tête std., destockage	1997	2,80 m
Conditionneuse	POTTINGER - Cat nova 310 T, épandage large	2001	3,10 m
Conditionneuse	KUHN - FC 303 GC, timon central, *révisée*	2006	3 m
Conditionneuse	KUHN - FC 300 G, timon central, BE	1998	3 m
Covercroop	QUIVOGNE disque- système en V	1979	2,4 m
Dechaumeur	RAU - dents + disques, non stop méca.	2001	3 m
Herse rotative	KUHN - HRB 303 D, TBE, *révisée.*	2004	3m
Binеuse à maïs	MONOSEM - supercrop SCD, fertiliseur	2011	6 rgs
Herse de prairie	PONGE - EP 6, 3 rgs étrilles, *révisée*	2006	6 m
Herse de prairie	AGRIMAT - EB 660 3HXX, 2 rgs étrilles, *révisée.*	2007	6,60m
Presse B.R.	CLAAS - Rollant 240, ameneur alternatif	2004	1,80 m
Presse B.R.	MASSEY FERG 166 vlr, ficel-filet, destockage	2005	2 m
Presse H.D..	KRONE - 1270, graissage centralisé, *révisée*	2008	2,20 m

M.C.C
Journée
OCCASION
Bennes de 4 à 25t et plateaux

Présentation de la gamme
La Littorale
Vendredi 15 Avril
03·26·60·84·84
mccmenou@wanadoo·fr
51800 DOMMARTIN DAMPIERRE

69 - Cause retraite vends groupe machine à traire Melotte (380 v.).
✆ **04 74 60 10 42 HR**

69 - A vendre dessileuse Jeantil D 1350 - Faucheuse conditionneuse Tarup 335 6 assiettes.
✆ **04 74 26 62 26**

69 - Vend tank à lait Japi 1700 l. - Pince enrubanage élévateur - Fourche - Faucheux - Herse 4 m. - Charrue trisoc - Cuve gasoil 1500 l. état neuf cause retraite.
✆ **06 69 95 53 11**

70 - Achète Tracteurs MF 690-698-168-165-188, Ford 4 cil. Presse BR 120x120 Claas, Krone, Welger, Carraro, Deutz. Charrue Kverneland réversible 3, 4 et 5 socs. Presse MD Claas, JD. Semoir maïs monosem 4 rgs ferti+micro, PNU, NG, NG+.
✆ **06 83 59 05 70.**

70 - Cause retraite vds bétaillère 5/6 pl. t.b.é., tonne à eau av abreuvoir, herse 4 m repliable manuel, semoir Amazone 2 disques, girobroyeur 1,80 m bon état.
✆ **06 84 99 90 74**

71 - VENDS cause retraite : - presse Vicon RV 1601, - pirouette GF 6502, - faucheuse Kuhn GMD 602, - roues étroites : 8 x 3 x 44 Michelin, - 11 x 2 x 44 Taurus, - dif. cornadis et barrières, - pompes de pré, - 2 pneus 4 x 4 neufs 215 x 75 R 15 (réf. 1302)
✆ **06 09 63 22 38 - 03 85 91 54 16 HR**

71 - Vds chambre froide 4 m x 4 m complète avec gpe froid pos monobloc (pas besoin frigoriste) + Algéco 8 m x 2,50 m équipé + container 3 m x 2 m, le tout BE, prix à déb. devant matériel. Génelard.
✆ **06 07 69 28 36**

74 - Vds 1 génératrice 15 kwa, 1 brouette moteur, 1 semoir engrais, 3 tr. Someca 640 + 680 H + chargeur + Som 40 H, 1 andaineur KU double, 1 tank Alfa 650 l.
✆ **04 50 03 39 19 HR**

84 - A ENCADRER Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 22 - 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10 – 12 - 15 T., chisel et canadien 3 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Elevage

71 - Vds cause retraite : presse Vicon RV1601, pirouette GF6502, faucheuse Kuhn GMD602, roues étroites : 8x3x44 Michelin, 11x2x44 Taurus, Dif, cornadis et barrières, pompes de pré, 2 pneus 4x4 neufs 215x75xR15.
✆ **06 09 63 22 38 ; 03 85 91 54 16 HR**

88 - Vends 2 robots Lely A3 de fév. 08 gauche et droit 4 aliments solides 1 liquide compteur cellule de nov 15 désinfection vapeur 100 colliers act/rum entretien Master 95.000 euros.
✆ **06 85 63 75 07**

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS Partner HDI, blanc, 90 cv, janvier 2013, clim. radar de recul., VE, FC, 3 places, regul. de vitesse, porte latérale droite, radio CD, révision effectuée 81 000 kms, 7 100 HT à débattre (réf. 14VB2)
✆ **06 62 32 99 18**

Tourisme

21 - VENDS Renault Megane 1.9 D, 97, 127 700 kms, super état, contrôle effectué. A voir, prix : 2 500 euros (réf. 1406)
✆ **06 61 34 00 28**

67 - Vends Nissan Navara double cab 2,5 dci L2, 190 cv, blanc arctique, 1ère mise en circul. 10/2013, 12.000 km extension gar. 10/2017 contrat entretien 10/2018 plusieurs options, prix 25.000 euros.
✆ **06 07 43 21 68**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia en 2m
✆ **06.16.25.39.34**

01 - Part vend petites bottes de paille ou échange contre jolie balles rondes avec filet
✆ **06.81.87.23.48**

07 - Vds foin année 2015 balles rondes
✆ **04 75 58 01 39 HR**

26 - Vds luzerne 1ère, 2ème, 3ème coupe, bottes rondes 120/120.
✆ **04 75 70 43 77 ou 06 58 39 58 42**

38 - Vends tritical foin petite bottes, cause accident.
✆ **09 71 57 25 17 HR**

42 - Producteur vds maïs ensilage enrubanné, foin de luzerne, blé, très bonne qualité, possibilité livraison
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Vds maïs ensilage irrigué silo béton région Feurs
✆ **06 75 39 54 15**

Fourrage

26 - Vds 6t foin de luzerne balles 150 kg bonne qualité.
✆ **06 08 72 78 53**

Co-produits pour l'alimentation du bétail
Vends ensilage de maïs et Corn gluten frais.
MARGARON NUTRITION SOLUTIONS
Contactez Gilles Lagneau au 06 20 36 74 49
www.margaron.fr
Livraisons + conseils partout en France

38 - Vends 30 BR de paille de 145 Kg au prix de 12 euros la botte stockée sous hangar.
✆ **06 89 49 26 39**

69 - Vds très belle paille et foin conventionnel et bio, bottes carrées. Livraison par camion ou camion remorque - Très bonne qualité garantie.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ **06.82.07.33.68**

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

38 - Vos chaudière tout inox pour cuisson aliments 205 litres gaz gpl securite convient pour associations.
✆ **04 74 78 17 29 HR**

42 - Vds moulin à grain à marteaux mot. élec. 3 phases 3 cv 180 euros + cuisinière bout. 4 feux 80 euros + karting à rénover 120 euros
✆ **06 64 90 45 51**

69 - Pour vos soirées western vend décor saloon + accessoires. Possible photo par mail - 200 euros.
✆ **06 01 92 23 73**

74 - Cherche pâturage pour bovins race à viande, animaux très dociles.
✆ **06 80 25 97 52**

74 - Donne fumier bovins bon port sur dalle.
✆ **06 21 90 04 58**

Professeur FERNANDEZ
Grand Médium Exorciste Guérisseur
Spécialiste : amour, désenvoutement. Avec secret étonnant, dispose puissants pouvoirs permettant de vous faire aimer par personne désirée. Resous tous problèmes mêmes les plus désespérés. Retour définitif de l'être aimé. Amour, chances, mariages rapides, luttes contre mauvais sorts, justice, etc.
Contactez moi au 0686350671
Resultat garanti 48 h - Courrier ou déplacement

Offre

Emploi

COMMERCIAL AGRICOLE ET VITICOLE
Entreprise de vente et réparation de MATÉRIEL AGRICOLE ET VITICOLE
RECHERCHE UN TECHNICO-COMMERCIAL. (H–F)
Mission :
- Entretenir et développer le portefeuille de clients
- Assurer un suivi commercial auprès des clients (suivi des devis, prise de commandes, suivi des règlements)
- Apporter des conseils avisés aux clients
- Entretenir des relations commerciales avec les fournisseurs
- Effectuer des démonstrations

Profil :
- Être titulaire d'un diplôme dans le domaine agricole (BAC Pro technico-commercial, BTS agro-équipement ou autre)
- Avoir une connaissance des matériels et techniques agricoles.
- Être disponible et à l'écoute
- Avoir un esprit d'équipe
- Expérience souhaitée

ETS Parigot
Route de Chablis 89144 LIGNY LE CHATEL
TEL : 03.86.47.43.62 - FAX : 03.86.47.56.97
Mail: sarl.parigot@wanadoo.fr

18 - Expl. Céréalière, cherche JH pour moisson et travaux du sol, juillet et août, logé, permis VL.
✆ **06 09 23 16 80.**

18 - Groupement d'employeurs départemental, recherche pour le secteur de Vierzon, Lury sur Arnon et Graçay, un technicien machiniste (orientation conduite de matériel et entretien d'installation). Pour un groupe d'environ 5 à 7 exploitations, vous serez chargé d'exécuter, en complète autonomie et en l'absence du chef d'exploitation, des tâches de réparation et d'entretien des installations et matériels. Vous pourrez être amené à conduire des chantiers de production végétale et/ou fourragère. Vous devrez être en mesure de mener des chantiers de réparation ou d'aménagement, intérieurs et extérieurs, de bâtiments professionnels, de matériels, et d'installations diverses. Poste en emploi partagé – CDI équivalent temps plein après période d'essai – Base 35 h. Rémunération 1.600 euros brut/mois, négociable selon expérience. Secteur de Vierzon, Lury Sur Arnon, Graçay. Heures supplémentaires, plus frais de déplacement. Permis B et véhicule indispensable. Entrée en fonction dès que possible. Envoyez vos CV à SR Cher, 2701 route d'Orléans, 18230 Saint-Doulchard ou sur srcher@orange.fr

21 - RECHERCHE chauffeur tracteur pour moisson 2016, région de Nuits St Georges (réf. 1402)
✆ **06 81 86 91 33**

26 - recherche responsable chaîne conditionnement abricots encadrement 15 pers gestions des lots sur calibreuse électronique. CDD de mai à fin août pouvant déboucher sur CDI pour travaux arbo Drôme
✆ **06 07 26 06 79**

71 - Service de remplacement de Semur-en-Brionnais recherche salarié.
✆ **06 73 52 02 37**

84 - Recherche JH Fils d'agriculteur exp. conduite tracteur pour travaux vigne / lavande. Logé studio, de mai à octobre. Siren 342849718.
✆ **06 86 86 84 30**

89 - Futur assistant chef de cultures BAC Pro + exp. 1 an minimum. CV + Lettre (réf. 1404)
✆ **eurl.degrosmont@orange.fr**

Service

01 - Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièce moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

18 - Cherche tous travaux agricoles : moissons, ensilage, pressage, enrubannage, aplatissage, épandage fumier, broyage de haies particulier/collectivité, etc... Tarifs en rapport avec l'agriculture d'aujourd'hui.
✆ **06 35 04 08 43.**

26 - Bonjour, je suis disponible tous les après-midis et jeudi toute la journée, j'ai permis C.
✆ **06 07 47 88 48**

69 - Semis direct ou sur labour maïs tournesol soja sorgho ferti insecticide antilim à partir de 45€ hectare. Se déplace.
✆ **06 61 52 27 99**

Demande

Emploi

01 - Jeune 15 ans recherche job d'été en agricole stage en MFR préférence région céréalière ou alpage
✆ **06.20.38.03.51. ou 07.77.25.78.91**

01 - Jeune motivé recherche apprentissage en bac pro CGEA - stage déja effectué en céréales laitières et allaitantes préférence lait céréales étudie toutes propositions
✆ **06.20.38.03.51**

26 - Jeune homme 18 ans avec permis B cherche maître apprentissage dans une ETA pour BTS sur 2 ans à partir de sept 2016 région Drôme Ardèche.
✆ **06 6 7 46 03 70**

38 - J.Homme 20 ans, sérieux , véhiculé, Bac Pro CGEA cherche remplacement, CDD, CDI de préférence plateau matheysin ou Trièves.
✆ **06 41 73 39 09**

38 - Recherche maître d'apprentissage pour 2 ans pour BTS ACSE, étudie toutes propositions.
✆ **06 33 83 87 56**

Mariage

Rencontre

78 - Femme 64 ans, veuve, dynamique, bon niveau social et culturel souhaite partager affection, nature, dialogue, arts, val. humaine avec Monsieur libre (réf. 1303)
✆ **06 25 41 10 78**

89 - Jolie JF Malgache 41 ans, très sérieuse, affectueuse, caline CHERCHE homme de 40 à 80 ans, doux pour mariage, très sérieux. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 13VB1)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vend 1 taureau adulte + jeunes mâles 10 à 24 mois TBO type mixte IBRA livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds génisses Aubrac 15 à 24 mois
✆ **06.08.09.92.25**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureau adulte Cyclone, - taureaux LIMOUSINS 17 et 18 mois, type mixte, HBL, fils de Génial (RCV) Gagneur (Top Price Lanaud) + Cyclone RRE VS, - génisses pleines HBL, vêlage septembre, octobre, novembre écographiées (réf. 130B)
✆ **06 28 02 04 05**



03 - Vds bons taureaux charolais HBC 18 mois viande et développement élevage Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ **06 79 78 91 95 ou 04 70 55 34 09**

07 - Vends 5 génisses Aubrac de 10 à 12 mois
✆ **06 78 98 62 29**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

18 - Vds repro. charolais, HBC, 14 - 15 mois, TGS. EARL Cordebois, 18 Blet.
✆ **06 87 22 60 80.**

18 - Elevage HBC vds repro., de 12 à 26 mois, TGS, livraison assurée. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

w18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie (pour vaches et pour génisses), avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet. Elevage naisseur de "Lauréate", prix de l'AJEC Moulins 2015.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

18 - Elevage HBC vds : 1 taureau 20 mois - reproducteurs, 14 mois - TB génisses, 2 ans à mettre au taureau. EARL Breton, 18 Germigny.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 060C)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Le parage reste incontournable dans la conduite d'un troupeau pour une bonne reproduction, pensez à l'entretien de vos taureaux - cage jusqu'à 1 800 kgs (réf. 1002)
✆ **06 37 26 17 64**

21 - VENDS taureau HBC 6 ans, origine 71, très bon potentiel, vêlage facile (réf. 1009)
✆ **06 86 00 02 01**

21 - Elevage HB Limousin VENDS taureaux 18 mois, - génisses 12 mois, dociles. TGS. Livraison assurée (réf. 120B)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureaux reproducteurs 15 mois, HBC, TGS, vêlage facile. Lechenault Yves - 21230 Foissy (réf. 130A)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A. EARL de Jully - Lobreau 21230 Magnien (réf. 1401)
✆ **03 80 90 08 79 - 06 70 11 90 57**

21 - El. Charolais HBC VENDS taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 1410)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - VENDS veaux reproducteus HBC, IND IBR. Colliette Christian - 21210 Villargoix (réf. 1411)
✆ **06 70 74 97 70 - 03 80 64 12 78**

38 - Vds génisses Char. 14 m à 2 ans. Ind IBR hivernés au pré. Vds élévateur tapis Richon.
✆ **06 84 85 08 50**

38 - Vds reproducteurs Limousins HBL 15 à 28 mois TGS, livraison possible, élevage Michel.
✆ **06 12 05 40 97**

39 - Vds taureaux repro. et vaches charolaises avec veaux femelles, garanties sanitaires. Jonnier Nicole.
✆ **03 84 81 23 59 H.R.**

39 - Vds taureau limousin bio 3 ans docile vêlage facile
✆ **07 86 95 47 74 ou 06 70 55 81 83**

42 - Vds taureaux Charolais 15/16 mois HBC vel. fac. livr. assur. Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vds vache Herens + veau fem. issu IA
✆ **06 07 80 54 83**

58 - El. charolais HBC, VEND reproducteurs 1 an - 2 ans et 1 de 3 ans. TGS. Roger Batho - Saxi Bourdon (réf. 040B)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS repro. 15 mois HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 0804)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans et 15 veaux repro. 15 mois HBC. GAEC Touillon-Moiron (réf. 100E)
✆ **06 19 82 08 94 - 03 86 25 04 28**

58 - VENDS taureaux charolais 2 - 3 - 4 ans, - limousins 1 an, bonnes origignes. GAEC Pannetier-Simon (réf. 1207)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - gros veaux repro. 15 mois HBC, ori. IA. Gresle - Challement (réf. 1202)
✆ **03 86 29 62 74 - 07 87 95 74 94**

58 - VENDS repro. 15 mois - 2 ans - 3 ans, vêlage facile, prix raisonnable. GAEC Pautet (réf. 14VB1)
✆ **06 13 33 44 38 - 03 86 30 85 24**

58 - VENDS taureau charolais 5 ans, HBC, IBR A, or. Raymond J.C., type viande. Lemaître - Montaron (réf. 140A)
✆ **03 86 30 61 65 - 06 72 29 06 85**

58 - VENDS 17 vaches suitées mâles et femelles, race CHAROLAISE, IBR A - Clément à Tazilly (réf. 140B)
✆ **06 60 07 09 90**

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et gros veaux de 16 mois, IND IBR. Livraison toutes distances (réf.1409)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS jeunes vaches CHAROLAISES allaitantes HBC ou non, - veaux M - F 1 à 3 mois, IBR A. (réf. 140D)
✆ **03 86 30 41 89 - 06 14 76 66 50**

58 - VENDS 5 taureaux charolais âgés de 2 à 4 ans, le tout HBC, IBR A. EARL Stéphane Berger - Ternant (réf. 140E)
✆ **06 25 72 20 74 - 06 03 61 72 87**

58 - VENDS très bon taureau 5 ans, RVS, issu. exp., - taureaux 2 ans, - gros veaux reproducteurs, TGS, HBC. GAEC Guillien - 58800 Epiry (réf. 1412)
✆ **03 86 22 43 36**

69 - Achète broutards femelles charolaise vaccinées FCO et vaches non vaccinées pour engraissement.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vend femelle tarine.
✆ **07 71 27 47 78**

69 - AV 2 génisses Aubrac prêtes - 2 génisses Aubrac de 18 mois - 4 vaches croisées prêtes.
✆ **06 80 46 00 46**

69 - Vds cause retraite 2 génisses Prim'Holstein 15 mois indem IBR BVD CL.
✆ **06 22 82 38 89**

69 - Vend taureau charolais de 18 mois HBC TGS vêlage facile. Elevage et viande.
✆ **06 85 73 49 86**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89**

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vd taureaux 2 et 3 ans, hivernés au pré, très bonne origine, TGS. Dumont B.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, et génisses de 2 ans, garanties sanitaires et livraison, indemnes IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**

71 - Vends au choix taureaux HBC adultes, 2 ans, 16 mois, tous nés sur l'exploitation, région Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 et 3 ans, IBR A, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - HBC vds tx 2 ans, gd choix veaux 16 mois, père Horace Dangely GeorgesV + génisses 1 an, 2 ans pleines de Celcius ou à saillir, IBR A, livraison. Gaec Devillard Jacques et Caroline.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - Elev. charolais vd pour repro. taureaux 1 et 2 ans, HBC, au pré, vêl. facile. EARL Dufraigne D.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vds taureaux ch. 2 et 3 ans, ayant sailli, sans corne et cornus, hivers au pré, garanties sanit., IBR A, livr. poss. EARL Boiret, 71430 Palinges
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 18 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends 18 génisses charolaises 2 ans, pleines, ter. sept. oct., IBR A, cessation. 71120.
✆ **03 85 88 37 31 ; 06 73 26 05 31**

71 - Vends veaux mâles HBC, 15 mois, dont 5 nés sans cornes, IBR A. Gaec Gauthey Alexis, 71 La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elev. charolais vd 15 G. 18 mois, V ou élevage, 4 TX 18 mois, HBC ou non, IBR A, V. FCO.
✆ **06 80 32 10 83 ; 06 81 59 25 07**

71 - Elev. charolais HBC vd 2 TX 2 ans + 1 de 3 ans, 15 VX 15 mois, IBR A, livraison poss. Gaec Pluchaud.
✆ **06 89 99 72 20 ; 06 07 13 23 38**

71 - Vends vaches montbéliardes et génisses au lait.
✆ **07 88 38 66 28**

71 - Vends taureaux charolais HBC de 12 à 17 mois, conformation équilibrée, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

74 - Eleveur Aubracs vds taureau 15 mois origine IA dociles hab attache.
✆ **06 75 50 92 59**

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)
✆ **06 89 18 05 87**

89 - VEND 1 taureau charolais 2 ans et 8 de 17 mois, origine vêlage facile, TGS. EARL Montenat (réf. 1403)
✆ **06 13 13 39 48**

89 - VENDS veaux femelles PH, saillie naturelle, mère 12 000 kg lait : 120 €. Contrôle Laitier (réf. 1408)
✆ **06 82 00 00 39**

89 - VENDS 8 génisses Holstein pleines, terme fin juin, vêlage 30 ou 36 mois, ind. IBR (réf. 1407)
✆ **03 86 86 74 37 HR**

Caprin

07 - Vds boucs alpins issus d'ia, cl, g+ prêts à saillir
✆ **06 08 49 13 17**

Ovin

01 - Vds 10 brebis suitées et 15 Antenaises Charmoises - B. Hugon 01110 Hauteville
✆ **04.74.35.37.81**

42 - Achète brebis chèvres reformés agneaux gras maigres toute l'année
✆ **06 07 96 23 40**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

89 - Cause retraite VEND troupeau 140 brebis charollaises d'origines inscrites présentables dès maintenant, disponible après sevrage été 2016 (réf. 1206)
✆ **06 72 54 63 07**

Equin

21 - VENDS jument Pie, TB montée, calme et facile, 14 ans, idéal débutants, - poney Shetl. très gentil (réf. 1305)
✆ **06 19 87 16 52**

25 - A V. 2 juments Comtoises, stalles Comtoises et colliers Oudot autobloquants.
✆ **06 85 05 40 83**

Chien

25 - Vds chiots Bouviers Bernois nés le 29/02/16 pucés, vaccinés, n° mère 250269799036125.
✆ **06 48 59 23 99.**

42 - Vds chiots Beauceron non lof 2 m - portée 10 chiots - vacc. pucés mère 2GHV362 - siren 389457581
✆ **06 09 28 93 26**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ002958 - SAONE ET LOIRE
DIRECTEUR H/F
Fédération. Assister le Président et assurer la mise en œuvre de la politique générale de la chasse définie par le Conseil d'Administration. Représenter la fédération dans la limite des délégations attribuées par le Président. Etre sous l'égide du Président, l'interlocuteur de l'administration, des instances cynégétiques, agricoles Gérer fédération conformément aux objectifs définis par le CA. Proposer orientations budgétaires en concertation avec les responsables de services et participer à élaboration et suivi du budget. Rechercher financements. Rendre compte de l'exécution de ses missions au Président et CA. Niveau Bac + 3 mini ou examen de compétence Directeur. Efficacité, capacité d'adaptation et forte disponibilité. Bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles. Expérience management d'une équipe. Connaissances cynégétiques, juridiques, environnementales et éventuellement scientifiques. Porter les politiques et les valeurs associées à la chasse en général. Permis de conduire. Anglais apprécié. CDI avec période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

AQ002969 - JURA SUD
SALARIE POLYVALENT H/F
Groupement d'employeurs, pour 5 de ses adhérents : 4 agriculteurs et 1 coopérative fromagère. Une partie de l'activité consistera à effectuer le ramassage du lait pour la fromagerie. L'autre activité se déroulera sur 4 exploitations : soins aux animaux, traite des vaches, conduite de tracteurs. Formation agricole exigée. Permis poids lourd et FIMO requis. CDI temps plein. Travail de nuit en partie. Possibilité de travailler week-ends.

AQ003018 - NIEVRE
FORMATEUR EN OENOLOGIE/ COMMERCIALISATION H/F
Centre de formation pour adultes. • Formateur en œnologie et commercialisation des vins auprès d'adultes en formation pour un niveau IV. Professionnel dans le domaine de la viticulture œnologie avec une expérience de deux ans minimum. 100 H de vacation.

AQ003033 - EST DE LA RANCE
CONTROLEUR FILIERE VIANDE H/F
Organisme de contrôle et de certification pour sa filière viande (Élevages, abattoirs, distributeurs). Vous réalisez des Contrôles terrains dans tous ces domaines. Le poste est rattaché à notre site de CHALON/SAONE et la personne devra être basée au Nord/Nord-Est de LYON. Secteur géographique des contrôles : RHONE ALPES, AUVERGNE, BOURGOGNE, FRANCHE COMTE. De très nombreux déplacements sont à prévoir. Formation exigée : Bac +2 en production animale. Une expérience du contrôle serait appréciée. Connaissance impérative de la filière viande. Qualités attendues : rigueur et grande autonomie. CDD de 6 mois (possible renouvellement) à pourvoir rapidement. Véhicule de service fourni. Rémunération selon profil.

AQ003067 - HAUTE SAONE
RESPONSABLE DE MAGASIN LISA JARDINERIE H/F
Coopérative, spécialisée dans l'approvisionnement en agrofournitures, détenant un réseau de jardineries/LISA. Organiser l'activité du point de vente de manière à atteindre les objectifs définis. Encadrer et animer une équipe de conseillers vendeurs. Assurer et/ou superviser les opérations d'approvisionnement du magasin, dans un souci de gestion des stocks. Mettre en œuvre la politique commerciale. Assurer le conseil, la vente, la fidélisation des clients et adhérents coopérateurs. Suivi des opérations administratives. Reporting. Goût prononcé pour le commerce et sens du service client. Personne de terrain avec sens de l'organisation et aptitudes managériales indéniables. Bonnes connaissances du monde agricole & rural, de l'élevage, du jardin & du végétal, du bricolage. Expérience sur poste similaire exigée, idéalement en LISA/jardinerie... Polyvalence, dynamisme, rigueur. Certiphyto apprécié. CDI. Rémunération selon profil.

AQ003068 - HAUTE SAONE
MAGASINIER CONSEILLER VENDEUR H/F
Coopérative, spécialisée dans l'approvisionnement en agrofournitures, détenant un réseau de jardineries/LISA. Aux côtés du responsable de magasin et au sein d'une équipe de 3 personnes, vous assurez l'accueil, le conseil et la vente aux adhérents professionnels et clients grand public. Vous êtes également en charge de la gestion des marchandises et du suivi administratif : réception, stockage, préparation pour mise en livraison ou mise en rayon, étiquetage. Vous contrôlez les stocks et assurez le réapprovisionnement de votre secteur d'activité. Vous pouvez également être amené à assurer l'encaissement. L'entretien des aires de stockage intérieures/extérieures et du matériel confié est sous votre responsabilité. Goût prononcé pour le commerce et sens du service client. Bonnes connaissances du monde agricole & rural. Expérience en vente exigée, idéalement dans le milieu agricole, LISA/jardinerie, bricolage. CACES Chariot élévateur et certiphyto apprécié. CDI. Rémunération selon profil.

AQ003071 - COTE D'OR
RESP. COMMERCIAL GAZON PROFESSIONNEL H/F
Pour l'un des leaders national multi-espèces en production et commercialisation des semences de grande culture. Mettre en œuvre la politique commerciale définie par la direction; Suivre les clients et développer leur chiffre d'affaire; Élaborer un plan de prospection; Négocier les contrats commerciaux avec les distributeurs régionaux; Mettre en place les moyens nécessaires pour réaliser les objectifs; Assurer le suivi commercial des contrats et veiller au respect des engagements; Analyser les résultats et prendre les mesures correctives nécessaires; Promouvoir les produits au niveau des forces de ventes des distributeurs; Animer des réunions de formation technique ou commerciale auprès des clients; Participer à certaines négociations de référencement technique ou commercial; Remonter les informations du terrain. Diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent. Première expérience réussie. Qualités demandées: Être un négociateur convaincant, maîtriser les aspects techniques, avoir des qualités relationnelles, être ouvert d'esprit et à l'écoute. CDI basé à Dijon sous un statut cadre. Véhicule de fonction, ordinateur portable, téléphone portable.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

NOUVELLE MANUFACTURE BOURGUIGNONNE DE PLASTIQUE

S.A.S.U. au capital de 250.000 Euros
Siège social : 3, rue de Bastogne
21850 Saint-Apollinaire
RCS Dijon 489 267 781

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1er avril 2016, il a été décidé de nommer, à compter du 1er avril, en qualité de nouveau Président, Monsieur Alain Gally, demeurant 2, rue de la Liberté, 21800 Crimolois, et ce en remplacement de SAS ARYES, Président démissionnaire.

RCS Dijon.

AL211416586

LABORATOIRES URGO HEALTHCARE

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 €
Siège social : 42, rue de Longvic
21300 Chenove
798 251 559 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 17/03/2016, l'associée unique a nommé en qualité de :

- directeur général adjoint et pharmacien responsable Mme Caroline SOUPE demeurant 3, rue Champ de Bœuf 21470 Brazey en Plaine
- pharmacien responsable intérimaire Mme Sylvie RABUT demeurant 10, rue Amiral Courbet 21000 Dijon.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL211416592

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL DENIS BRULEY

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 10 000,00 Euros
Siège social
18 rue de l'Ingénieur Jean Bertin 21210 Saulieu
Transféré : 7 route de Nevers - 21210 Saulieu
534 975 511 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 7 mars 2016, l'associé unique et seul gérant a décidé de transférer le siège social qui était 18 rue de l'Ingénieur Jean Bertin 21210 Saulieu, au 7 route de Nevers 21210 Saulieu, et ce à compter du 7 mars 2016.

Pour avis, la gérance.

AL211416515

IFAC
Cabinet d'avocats
28 Boulevard du 14 Juillet
10000 Troyes

MILAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 57 bis rue de l'Eglise
21360 Bligny sur Ouche
527 972 434 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de la décision extraordinaire de l'associé unique du 02/11/2015 :

Le siège social a été transféré de Juilly21140 au 57 bis rue de l'Eglise Bligny sur Ouche 21360.

Modification corrélative des statuts.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

Me BROUILLARD DE VREESE

AL211416577

WINE DREAM CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 16 place Madeleine -
21200 Beaune
792 120 495 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2016, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social de Beaune (21200) - 16 place Madeleine à Beaune (21200) - 11 avenue du 8 septembre 1944 à compter du 15 mars 2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance.

AL211416579

HUGO&CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 6 rue du Faubourg Madeleine
21200 Beaune
442 776 316 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 29 février 2016,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société HUGO&CO a décidé de transférer le siège social du 6 rue du Faubourg Madeleine - 21200 Beaune au 9 rue du Châtelet - 71100 Chalon sur Saône et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

AL211416587

L'AUBERGE DU MILLESIME

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Traversière
21220 Chambolle Musigny
813 798 089 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 30 DECEMBRE 2015,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 1 rue Traversière – 21220 Chambolle Musigny au 3 rue de la Côte de Nuits – 21700 Villars-Fontaine à compter du 30 décembre 2015, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis.

AL211416601

MODIFICATION DE CAPITAL

FIPELEC

SARL au capital de 5 331 000 Euros
Siège social : 4 allée des Pampres
21121 Fontaine les Dijon
401 591 508 RCS Dijon

Aux termes du PV du 27 février 2016, l'AGE a décidé :

- d'approuver le traité d"apport en nature en date du 11 février 2016, aux termes duquel M. Christophe Boizard et Mme Martine Salmon ont fait apport à la société de titres
- d'approuver l'évaluation des apports pour un montant de 6 346 200 Euros
- d"augmenter le capital social d'un montant de 6 346 200 Euros, par l'émission de 63462 parts, attribuées en rémunération de l'apport.

Le capital est ainsi porté à 11 677 200 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL211416576

V.B.A. DEVELOPPEMENT

S.A.S. au capital de 25 000 €
18, rue Buffon - 21200 Beaune
817 505 712 RCS Dijon

Aux termes du procès verbal du 15/03/2016, il a été décidé d'introduire dans les statuts une clause de variabilité du capital; avec un capital minimum de 20 000 € et un capital maximum de 41 600 € et de modifier les articles des statuts en conséquence.

Pour avis.

AL211416578

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGRÉÉ BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z – Siret 38527858500240
149 allée Joanny Mommessin
71850 Charnay Les Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 28 avril 2016 à 10h00, au 149 allée Joanny Mommessin - 71850 Charnay Les Mâcon, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1- Approbation du procès verbal de l'AG du 23 avril 2015
2- Rapports d'activité et financier
3- Rapport du commissaire aux comptes
4- Approbation des rapports et des comptes
5- Approbation des résolutions
6- Renouvellement administrateurs
7- Questions diverses

Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.

Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Charnay Les Mâcon.

Christophe PARAT,

Président

AL211416571

Société Coopérative Agricole
« C.L.C.O. »
Coopérative Laitière de Côte d'Or
21450 Baigneux Les Juifs
Agréée sous le n°21 267

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole « C.L.C.O. » **Coopérative Laitière de Côte d'Or** sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire **le mardi 19 avril 2016 à 10 heures à la salle des fêtes de Darcey (21150)** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 7 mai 2015
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du capital social souscrit
- Détermination du plafond des frais à engager pour le Conseil (article 30)
-présentation du groupe de travail constitué pour une dynamique laitière régionale
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

AL211416608

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 25/03/2016, concernant la société EB3, il convient de lire : M. Christian BROUSSE et non Brosse.

AL211416591

MODIFICATION DE STATUTS

URGO HEALTHCARE

SAS au capital de 37.000 €
Siège social : 42 rue de Longvic
21300 Chenove
798.251.559 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 1er mars 2016 l'associé unique décide de modifier la dénomination sociale comme suit : LABORATOIRES URGO HEALTHCARE

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL211416581

LA GRANDE CHARME

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3 000 €
La ferme du Bois de Langres
21400 Prusly sur Ource
520 356 551 RCS Dijon

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 31 décembre 2015 :

L'objet social de la société a été étendu, à compter du 31 décembre 2015, aux activités suivantes :

Vente de matériel viticole et agricole, prestations de services viticoles et vinicoles, activité touristique (œnotourisme), vente de bougies.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Monsieur Quentin Beaufort demeurant à Polisy (Aube) 3 bis rue du cas rouge, a été nommé gérant, en remplacement de Madame Alice Beaufort, gérante démissionnaire.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance.

AL211416583

SASU CARAMEL

2 Place Jean Bart
21170 St Jean de Losne
RCS Dijon 813 445.624

Modification de l'objet social

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique en date du 22 mars 2016, il a été décidé la modification de l'objet social par adjonction d'activité ce qui entraîne la modification de l'article 2 des statuts.

Ancienne mention : « Restaurant, cyber café, brasserie »

Nouvelle mention : « Restaurant, cyber café, brasserie, vente ambulante de tous produits, confiserie, sandwichs, pizzas et autres produits susceptibles d'intéresser la clientèle »

Pour avis, le représentant légal,

AL211416584

S.O.T.A.D.

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 78, route de Pommard
21200 Beaune
433 970 662 R.C.S. Dijon

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal du 1er Février 2016, l'associée unique a décidé : - de transférer le siège social de Beaune (21200) 78, route de Pommard à Dijon (21000) 4, boulevard des Diables Bleus à compter du 1er février 2016, et de modifier en conséquence les statuts, de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son nouveau siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 Euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, au profit d'associés ou de tiers, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Camille GUYOT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : S.A.S. C.O.D.I.V.A., Société par Actions Simplifiée au capital de 3 500 000 Euros, dont le siège social se situe à Chagny (71150) Bellecroix - 9, impasse de la Forêt, immatriculée au R.C.S. de Chalon-sur-Saône sous le numéro 421 756 057, représentée par Mr Bernard Guyot, en sa qualité de Président, Directeur Général : Mr Camille Guyot, demeurant à Hauteville-les-Dijon (21121) 1, rue Jacques d'Albay. Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : la société LDS AUDIT, titulaire, la société FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANT - F.C.R.C., suppléant.

AL211416588

CATENA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : 96, Rue des Godrans
21000 Dijon

481 032 241 RCS Dijon

Aux termes de décisions en date du 31 mars 2016, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : Mirrione, et a pris acte de la démission de M. Alessandro Catena, gérant, le tout avec effet le même jour, soit le 31 mars 2016, puis elle a nommé Mme Fabienne Artouchenko épouse Mirrione demeurant 7, Rue des Génois à 21000 Dijon en qualité de nouvelle gérante à compter du 1er avril 2016.

Pour avis,

AL211416604

CUMA BOIS DES DAMES

à Tart – l'Abbaye
N° d'agrément : 21/78/373
RCS Dijon : 423 026 806

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA Bois des Dames à 21110 Tart – l'Abbaye du 6 mars 2015 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- L'augmentation du Capital Social à 28 470 € et d'augmenter la valeur nominale de la Part Sociale à 10 €.
- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans à partir du 06 mars 2015

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Antoine JOLIET

AL211416611

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 29 mars 2016, la société DECOR HEYTENS FRANCE, SAS au capital de 400 000 euros, dont le siège social se situe à Vlleneuve d'Ascq (59650), 1bis, rue de Versailles, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 967 505 751 , a donné en location gérance à la société WALMS, SARL au capital de 14 000 euros dont le siège social se situe 18 rue du Commerce - 21800 Quétigny, inscrite au RCS de Dijon sous le numéro 751 323 106, un fonds de commerce de vente au détail de biens d'équipement de la maison, sous l'enseigne HEYTENS, sis et exploité à Quétigny (21800), 18 rue du Commerce, à compter du 01/04/2016 jusqu'au 30/11/2021.

AL211416594

TOPIARY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 800 000 euros
Siège social : Le Haut des Champs
21190 Chassagne
Montrachet
803 759 232 RCS Dijon

L'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2016 a mis fin aux fonctions de co-gérant de M. Serge Jaczynski à compter du 10 avril 2016 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis La Gérance

AL211416602

NON DISSOLUTION

ORMEX CONFORT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 Rue Philippe de Rouvres
21000 Dijon 749 863 544

Aux termes d'une délibération en date du 17 avril 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

AL211416582

DISSOLUTION LIQUIDATION

JLJ FUTURA

EURL en liquidation
au capital de 1 000€
Siège social : 3 rue de la fabrique
21560 Couternon
RCS Dijon812 955 110

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire à effet du 27/03 /2016 l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Jade Rolland demeurant 3 rue de la Fabrique 21560 Couternon pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du TC de Dijon.

Pour avis et mention

AL211416552

S. D. B. E.

Société par actions simplifiée
au capital de 50 292 euros
Siège social : 1ter, Impasse des Boussenots
21800 Quetigny

R.C.S. Dijon n° 389 428 590

Le 31/12/2010 l'associé unique a pris acte de l'arrivée au terme des mandats de :

- Madame Philomène MIEHLE, commissaire aux comptes titulaire
- Madame MELCHIOR LAURETTA, commissaire aux comptes suppléant.

Les mandats ont pris fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

Pour avis.

AL211416580

DJP COURTAGE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 Rue des Godrans
Chez Flash Crédit
21000 Dijon
Siège de liquidation : 47 Rue des Godrans
Chez Flash Crédit
21000 Dijon
502863715 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 31 Décembre 2015, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

AL211416593

CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 LYON

SCP BENIGNE JOLY

Société Civile Professionnelle de Médecins
<\n>au capital de 352.322 euros
Siège social : Allée Roger Renard
21240 Talant
RCS DIJON 818 462 491

Aux termes d'une Assemblée Générale réunie le 12 Mars 2016, la société a été dissoute de plein droit par anticipation à compter du même jour, par suite de son absorption par la société SELARLD IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES IM2P, conséquence de l'apport fusion faite à cette dernière aux termes d'un acte sous seings privés du 27 Janvier 2016.

Il a été constaté qu'il n'y a pas lieu à la liquidation de la société, la société SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES IM2P s'étant purement et simplement substituée à la société SCP BENIGNE JOLY, comme conséquence de la fusion.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL211416595

CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon

SCP RADIOLOGIE SAINT BENIGNE

Société Civile Professionnelle de Médecins
au capital de 449.799 euros
Siège social : 6 Place Saint Benigne
21000 Dijon
RCS Dijon 818 556 607

Aux termes d'une Assemblée Générale réunie le 12 Mars 2016, la société a été dissoute de plein droit par anticipation à compter du même jour, par suite de son absorption par la société SELARLD IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES IM2P, conséquence de l'apport fusion faite à cette dernière aux termes d'un acte sous seings privés du 27 Janvier 2016.

Il a été constaté qu'il n'y a pas lieu à la liquidation de la société, la société SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES IM2P s'étant purement et simplement substituée à la société SCP RADIOLOGIE SAINT BENIGNE, comme conséquence de la fusion.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL211416596

CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon

SCP CENTRE LOUIS NEEL

Société Civile Professionnelle de Médecins
au capital de 1.934.857 euros
Siège social : 3 rue Louis Neel
21000 Dijon
RCS Dijon 818 556 813

Aux termes d'une Assemblée Générale réunie le 12 Mars 2016, la société a été dissoute de plein droit par anticipation à compter du même jour, par suite de son absorption par la société SELARLD IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES IM2P, conséquence de l'apport fusion faite à cette dernière aux termes d'un acte sous seings privés du 27 Janvier 2016.

Il a été constaté qu'il n'y a pas lieu à la

liquidation de la société, la société SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES IM2P s'étant purement et simplement substituée à la société SCP CENTRE LOUIS NEEL, comme conséquence de la fusion.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL211416597

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JM.DINTIGNANO

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège Social : 1, rue du Champ aux Fèves – 21 121 Fontaine-Les-Dijon

Objet : La création, l'acquisition, la vente, l'exploitation, la gestion, directement ou indirectement de tout établissement, société, ou fonds de commerce de sociétés commerciales, artisanales ou industrielles ; La gestion technique, commerciale, financière, administrative, le marketing et la logistique ; La gérance, l'administration, le contrôle de tous biens, participations, droits et intérêts, dans toute entreprise avec laquelle elle se trouve être en synergie ; L'exploitation directe ou indirecte de tout fonds de commerce, brevet, marque et autres droits de propriété industrielle ou intellectuelle ; La détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés commerciales, artisanales ou industrielles.

Durée : 99 ans

Capital : 40.000 euros

Gérance : Monsieur Jérôme Majnoni D'intignano demeurant 5, Route De Daix – 21 121 Fontaine-Les-Dijon

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL211415906

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au 29/03/2016 de la société :

Dénomination : CASSIDIJ

Forme : SASU

Capital : 3000 €

Siège social : 31, rue de la Côte d'Or, 21000 Dijon

Objet social : Entretien maintenance en Electricité, Plomberie, Entretien bâtiment, Plâtrerie, Peinture, Menuiserie, Revêtement sols, Nettoyage, Espaces-Verts, Désinfection, Dératisation, Désinsectisation…

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés.

Président : M. Éric Languereau- 31, rue de la Côte d'Or - 21000 Dijon

RCS Dijon

AL211416585

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/03/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : M&C TRAVEL FOOD

Forme : S.A.S

Capital : 1000 Euros

Siège social : 5, rue du jardin des plantes 21000 DIJON

Sigle : M&C

Objet social : L'exploitation des droits et/ou licences de marque et de concepts, sans limitation; de vendre, de sous-traiter, d'accorder et/ou de céder à des tiers le droit d'utilisation de marques et dédits concepts ; L'achat, la vente, la distribution, la représentation, de tous produits alimentaire, notamment sous forme de plats cuisinés ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : Monsieur Pascal Catteau demeurant, 52 boulevard Saint Jacques, 75014 Paris

Elu pour une durée indéterminée

Conditions d'admission : La Société est représentée à l'égard des tiers, dirigée et administrée par un Président, personne physique ou morale, associé ou non, de la Société. Les associés ont la faculté de nommer un président non associé de la société.

Exercice des droits de vote : Toutes les décisions collectives doivent être adoptées à la majorité simple des associés disposant du droit de vote présents ou représentés :

Transmission des actions : Les actions sont librement négociables. La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur un registre des mouvements coté et paraphé.

La société sera immatriculée au R.C.S de : Dijon

AL211416590

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BEAUNE (21200) du 1er avril 2016 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : COTE RUE.

Siège social : 10 avenue du 8 septembre 1944 – 21200 Beaune.

Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, viticole, commercial ou industriel - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés - la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Amandine Pastre demeurant 10 avenue du 8 septembre 1944 - 21200 Beaune.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La Gérance

AL211416598

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à Levernois (21200) du 31 Mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JACQUES LACOMBE VINS ET SPIRITUEUX

Siège social : 15, rue aux Loups - 21200 Levernois

Objet social : - achat et vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à

l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole, - toutes opérations de négociation et de commission, - organisation de dégustation de vins et alcools, - création, négoce de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin ou relatifs à l'art de la table et à la maison, - achat et vente de tous meubles, objets d'ameublement, d'art et de décoration, bibelots, gravures, peintures, bijoux, or et métaux précieux, médailles et monnaies, neufs ou anciens, nécessaires à l'activité d'antiquaire, - commissionnement, courtage et expertise portant sur lesdits objets.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 Euros

Gérance : - Mr Williams LACOMBE, demeurant 15, rue aux Loups - 21200 Levernois.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL211416599

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privés en date à Montceau-et-Echarnant.du 26 mars 2016 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : F3C LOC.

Siège : rue derrière - 21360 Montceau-et-Echarnant.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros

Objet : la location de matériels viticoles et/ou vinicoles, toutes prestations de conseil en matière d'½nologie.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, au profit d'associés ou de tiers, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Clément Fichet demeurant 6 rue de Martray - 21190 Meursault.

Directeurs généraux : Monsieur Yves Chatain demeurant rue derrière - 21360 Montceau-et-Echarnant et Madame Charlotte Chatain demeurant rue derrière – 21360 Montceau-et-Echarnant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis Le Président

AL211416605

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nuits-Saint-Georges (21700) du 30 Mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JLM AUTO SERVICES Siège social : 12, route de Dijon - 21700 Nuits-Saint-Georges

Objet social : -garage pour véhicules automobiles, réparation, mécanique générale, entretien, dépannage, achat, vente en gros ou en détail, négoce de véhicules neufs et d'occasion, location sans chauffeur sous toutes ses formes, de courte et longue durée, sous-location, parcage, transformation, de tous véhicules ; - location de matériel, outillage, pont de levage, espace de travail ; - achat, vente en gros ou en détail de tous carburants et/ou lubrifiants, pneumatiques, produits d'entretien, pièces détachées et accessoires et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie automobile ; - vente de sucreries, confiseries et autres menus comestibles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 Euros

Gérance : Mr Jean-Luc Venin demeurant 16, allée en Grand Loup - 21490 Mr Michaël Gauche demeurant 2, Grande Rue - 21220 L'étang-Vergy

AL211416607

NIÈVRE

➜ NOMINATION

LES SOURCES

Société civile immobilière
au capital de 16.000 euros
Siège social : rue Potin
58190 Teigny
443964846 Nevers

Aux termes de l'AGE en date du 07/03/2016, suite au décès de Mme Françoise CHEVAL co-gérante, il a été décidé de nommer en remplacement Mr Pierre DESMOINEAUX, demeurant au 37 rue de la Bourboule 78150 Le Chesnay. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

AL581416607

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

RÉDUCTION AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 janvier 2016 de la société CAVES DES HAUTS DESEYR, société anonyme au capital de 260 000 euros, siège social : Le Bourg, 58350 Chasnay, RCS Nevers n°381 472 554.Il a été décidé la réduction du capital de cent mille deux cent (100 200€) euros pour être ramené à zéro (0€) euros. Aux termes de la même délibération, le capital a été ensuite augmenté d'un montant de deux cent soixante mille (260 000€) euros pour être porté à deux cent soixante mille (260 000€)euros au moyen d'apports numéraires. En conséquence l'article 7 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : le capital social est fixé à : 100 200 euros. Nouvelle mention : le capital social est fixé à : 260 000 euros. L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL581416602

SCEA DE PATRY

Saint-Péraville
58270 Saint Jean aux Amognes
RCS Nevers : 502 993 975
Capital social : 241 500 €

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er mars 2016, le capital fixé à 241 500 €, est réduit à 212 100 €.

Pour avis, la gérance

AL581416612

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LUCAS ET FILS ENTREPRISE

SARL au capital de 19.500 €
Siège Social : 3, rue des Trappes
58000 – Sermoise sur Loire
377 799 051 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2016 a ramené le capital de 31.200 € à 19.500 €.

Pour avis, Le Gérant, T. LUCAS

AL581416613

➜ CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SECTION ELEVEURS NIVERNAIS

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblée Générale Ordinaire de la section Eleveurs Nivernais

aux date, heure et lieu suivants : **Vendredi 29 Avril 2016 à 9h15**

Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre

36 route Château Chinon - 58160 Sauvigny les Bois

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section

- Présentation du rapport d'activité 2015,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des Administrateurs de la section Eleveurs Nivernais,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 27 Mai 2016,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration»

AL581416608

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Marie CHERAMY
notaire
25 avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy office notarial n° 58001, le 30 mars 2016, Monsieur Charles CHAMPIONNAT et Madame Colette LAURENT son épouse, demeurant ensemble à Saint-Éloi (58000) Lieudit «Bellevue» mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Michel THOMAS notaire à Nevers (58000) le 17 mars 1978 préalable à leur union célébrée à la Mairie de Fourchambault (58600) le 25 mars 1978, ont décidé pour l'avenir du maintien du régime de la séparation de biens avec adjonction d'une société d'acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL581416603

➜ MODIFICATION DE STATUTS

BOURGOGNE FORMATION INCENDIE

B.F.I
Société par Actions Simplifiée
au capital de 37.000 euros
Siège social : Marigny sur Yonne (Nièvre)
rue Bernet
RCS Nevers : 477 803 357

Changement de commissaires aux comptes

Décision : Assemblée générale ordinaire du 18 janvier 2016

Ancienne mention :

Commissaire aux comptes titulaire :

Société BE AUDIT domiciliée à Massy (91300)- 12 rue des vignes

Commissaire aux comptes suppléant :

Société LA TOUR COURCIER ASSOCIES domiciliée à Paris (75015) - 9B, rue Dupleix

Nouvelle mention :

Commissaire aux comptes titulaire :

Société LA TOUR COURCIER ASSOCIES domiciliée à Paris (75015) - 9B, rue Dupleix

Commissaire aux comptes suppléant :

Société ACL AUDITEURS domiciliée à Tarbes (65000) - 17, promenade du Pradeau

Pour avis et insertion

AL581416595

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PARAMEDICAL BERNAMONT

SAS au capital de 38.112,25 €
Siège social : 6, rue de Rémigny
58000 Nevers
300 853 900 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seings privés du 26 mars 2016, les associés ont décidé d'étendre l'objet social. La société a donc pour objet principal l'achat, la vente, la location de matériel médical et paramédical, la vente de tous articles et produits d'hygiène et de confort et la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical.

Pour avis, le Président, Arnaud BERTRAND.

AL581416599

SARLBROYAGE-CONCASSAGE-CONCEPTION MODERNE - BCCM

Capital social : 50.000 euros
Siège social :
ZI Puits Henri Paul
58260 LaMachine
444 565 345 RCS Nevers

Par AGE du 31.03.16 avec effet au 01.04.16, il a été décidé la transformation de la société en SAS et il en résulte que les 2.500 parts sociales formant le capital social de 50.000 € deviennent 2.500 actions et M. David SIMONIN qui était Gérant devient Président. Pour Avis. Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581416610

EURL SIMONIN

Capital social : 190.000 euros
Siège social : ZI Puits Henri Paul
58260 La Machine
443 416 540 RCS Nevers

Par DEAU du 31.03.16 avec effet au 01.04.16, il a été décidé la transformation de la société en SASU et il en résulte que les 9.500 parts sociales formant le capital social de190.000 € deviennent 9.500 actions et M. David SIMONIN qui était Gérant devient Président. Pour Avis. Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581416611

➜ VENTE

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

VENTE

Suivant acte reçu par Maître BLOIN, Notaire, le 08/03/2016, enregistré à Nevers le 17/03/2016 Bord n° 2016/306 case n° 1 ext: 666 Madame Marika Vasiliki KYRIAZIS, Commerçante, épouse de Monsieur Nicolas SAWAS, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200), 84 Rue des Quatre Fils Doumer.

A VENDU A

La Société dénommée L'ICOSNE CAFE, Société à responsabilité limitée au capital de 1.500,00 €, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire (58200), 31 Bis boulevard de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 818555591 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Un fonds de commerce de Bar, café, snack sis à Cosne Cours sur Loire (58200), 31 Bis Boulevard de la République, connu sous le nom commercial «Ô DELICE», lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 533 207 486.

Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Moyennant le prix principal de 70.000 €

L'entrée en jouissance est fixée au 08/03/2016.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître BLOIN, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion

Maître BLOIN.

AL581416597

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI AVENUE DE TERNES

SCI au capital de 7 000 000 euros
Siège social : Domaine de Fonsegré
58470 Magnu-Cours
529 495 616 RCS Nevers

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale du 29 juin 2015, les associés ont nommé M. Laurent Michot demeurant 23 allée des Colverts 78390 Bois d'Arcy en qualité de nouveau gérant et ce en remplacement de Marie-Christine Bellanger, décédée.

AL581416592

TOTAL MARKETING FRANCE

Suivant acte SSP du 18.02.2016 la société TOTAL MARKETING FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 390 553 839 euros, dont le siège social est 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°531 680 445, a confié sous contrat de location-gérancepour une durée de 3 ans à compter du 01.04.2016 sans tacite reconduction, jusqu'au 31.03.2019 à la SARL BLASY au capital de 8.000 euros dont le siège est à 4 Faubourg du Grand Mouesse - 58000 Nevers immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 494 247 778 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS PETIT CANAL sis à 4 Faubourg du Grand Mouesse - 58000 Nevers.

AL581416594

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, intermédiation, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de GACOGNE:

1 ha 70 a 94 ca - Champs jeunes: D-83 - Le haut des chaumes: D-530 - Les grands vernets: C-20 - Les larrees: C-140 - Les lots du beau: D-122 - Pannicot: A-678 - Pre au foin: C-128

Cmne de LA MAISON-DIEU:

72 a 10 ca - La croix de messire jean: ZA-102

Cmne de SAINT-LOUP:

19 ha 87 a 83 ca - Bel air: ZO-57-61 - Champ d aie: ZC-33-34-35 - Champ de gatine: ZP-9 - Crot a reuille: ZP-19(*)-20(*) - Grandes vignes: ZE-67-85-87-107-109 - L ouche moucheau: ZC-47(*) - La rabillonnerie: ZB-34

- Les fortes terres: ZE-18-19-23-24-25(*)-28 - Pres de la bernerie: ZD-47

Cession Globale d'une Exploitation Agricole (Vente et Location) située sur diverses communes

Intégrant Vente du matériel et du Cheptel,

Bâtiments habitation et exploitation

Recueil de candidatures à l'Acquisition:

Cmne de LA CELLE-SUR-LOIRE:

6 ha 50 a 53 ca - Chantereine: ZI-16-17

Cmne de DAMPIERRE-SOUS-BOUHY:

2 ha 39 a 00 ca - Les quierres: ZT-37

67 a 10 ca - Les quierres: ZT-36

Cmne de SAINT-AMAND-EN-PUISAYE:

23 ha 85 a 48 ca - La briquetterie: ZM-6(*) - Les godards: ZM-3-4-5 - Les plantes: C-659

30 a 00 ca - Les plantes: C-690[378](B)[P1]

Recueil de candidatures à la location :

Cmne de SAINT-AMAND-EN-PUISAYE - 5 ha 72 a 37 ca - 'La marguerite': ZD- 49

Cmne de SAINT-AMAND-EN-PUISAYE - 8 ha 25 a 06 ca - 'Le champ manceau': C-315- 316 - 'Le crot du sauloy': C- 329- 331

Cmne de SAINT-AMAND-EN-PUISAYE - 22 ha 19 a 69 ca - 'La gatine du sauloy': C- 332- 333- 334 - 'La marguerite': ZD- 45-46 - 'Les plantes': C- 379- 690(*)[P1]- 691

Cmne de SAINT-AMAND-EN-PUISAYE - 12 ha 99 a 00 ca - 'Les pres de la marguerite': C- 598- 599

Cmne de DAMPIERRE-SOUS-BOUHY - 2 ha 81 a 40 ca - 'Les gatines de saint amand': ZT- 1- 8

Cmne de DAMPIERRE-SOUS-BOUHY - 32 a 10 ca - 'Le crot du sauloy': ZT- 38

Cmne de DAMPIERRE-SOUS-BOUHY- 3 ha 83 a 40 ca - 'La gatine des genets': ZV- 36(*)

Cmne de DAMPIERRE-SOUS-BOUHY- 71 a 50 ca - 'La gatine des genets': ZV- 35

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 25/04/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL581416607

GFA DES VIEAUX

SC au capital de 108777,90 €
Siège social :
Les Nibelures, 58450 Annay
341 017 838 RCS de Nevers

L'AGE du 30/09/2015 a nommé en qualité de gérants Mme Bogerman Marie-France, demeurant Le Châtelet, 58450 Annay, M. Bogerman Arie, demeurant Les Chétives Vignes, 58450 Annay en remplacement de M. Baardman Pierre, Mme Baardman Klaaske, à compter du 30/09/2015.

Modification au RCS de Nevers

AL581416601

➜ AVIS DE CONSTITUTION

EDETJM

Par ASSP du 25/02/2016, il a été constitué la SCI dénommée EDETJM Siège social: 4bis rue du 14 juillet 58000 Nevers

Capital: 100€

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers

Gérance: M. Eddy Pastel, 4 bis rue du 14 juillet 58000 Nevers Cessions soumises à agrément.

Durée: 99 ans.Immatriculation au RCS de Nevers

AL581416590

SCI ARVE

Par ASSP du 04/03/2016, il a été constitué la SCI dénommée SCI ARVE

Siège social: châtres 58220 Donzy

Capital: 80000€

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers

Gérance: M. Hervé Johanet, châtres 58220 Donzy ; M. Arnaud Johanet, 7 rue avedam 28000 Chartres Cessions soumises à agrément

Durée: 99 ans

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581416591

TECHNOAK

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à MURLIN du 29 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TECHNOAK

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : Le Bourg - 58700 Murlin

Objet social : dessin, conception, fabrication, réparation, maintenance, achat, vente d'outils et machines industrielles

Capital social : 10.000 €

Durée de la société : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Président : société SYLVAIN CHARLOIS PARTICIPATIONS immatriculée au RCS de Nevers n° 502 849 284 dont le siège social est situé Le Bourg - 58700 Murlin

Commissaires aux comptes :

Titulaire : société ATRIOM immatriculée au RCS de Paris n°448 525 303 dont le siège social est 14 place Gabriel Péri - 75008 Paris

Suppléant : Monsieur Jérôme GIANNETTI demeurant 14 place Gabriel Péri - 75008 Paris

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix

Agrément : les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions à un tiers

est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Le Président.

AL581416596

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 24/03/2016, il a été constitué une SAS dénommée SANS%PERMIS

Siège social: 18 rue antony duvivier 58000 Nevers

Capital: 1000€

Objet: commerce de détail de véhicules automobiles pour transport des personnes

Président: M. Philippe Harquevaux 1 route de mussy 58240 Chantenay St Imbert

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL581416598

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 mars 2016, à effet du 1er mars 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun MOREAU, dont le siège social est fixé Les Cognées – 58310 Bouhy.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 15 février 2016.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commercede Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581416600

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 24 mars 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun MANGOTE Eric et Virginie, dont le siège social est fixé à «La Saulnière» - 58240 Tresnay.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 24 mars 2016.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581416604

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30.03.2016, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAS MAISON DU FROMAGE

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 12 000 euros

Siège social : Carré Colbert 7 rue Etienne Litaud 58000 Nevers

Objet social : Crèmerie, fromagerie, épicerie fine, vente de boissons alcoolisées ou non à emporter, et plus largement, vente de tous produits alimentaires, éventuellement consommés sur place, à titre principal ; vente d'articles d'art de la table et vente ou location d'appareils ménagers, à titre secondaire ; et plus généralement, la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières et immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 années

Président : Chantal-France DESCHAMPS, demeurant 61 Côte de Conflans 58180 Marzy

Directeur Général : Christelle DUCHASSIN, demeurant 38 E rue du Maupas 58000 Nevers

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit d'assister aux assemblée générales et de participer aux délibérations quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la Société donné par la collectivité des associés, même entre associés.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL581416605

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LAPOUME ;

Siège social : 17, Rue Mirangron – 58000 Nevers ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Gérance : Mme Nathalie Dubol dt à Nevers (58) – 17, Rue Mirangron ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL581416606

YONNE

SUCCESSION

SUCCESSIONS

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 21/03/2016, curateur de la succession de M. Alain Jacques MARIE divorcé, décédé le 25/04/2015 à Tonnerre, réf 0218002963

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Sens en date du 23/03/2016, curateur de la succession de M. Alain FRASSETTO célibataire, décédé le 03/01/2013 à Sens, réf 0218003101

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

M. Patrice SAUVAGE célibataire, décédé le 30/09/2013 à Sens, réf 0212006689

M. Michel Alain LUTARD célibataire, décédé le 02/03/2014 à Auxerre, réf 0212006668

Mme Germaine Pierrette LUNEL veuve DELLAPORTAS, décédée le 10/06/2012 à Ravières, réf 0212006957

M. Louis Charles DEBRAND célibataire, décédé le 07/01/2014 à Auxerre, réf 0212006958

Mme Pierrette Antoinette MEUDIC célibataire, décédée le 15/06/2014 à Chatel Censoir, réf 15.6959

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL891416600

AVIS

AVIS

Mise à jour des statuts par Maître Benoît LAVOILLOTTE, notaire à Ancy Le Franc (Yonne), 3 Grande Rue, le 07/03/2016 enregistrée à Auxerre, le 10/03/2016, Bordereau 2016/222, case 1, ext 564,

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES BORDES

Groupement Foncier Agricole

Au capital de 336.759 ,88 Euros

Siège social : 8 route de Paris,

89160 Ancy Le Franc

SIREN 383 769 056 RCS Auxerre

Par acte du 07/03/2016 :

L'article 17 des statuts a été modifié,

- A la suite du décès de Madame Jeannine VANDENBUSSCHE survenu le 5 avril 2015 les seuls gérants sont Monsieur Michel VANDENBUSSCHE demeurant à Ancy le Franc, 8 route de Paris et Madame Agnès VANDENBUSSCHE demeurant à Villiers les Hauts, 7 rue des Prés, et ce à compter du 05/04/2015.

Pour avis

La gérance.

AL891416717

NOMINATION

EDEN 89

Société par actions simplifiée
au capital de 56 720 euros
Siège social : 11 rue du Commerce
Z.I. des Sablons
89100 Sens
321 338 071 RCS Sens

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 24 mars 2016, Monsieur Didier Cuche, exerçant à Dijon Cedex (21010) - 37 B Avenue Françoise Giroud - BP 61073, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Madame Anne

Rodrigue-Guala, démissionnaire.

Pour avis, le Président

AL891416711

SAS MONT CONCEPT

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 2, rue Marchande,
89250 Mont Saint Sulpice
815 188 123 RCS Auxerre

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 janvier 2016, Monsieur Frédéric Vandeermersch, demeurant 5 Impasse du Chênois - 89250 Mont Saint Sulpice, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1er mars 2016.

Pour avis, Le Président

AL891416721

SOLARGIL

SA au capital de 316.206,20 €
La Bâtisse
89520 Moutiers-en-Puisaye
334 518 370 RCS Auxerre

Suivant réunion du conseil d'administration du 22/03/16, il a été :- pris acte de la démission de Mme Yolande Dulieu épouse Solano de ses fonctions de Directeur Général, conservant son mandat d'administrateur- décidé de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, Mme Yolande Dulieu épouse Solano, demeurant La Bâtisse 89520 Moutiers-en-Puisaye,- décidé de nommer en qualité de Directeur Général, Mr Alain Solano, demeurant La Bâtisse 89520 Moutiers-en-Puisaye, déjà Président du Conseil d'administration-décidé de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, Mr Louis-Eric Solano, demeurant La Bâtisse 89520 Moutiers-en-Puisaye, déjà administrateur..

AL891416728

PRYSMIAN CÂBLES ET SYSTÈMES FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 136.800.000 €,
Siège social : 23 av. Aristide Briand
BP 801 - Paron – 89100 Sens Cedex
095.750.311 RCS Sens.

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

APPEL A CANDIDATURES

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Communes de NEUVY-SAUTOUR (89) et TURNY (89) – terre – location par le biais d'un Bail SAFER d'une durée de 1 an à compter du 01/09/2016

NEUVY-SAUTOUR - 3 ha 52 a 40 ca - 'Petites eaux bues': ZC- 18

TURNY - 3 ha 56 a 00 ca - 'Chailleau': ZH- 136 p1 ; - 'Sous les perrieres': ZD- 72- 74- 75

BEINE - vigne AOC Chablis 1er Cru - libre après la vendange 2016

2 ha 12 a 61 ca - La grande chaume: D-810-2141 p1-2159

ANNAY-SUR-SEREIN – terre et bois – objectif : recherche d'un apporteur de capitaux pour maintenir l'exploitant en place

53 ha 00 a 50 ca - Champs du chemin de dijon: D-334-335-336-337-339-341-342-347-348-349[P1]-349[P2]-358[P1]-358[P2] - Champs sur la vallee jouso: D-361-364-365-391-392-625[371]-636(*) - La bouscul: D-411-412-413 - La tete de fer: D-465-480-481-482-483-484-485-486-487-488(*)-650-651-652-653 - Le grand feuillon: D-511-512-513-514-523-525 - Tourbaquet: D-494 - Vallee du val des oeillots: D-655(*) - Vallee jousot: D-416-417-418-419-420-421-422-427(*) - Vallee simonet: D-102-103-104-105 - Vignes de la cravate: D-88 - Vignes du colombier: D-66[P1]-66[P2]-67-69-83-84-85-86 ZI-39 - Vignes du val des oeillots: D-554[P1]-554[P2]-555[P1]-555[P2]-556(*)[P1]-556(*)[P2]-557-558(*)[P1]-558(*)[P2]-559(*)[P1] 559(*)[P2]-560-561(*)[P1]-561(*)[P2]-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577

NOYERS - terre et bois – objectif : recherche d'un apporteur de capitaux pour maintenir l'exploitant en place

64 ha 32 a 88 ca - Bois picard: ZN-68[58] - Champ de la carriere: ZN-10 - La grande chaume: ZN-8 - La rouarde: ZN-17-18-19[P1]-19[P2]-20[P1]-20[P2]-22[P1]-22[P2]-23[P1]-23[P2] - Le desert: ZN-12[P1]-12[P2]-14[P1]-14[P2]-79[15][P1]-79[15][P2] - Le grand bois: ZN-76[57] - Les lices: ZN-2(*)[P1]-2(*)[P2] - Les replats: ZM-1(*) - Sous le grand bois: ZN-70[59]-72[60]-74[61] - Sur la grande vallee: ZM-38[4](*)[P1]-38[4](*)[P2] - Tourne baquet: ZN-28-42

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 25 avril 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891416744

L'Associé Unique a décidé le 25.3.2016 de nommer commissaire aux comptes titulaire : ERNST AND YOUNG et Autres, siège social : 1-2 place des Saisons Paris la Défense1 92400 Courbevoie, en remplacement de Pricewaterhousecoopers Audit, et commissaire aux comptes suppléant : AUDITEX, siège social : 1-2 place des Saisons Paris la Défense1 92400 Courbevoie, en remplacement de Etienne BORIS. Mention au RCS de Sens.

AL891416736

GSCP ATHENA (FRENCH) HOLDINGS II,

Société par Actions Simplifiée
au capital de 47.000 €,
Siège social : 23 av. Aristide Briand - BP 801
89100 Paron Cedex
483.254.785 RCS Sens

L'Associé Unique a décidé le 25.3.2016 de nommer commissaire aux comptes titulaire : ERNST AND YOUNG et Autres, siège social : 1-2 place des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie, en remplacement de Pricewaterhousecoopers Audit, et commissaire aux comptes suppléant : AUDITEX, siège social : 1-2 place des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie, en remplacement de Etienne BORIS. Mention au RCS de Sens.

AL891416737

PRYSMIAN (FRENCH) HOLDINGS SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 129.026.210 €,
Siège social : 23 av. Aristide Briand -
BP 801 - 89100 Paron Cedex
482.324.449 RCS Sens

L'Associé Unique a décidé le 25.3.2016 de nommer commissaire aux comptes titulaire : ERNST AND YOUNG et Autres, siège social : 1-2 place des Saisons Paris la Défense1 92400 Courbevoie, en remplacement de Pricewaterhousecoopers Audit, et commissaire aux comptes suppléant : AUDITEX, siège social : 1-2 place des Saisons Paris la Défense1 92400 Courbevoie, en remplacement de Etienne BORIS. Mention au RCS de Sens

AL891416739

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI ADAM

Société Civile Immobilière
au capital de 137 204,12 €
Siège social : 16 rue des Longues Raies -
ZA des Vauguillettes - 89100 Sens
424 330 025 RCS Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2016, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 1 rue des Grolois, Vareilles, 89320 Les Vallées de la Vanne, à compter du 1er mars 2016.

Pour avis, la gérance.

AL891416519

SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN - Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21 000 Dijon

LA CAVE DU CONNAISSEUR

SARL au capital de 250 000 €
Siège social : Chablis (Yonne),
Rue des Moulins
R.C.S. Auxerre 383 964 459

AG Mixte 22/03/2016 : Transfert du siège social : Ancienne mention : Rue des Moulins, Chablis (Yonne) Nouvelle mention : rue des Barrigards, Ladoix Serrigny (Côte d'Or). Date d'effet : 22/03/2016.

Pour avis, le Gérant

AL891416653

PHILMI

SCI au capital de 1000,00 Euros
27 Quai du Général Leclerc
89300 Joigny
479050213 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/03/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 37 rue Saint Sébastien, 13006 Marseille à compter du 22/03/2016.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL891416701

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 1 mars 2016 de la société FLORANNE BEAUTE, société par actions simplifiée au capital de 500 euros, siège social : 26 rue de la Mal Ecluse, 89100 Collemiers, RCS Sens n°808 925 226.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1 avril 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 26 rue de la Mal Ecluse, 89100 Collemiers.

Nouvelle mention : Centre Commercial Le Bocage, 35235 Thoringe Fouillard.

La société sera radiée du RCS de Sens et immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

AL891416706

AC DIAG IMMO

SARL au capital de 5 000€
Siège social
35, rue du Château
89260 La Chapelle sur Oreuse
R.C.S. Sens 501 645 865

Par AGE du 29 Mars 2016, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 1 Rue de la Gare 89140 Pont sur Yonne.

Pour avis, le Gérant.

AL891416709

CHEMINEES OYARZABAL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
5 Rue Louis Renault
89 000 Auxerre
533 551 545 RCS Auxerre

Par AGE du 15/07/2015 le siège social a été transféré au 44 avenue Jean Jaurès - 89000 Auxerre à compter du 24/07/2015. L'article 4 des statuts, a été corrélativement modifié. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis, la gérance

AL891416712

SCI TRILU

Société civile
au capital de 1.219,60 €
Siège : 62 Rue Marcel Hugot
89580 Coulanges La Vineuse
414148940 RCS de Auxerre

Aux termes du procès-verbal du 3mars 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société à effet du 3mars 2016 :

Ancienne adresse : 62 rue Marcel Hugot à Coulanges La Vineuse(89580)

Nouvelle adresse : 5 impasse de la Petite Vitesse à Vincelles(89290)

Pour avis, Le Gérant.

AL891416743

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL MAISON HOUEL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 €
Siège Social
4 Avenue Gambetta
89300 Joigny
500 440 201 RCS de Sens (ex Joigny)

Aux termes du PV de l'AGE du 15 mars 2016, il résulte que :

- Le capital de la société a été porté de 15 000 € à 200 000 €.

- L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis,

AL891416514

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES
VIGNET-NOËL-SANONER-FARIA
devenue
AVOCATS VIGNET & ASSOCIES
VIGNET-NOËL-SANONER
Société civile professionnelle
au capital de 90 000 €
réduit à 72 000 €
Siège social :
1, Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
383 608 353 RCS AUXERRE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2016, le capital social a été réduit d'une somme de 18 000 euros par annulation de 25 parts sociales. Le capital a ainsi été ramené de 90 000 euros à 72 000 euros.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : le capital social est fixé à

90 000 euros.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à

72 000 euros.

Aux termes de cette même assemblée générale extraordinaire, il a également été décidé de modifier la dénomination sociale AVOCATS VIGNET & ASSOCIES - VIGNET-NOËL-SANONER-FARIA en AVOCATS VIGNET & ASSOCIES - VIGNET-NOËL-SANONER.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance.

AL891416725

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGRÉÉ BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z – Siret 38527858500240
149 allée Joanny Mommessin
71850 Charnay Les Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 28 avril 2016 à 10h00, au 149 allée Joanny Mommessin - 71850 Charnay Les Mâcon, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1- Approbation du procès verbal de l'AG du 23 avril 2015

2- Rapports d'activité et financier

3- Rapport du commissaire aux comptes

4- Approbation des rapports et des comptes

5- Approbation des résolutions

6- Renouvellement administrateurs

7- Questions diverses

Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.

Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Charnay Les Mâcon.

Christophe PARAT,

Président

AL891416694

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maîtres
Laurent DROUHIN
et Laurence DROUHIN-CLERE
Notaires à Aix-en-Othe (10160)
15 rue Ernest Furgon

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

Monsieur Jean-François POITEVIN, et Madame Pascale Gilberte LUGAND, son épouse, demeurant ensemble à Saint Florentin (89600), 3 rue des Bruyères, Lieudit Frévaux.

Nés, savoir :

Monsieur à Bar sur Aube (10200), le 23 février 1955.

Madame à Dole(39100), le 19 septembre 1957.

Monsieur et Madame POITEVIN mariés à la Mairie de Dole(39100), le 16 juillet 1982, sous le régime de la participation aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jean GACON, Notaire à Oyonnax, le 01 Juillet 1982, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Tous deux de nationalité française.

Résidant en France.

Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle, avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Acte reçu par Maître Laurence DROUHIN-CLERE, le 29 mars 2016.

Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance compétent.

Pour avis et mention

Maître Laurence DROUHIN-CLERE,

AL891416722

MODIFICATION DE STATUTS

INOVA

SAS au capital de 3750,00 Euros
18 rue de PARIS ,
89140 Villethierry
818081861 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21/03/2016 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 24/03/2016

Nouvel objet social : étude, contrôle et installation de circuits électriques, plomberie et toutes activités connexes à l'objet social

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL891416699

GAEC FAUCHEUX

Groupement Agricole d'Exploitation
en commun
au capital de 305 721,26 euros
Siège social : 16 rue de Clamecy
89560 Courson les Carrières
408 543 353 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2016, la collectivité des associés a décidé, à compter du 31 mars 2016 :

– de réduire le capital de 152 860,63 €, notamment par le retrait de l'immeuble sis à Courson les Carrières (89560) rue de Clamecy, cadastré section AB numéro 112 d'une superficie de 5 ares 06 centiares,

– de réduire ensuite le capital de 142 833,63 € ce qui a pour effet de le ramener à 10 027 €.

– de proroger la durée de la société de 60 ans, soit jusqu'au 18 août 2076.

– pris acte de la démission de M. Luc Faucheux de ses fonctions de gérant.

L'assemblée a aussi décidé, à compter du 1er avril 2016 :

– de transférer le siège social à Courson les Carrières (89560), 37 rue du Faubourg,. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal d'Auxerre (89) où la société est immatriculée au RCS.

– de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en Scea.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes à compter du 1er avril 2016 :

Dénomination sociale : Scea Faucheux.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article

L.311-1 du code rural.

Capital social : 10 027 euros.

Siège social : 37 rue du Faubourg 89560 Courson les Carrières.

Durée : Jusqu'au 18 août 2076.

Gérant : M. Emmanuel Faucheux demeurant à Courson les Carrières (Yonne), 37 rue du Faubourg.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés.

Pour avis, la gérance.

AL891416710

TOPOX

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000.000,- euros
Parc Logistique Sud Ile de France – ZAC 2
89150 Savigny-sur-Clairis
803 963 826 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal du 01.04.2016 il a été décidé de nommer M. Hervé Fellmann, demeurant 7 rue de la Forge – 67870 Bischoffsheim Président en remplacement de M. Jesus Ladera Sainz et M. François China, demeurant Chemin du Seyreste – 84360 Merindol, Directeur Général en remplacement de Messieurs Jane Pi Ramon et Berenguer Jofresa Francisco, et ce, à compter du 01.04.2016. Il a également été décidé de transférer le siège social de 14 rue du Pont Neuf - 75001 Paris à Parc Logistique Sud Ile de France – ZAC 2 – 89150 Savigny-sur-Clairis, à compter du 01.04.2016. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL891416731

JEAN-MICHEL LORAIN CONSEILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, Faubourg de Paris
89300 Joigny

803 567 692 RCS Sens

Avis de modification

Des décisions de l'Associé Unique en date du 21 mars 2016, il résulte que la capital social a été augmenté d'une somme de 1 509 000 euros pour le porter de 1 000,00 euros à 1 510 000 euros par voie d'un apport en nature et création de 150 900 parts sociales de 10,00 euros chacune, entièrement libérées. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, La gérance

AL891416738

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LA GRAVIERE

SCI au capital de 36.000,00 €
Siège
2 rue du Château Origny
89440 Ste Colombe
437763071 RCS de Auxerre

Avis de changement de gérance

Aux termes d'une assemblée générale en date du 8 octobre 2015, la gérance de la société a été modifiée :Madame Valérie PANCAZI épouse DAUCHY demeurant 6 rue du Docteur Brouardel 75007 Paris a été nommée gérante de la société à compter du 8 octobre 2015 en remplacement de Madame Blandine BARBRY épouse DAUCHY. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

Pour avis.

AL891416730

NON DISSOLUTION

SARL DOREY-MAGDELENAT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000,00 euros
Siège social : 4 route du Morvan
89420 Cussy-les-forges
512 572 470 Rcs Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 21 mars 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance.

AL891416652

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DOURU

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5 500,00 Euros
Siège social : 9 allée de l'Ocre
89000 Saint-georges-sur-baulche
481 915 668 Rcs Auxerre

Avis de dissolution et de nomination d'un liquidateur

L'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2016 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2016.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Monsieur Arnaud Douru demeurant 15 rue Emile Tissier - 89580 Gy-l'eveque

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

9 allée de l'Ocre - 89000 Saint-georges-sur-baulche.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL891416657

CUMA DES TROIS COMMUNES

Société en liquidation
N° d'agrément 89-445
N° HCCA 26268
N° RCS 348 815 465
Siège social : 11 promenade du Sud
89510 Véron

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 mars 2016 à Véron a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 29 mars 2016 et désigné aux fonctions de liquidateurs :

M. Pierre Dechambre demeurant 11 promenade du Sud 89510 Véron et M. Claude Jouan demeurant à Talouan 89500 Villeneuve-sur-Yonne, lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez M. Pierre Dechambre, 11 promenade du Sud 89510 Véron, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

Les liquidateurs

AL891416660

EARL DES LORRAINS

Société civile en liquidation
au capital de 179 000 euros
Siège social : 5 chemin Creux aux Moines
Arblay - 89116 Cudot
495 085 615 Rcs Sens
Liquidateurs : M. Jean-Claude Ledroit demeurant à Cudot (89116), Arblay,
5 chemin Creux aux Moines et M. Grégory Ledroit demeurant à Prunoy (89120),
2 route de Perreux.

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL891416569

SOCIÉTÉ PACAULT

L'AGO du 14/03/16 de la Sté «PACAULT», SARL en Liquidation, au capital de 7.500 €, siège social à Charny (89) 31 Grande Rue, RCS Sens 448.803.221, a approuvé le compte définitif de liquidation au 30.11.2015, déchargé Mme Brigitte PACAULT de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30.11.2015. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur

AL891416724

SVB LOCATION

Sarl en liquidation
au capital de 92.259 €,
ayant son siège social à Chitry (89530),
9 chemin des Cotes,
immatriculé au RCS d'Auxerre
sous le n° 338 785 868

Avis de clôture de liquidation de société

Suivant acte reçu par Maître FONTENEAU Jean, Notaire à Saint-Bris-Le-Vineux (89530), le 31 mars 2016, établi à la requête de Mlle Nelly Martinet, demeurant à Chitry (89530), 2 chemin de Vaudu, liquidateur amiable de la société SVB LOCATION, il a été constaté la transmission universelle de patrimoine de la société au profit de l'associé unique qui a donné quitus au liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Une copie de cet acte et le bilan de clôture seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis

Le notaire.

AL891416746

AVIS DE CONSTITUTION

SASU AU RENDEZ-VOUS

Le 23 mars 2016 à SENS, il a été créé la société suivante :

Nom : AU RENDEZ-VOUS

Forme : SASU

Siège social : 5 Rue Lucien Cornet à SENS (89100)

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger : L'exploitation d'un bar, brasserie, snack

Durée : 99 ans

Capital social : 15 000 € divisé en 1 500 parts

Gérance : Mme BERTHELIER Christine domiciliée au 22 Avenue Lucien Cornet à Sens (89100),

Dépôt légal RCS Sens.

La Présidente.

AL891416681

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16/03/2016, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SEREIN TERROIRS -

Forme: Société par actions simplifiée -

Capital: 5 000 euros -

Siège : 8 rue du Bassin 89310 Noyers-

Objet: Le transport de personnes, pour soi ou le compte d'autrui, la location de véhicule avec ou sans conducteur, les prestations de guide touristique et d'accompagnement, traductions, cours particulier et interprétation en langue française, anglaise et espagnole, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée: 99 ans -

Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions -

Président: Mme Emmanuelle Bergeret, demeurant 8 rue du Bassin - 89310 Noyers.

Immatriculation: au RCS de Noyers.

Pour avis,

AL891416702

SAS G-O

Suivant acte reçu par Me Pierre Mercier, notaire à Brienon sur Armançon, le 29/03/2016 a été constituée une Société par actions simplifiée dénommée «SAS G-O».

Siège social : Turny (89570), 1 grande Rue.

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

SLGR SAS

Redressement Judiciaire du 03/02/2015
Liquidation Judiciaire du 06/10/2015
Route de Nemours
89100 Villeroy

au titre de la procédure suivante :

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 16 mars 2016.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

AL891416690

Capital : 1 000,00 € divisé en 100 actions de 10,00 € chacune.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Sens.

Objet social : l'achat-revente de biens immobiliers pour le compte propre de la société.

Par assemblée générale ordinaire en date du 29/03/2016, les actionnaires ont nommé premier président, Monsieur Luc François Yves Delouhans, Maître d'Oeuvre, demeurant à Turny (89570), 15 route de la Brumance.

Par décision du Président en date du 29/03/2016, il a été pris acte de la nomination de Directeur Général, Monsieur Gilles Roger Viault, charpentier, demeurant à Turny (89570), 1 grande rue.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions.

Cessions des actions : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément du président.

Pour insertion : Maître Pierre Mercier

AL891416707

QAPE

Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 25 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : QAPE

Siège Social : 7 Les Tricotets 89130 Villiers Saint Benoît

Capital : 300.000 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Objet : l'intermédiation d'assurance, celle-ci pouvant être effectuée sous la forme du courtage en produit d'assurance, le conseil dans la comparaison, la sélection, la souscription et la gestion de produits d'assurance, le conseil dans l'organisation, le management, la gestion et les systèmes d'information ; la fourniture de services de comparateurs et de souscriptions pour tout type de produits ou services

Transmission des actions : les cessions ou transmissions d'actions entre associés sont libres

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit dans les bénéfices, les réserves et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente

Président : Mr Kim Vu Dinh demeurant 7 les Tricotet 89130 Villiers Saint Benoit

La société sera immatriculée au RCS de Auxerre

AL891416708

Office notarial LENDAIS` & Associés,
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne),
8 Quai du Commerce.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 25 mars 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : ARNOULD - ETCHART.

Le siège social est fixé à : Armeau(89500), 5 place de la Mairie.

La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de son immatriculation,

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) .

Les apports sont exclusivement en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Raphaël Arnould, et Madame Pauline Etchart

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire

AL891416715

Maître Stéphane PATRY
5 ter rue de la gaucherie
18103 Vierzon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Nogent Sur Marne du 23 février 2016, enregistré à Sensle 26 février 2016 Bord. 2016/162 Case 5, a été constituée la société civile dénommée «PROCHE», entre Mr Jean-Marc André Chef, Artisan boulanger pâtissier, demeurant à Saint Romain Le Preux (89116), 1 lieudit Les Rigots et Mr Joao Francisco Proenca, Responsable de vente, demeurant à Saint Romain Le Preux (89116), 1 lieudit Les Rigots.

Siège social : Saint Romain Le Preux (89116), 1 lieudit Les Rigots.

Capital social : 1.000,00 € constitué d'apports en numéraire, divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés, sauf les cessions entre associés et leurs descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Nommés premiers gérants de ladite société : Mr Jean-Marc André Chef, Artisan boulanger pâtissier, demeurant à Saint Romain Le Preux (89116), 1 lieudit Les Rigots, et Mr Joao Francisco Proenca, Responsable de vente, demeurant à Saint Romain Le Preux (89116), 1 lieudit Les Rigots.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour avis

Le Notaire

AL891416716

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré -
77950 Rubelles

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date à Chaumot du 29/03/2016, a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : Event Gestion Technique

Siège : 17 Chemin d'Orten, 89500 Chaumot

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 30 000 euros

Objet : Gestion technique des installations récréatives et évènementielles et toutes prestations s'y rapportant

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Mireille LATY, demeurant 17 Chemin d'Orten - 89500 Chaumot

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL891416718

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/03/2016, il a été constitué une SAS dénommée : S.A.S. LA PYRAMIDE DU LOUP

Siège social : Les Gilats, 89130 Toucy

Capital : 2.000€

Objet : Par acte sous seing privé du 25 Mars 2016, il a été constitué la société dénommée : S.A.S. La Pyramide du Loup :

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 2.000 Euros

Siège social : Ecodomaine des Gilats, 3 Les Gilats, 89130 Toucy

Durée : 99 Ans

Objet Social : Exploitation de l'activité touristique, culturelle et environnementale de La Pyramide du Loup avec des salles d'expositions traitant de la biodiversité en général et de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et immobilières pouvant s'y rattacher.

Gérance : Mme Cécile Guéguen demeurant 20 Rue Marc Sangnier 94700 Maisons-Alfort Immatriculation au R.C.S. d'Auxerre.

Président : Mme Cécile Delmotte, Les Gilats, 89130 Toucy.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL891416720

SARL BIO CONCEPTUEL EQUIPEMENTS

Le 1er avril 2016 à SAINT VALÉRIEN, il a été créé la société suivante :

Nom : BIO CONCEPTUEL EQUIPEMENTS

Forme : SARL

Siège social : Les Champs d'Aulnaies 89150 Saint Valérien

Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger :

La vente d'appareils de chauffages individuels et collectifs, d'accessoires divers et plus généralement toute activité visant au développement des énergies renouvelables. Pose et installation de matériels en sous-traitance avec des partenaires.

Toute opération commerciale d'échange, d'achat, de vente. (Activité de négoce).

Durée : 99 ans

Capital social : 7 000 € divisé en 700 parts

Gérance : SARL PARAMETRES SERVICES au capital social de 7 000 € immatriculée au RCS de Sens sous le n° 531 357 481 ayant son siège social au Champs d'Aulnaie à Saint-Valérien (89150), représentée par son gérant, Pascal VOVOS.

Dépôt légal RCS Sens.

Le gérant.

AL891416726

DECO STYLE AUXERRE

Par Assp du 31.3.2016, il a été constitué une SASU dénommée : DECO STYLE AUXERRE.

Nom commercial : DECO STYLE AUXERRE.

Capital : 4 000€.

Siège : 48 Rue Cézanne, 89000 Auxerre.

Objet : Peinture carrelage Int. Ext. Décoration revêtement de sols et murs plâtrerie Int.Ext.

Durée : 99 ans.

Président : Mr DEROUICH Rabii, 48 Rue Cézanne, 89000 Auxerre, pour une durée indéterminée.

Immatriculation au RCS de Auxerre

AL891416729

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 AVRIL 2016 à Joigny, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI CLENAQUE

Forme sociale : Société civile immobilière

Objet social : l'acquisition par voie d'achat, d'apport ou d'échange, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente ou échange (exceptionnels) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens ou droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Capital social : Dix Mille Euros (10.000 Euros) .Les apports sont en numéraire.

Siège social : 20 Avenue Gambetta 89300 Joigny

Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérance : Monsieur Michel Verplaetse, demeurant à 89300 Joigny, 6 Avenue Roger Varrey

Cessions de parts : Libres entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

Soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à l'unanimité

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne)

Pour avis : La gérance

AL891416740

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bazarnes (Yonne) du 18 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GARAGE PARISNICE

Siège social : Route de Paris - 89460 Bazarnes

Objet social : L'achat, la vente, l'entretien, la réparation, la location de tous véhicules automobiles, neufs et d'occasions, de cycles, de motocyclettes, de tondeuses et d'appareils de motoculture, lavage de véhicules ; travaux de carrosserie, tôlerie, peinture ; l'achat, la vente en gros et en détail de pièces détachées et d'accessoires se rattachant directement ou indirectement aux biens et opérations précités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Mickaël Peauit, demeurant 67 bis rue de Reigny - 89460 Accolay, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL891416742

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Bourdonnée 21047 DIJON cedex :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :

. en date du 04/02/2016, M. Patrick BOUVENET célibataire, décédé le 27/11/2014 à THEIL SUR VANNE, réf 0218002105

. en date du 19/02/2016, M. Philippe DENIS marié, décédé le 12/04/2007 à SENS, réf 0218002840

. en date du 08/03/2016, M. Roger ATOUT veuf, décédé le 26/04/2012 à MIGENNES, réf 0218002424

. en date du 22/03/2016, Mme Carmen ROUBY célibataire, décédée le 10/01/2015 à BRIENON SUR ARMANCON, réf 0218002839

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'AUXERRE, curateur des successions de :

. en date du 22/02/2016, M. François GALOPIN célibataire, décédé le 18/06/2015 à TONNERRE, réf 0218001571

. en date du 04/03/2016, Mme Christine DELJEHIER célibataire, décédée le 26/05/2012 à AUXERRE, réf 0218002423

. en date du 09/03/2016,

Mme Dominique NARDINI divorcée BARCO, décédée le 29/08/2015 à AUXERRE, réf 0218002432

Mme Jeannine TISSIER veuve GOUDOUR, décédée le 24/02/2015 à CLAMECY, réf 0218002432

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

M. Jean-Michel PETIT célibataire, décédé le 11/03/2012 à AUXERRE, réf 0212005610

Mme Madeleine GAUFROY veuve HEUDELOT, décédée le 24/02/2008 à AUXERRE, réf 0212005654

Mme Nicole LION célibataire, décédée le 29/06/2011 à TROYES, réf 0212005742

Mme Marie Louise LECESTRE veuve BINOT, décédée le 09/07/2007 à TONNERRE, réf 0212006953

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' AUXERRE le 10/05/2016

M. Slavko RADUJKO divorcé, décédé le 29/01/2012 à JOIGNY, réf 0212006061

Mme Ginette DEMAREST célibataire, décédée le 08/069/2009 à BRIENON SUR ARMANCON, réf 0212006059

Mme Renée GOMEZ divorcée MARTINEZ, décédée le 18/08/2011 à SENS, réf 0212006060

Mme Alba BALDINI célibataire, décédée le 21/12/2013 à SENS, réf 0212007071

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de SENS le 10/05/2016

AL891416719

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

✓ Paiement par carte bancaire
✓ Attestation de parution par fax ou mail
✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
✓ Modèles d'annonces à votre disposition
✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

LOISIR Après tout, on peut pratiquer le golf à tout âge. Petite revue des bonnes pratiques pour pratiquer ce sport au-delà de 50 ans.

Les séniors peuvent jouer au golf

Débuter le golf est une excellente façon de reprendre contact avec la nature ! Se promener avec son caddie et ses clubs à travers les parcours engazonnés aère l'organisme.
De plus, il encourage la convivialité : on peut jouer au golf à plusieurs sur une même partie, y compris si les participants ne sont pas de niveau équivalent. Ou s'ils sont de diverses générations : le grand-père aimera initier son petit-fils (ou le contraire) à ce sport de détente. Mais si l'on préfère rester en tête à tête avec soi-même, c'est aussi possible de partir seul sur le green avec son sac et sa carte des parcours.


L'AGRICULTEUR NORMAND/VINCENT MOTIN

Quand débuter ?

Dès 3 ans, les enfants peuvent tenir un club (adapté) et jouer au mini-golf ! Hommes (65 % des pratiquants) mais aussi femmes, ados ou retraités, tout le monde peut se lancer, mais reconnaît Pierre-Charles Guillerme, professeur au golf de la Domangère, à Nesmy : « *c'est plus simple pour une personne qui a déjà pratiqué d'autres sports. Elle a déjà une bonne motricité et sait coordonner ses mouvements. Elle est plus à l'aise avec son corps.* » À noter que, pratiqué en compétition, la Fédération française de golf a décidé récemment que les catégories séniors commençaient à l'âge de 50 ans, pour les hommes comme pour les femmes. On peut profiter des semaines de découverte gratuite, organisées par les domaines et clubs de golf qui ouvrent leurs greens (l'ensemble des golfs Blue Green de France participaient à une opération portes ouvertes du 18 mars au 3 avril. Contact sur bluegreen. com.) : des créneaux de deux heures d'initiation lors d'un cours collectif (huit participants maximum), durant lesquels on s'initie aux gestes de base sur le practice avant de se rendre sur les différentes parties du domaine jouable.

Quel équipement et à quel coût ?

L'équipement de base comprend un sac avec une demi-série, c'est-à-dire six « clubs » de base, les balles d'entraînement : son coût s'échelonne entre 150 et 200 euros. Les cours collectifs (de 3 à 5 élèves) coûtent autour de 90 euros alors que les cours individuels peuvent revenir à 27 euros la demi-heure. Ces derniers permettent de se perfectionner sur des points précis. Les golfs pratiquent souvent l'inscription à l'année ; elle varie de 75 euros à 112 euros par mois, sur le principe de cours et de fourniture de matériel de jeu. Selon la formule, l'inscription peut comprendre le sac avec une demi-série, des cours collectifs (au moins une heure trente) et individuel (d'une heure) avec l'accès libre aux différents parcours.

Santé

Le Dr Olivier Rouillon, médecin fédéral national et médecin des équipes de France de golf préconise un programme « de préparation physique » du golfeur amateur qui requiert de 15 à 20 minutes 2 à 3 fois par semaine. Il doit être conçu à partir des conseils d'un médecin/kinésithérapeute, Ce programme doit toujours comporter : une phase de travail cardio à adapter en fonction de l'âge et qui sert également d'échauffement ; une phase de renforcement musculaire, en se servant uniquement du poids du corps dans un premier temps et une phase d'étirements en insistant sur les muscles postérieurs de la cuisse et du mollet. Cette préparation permet notamment d'éviter les douleurs de hanches lorsque l'on pratique un swing. Autres points anatomiques à surveiller lorsque l'on pratique ce sport : le coude et les lombaires, soumis eux aussi à des efforts particuliers.

Témoignage d'un senior

« *J'ai découvert le golf à l'heure de la retraite. Avant, j'ai fait du vélo en compétition. Je suis passé au golf lorsque j'ai compris qu'il pouvait devenir dangereux de partir seul sur la route à 70 ans. C'est un ami pratiquant qui m'a initié. Au début, pour voir ! Maintenant j'avoue que je le pratique avec grand plaisir ! Je peux vraiment me dépenser physiquement : un parcours de golf complet peut durer 4 heures. J'y trouve une excellente convivialité avec les autres membres (le fair-play british). Par exemple, il est exclu que l'on se moque d'un joueur même si son jeu est ridicule. C'est aussi un des rares sports où, à 70 ans, nous pouvons encore espérer avoir des résultats en progression en compétition (au bridge peut-être, mais ce n'est pas en plein air !), tout en restant bronzé toute l'année !* »

RACINES, YVELISE RICHARD

coin cuisine

Tiramisu minute aux fraises et biscuits rosés

(pour 4 personnes)

Temps de préparation : 10 minutes.

Ingrédients

- 250 grammes de fraises,
- 150 grammes de fromage blanc,
- 1 cuillère à soupe de miel (ou sirop d'agave),
- 9 biscuits roses de Reims (dont 1 pour la déco),
- 2 verres d'eau,
- 2 cuillères à café de sirop de fraise,
- 1 citron,
- 4 ramequins individuels.

Réalisation

Laver puis équeuter les fraises.
Les couper en 4 et les déposer dans un saladier.
Laver le citron, le sécher et en zester la moitié : râper finement la surface de l'écorce du citron sur les fraises.
Ajouter le miel puis mélanger.
Verser l'eau et le sirop de fraises dans une assiette creuse et y passer rapidement 8 biscuits roses un par un (jusqu'à ce qu'ils soient souples mais pas trop imbibés). En déposer 2 par ramequin.
Napper de fromage blanc.
Recouvrir de fraises coupées.
Écraser le biscuit rose restant pour en parsemer les tiramisus.


INTERFEL/T. ANTABLIAN

vient de paraître

Un chat qui médite

« Le petit chat qui médite. Un monde de coloriages zen à imaginer » est un livre pour enfant de Jean-Vincent Sénac paru aux éditions p'tit Glénat (www.ptitglenat.com).



12 euros

C'est les vacances et les enfants vont s'en donner à cœur joie en matière de coloriage. Ce livre de Jean-Vincent Sénac fait apparaître un chat dans une fenêtre découpée dès la couverture : juste des lignes noires sur un fond blanc. Chaque page de ce livre est à colorier en fonction d'un décor proposé en noir et blanc : du chat qui trône façon bouddha dans une forêt africaine au chat toujours bouddha juste assis sous une étoile en passant par d'autres saynètes urbaines, à la campagne… Les lapins crétins (chez Glénat Jeunesse) sont également de retour avec un livre de jeux qui font bwaaah (6,99 euros) et un autre constitué d'un cahier d'art crétin (5,99 euros) : du coloriage et de l'amusement à tous les étages. Des histoires à lire également : toujours les lapins avec « Copains comme crétins » en Glénat Poche (4,99 euros) et Mon petit cherche et trouve (6,99 euros) autour de la notion de Pâques de Sandrine Beau et Céline Decorte (p'tit Glénat).

THIERRY MICHEL

Cette cité d'un genre nouveau offre des outils innovants d'éco extraction. Elle s'appuie sur une tradition agricole forte et un marché des extraits végétaux en croissance en France et en Europe

Dans la Cité du Végétal

Valoriser le végétal. Si le concept n'est pas nouveau, il a pris réellement une forme semi industrielle et innovante à travers la Cité du Végétal à Valréas dans le Vaucluse. Cette cité d'un genre nouveau est portée par la communauté de communes Enclave des Papes- Pays de Grignan qui a engagé en 2014 la première phase opérationnelle de cette Cité du Végétal avec l'aménagement de l'hôtel d'entreprises et de la pépinière d'entreprises et en 2015, la seconde phase destinée à accueillir la plateforme d'éco extraction. Cette plateforme d'éco extraction est opérationnelle depuis le printemps. Ce projet d'envergure veut se positionner sur le plan national voire européen. « *Cette Cité possède son propre volet agricole avec la certification en agriculture biologique de10 ha qui ont été dédiés à des mises en cultures expérimentales. La légitimité de l'Enclave des papes et du pays de Grignan à se positionner sur la filière de la valorisation du végétal est née de sa situation géographique au cœur d'une zone de production des plantes à parfum, aromatiques telles que la lavande, le lavandin, la sauge… et de la présence d'acteurs de cette filière. Cette opération se fonde sur une tradition agricole forte en plantes aromatiques. Nous voulons aussi dynamiser le développement économique d'un territoire rural fragilisé* » précise Maude Gouilleux, responsable du service développement économique de la communauté de communes Enclave des Papes- Pays de Grignan. À ce jour, la communauté de communes est gestionnaire de la Cité du végétal pour sa partie pépinière d'entreprises. La communauté de communes a financé les travaux de l'hôtel d'entreprises et de la plateforme éco extraction qu'elle loue à des partenaires associatifs et privés.


PIERRE LOUIS BERGER

500 LITRES DE CAPACITÉ D'EXTRACTION

Si la base du métier est l'extraction de végétaux, l'éco extraction repose, quant à elle, sur le principe de la fabrication de produits plus sains, plus respectueux de l'environnement, sur l'utilisation de moins d'énergie, de moins de solvants avec pour perspective une réduction importante des déchets. Cette plateforme d'éco extraction s'appuie sur une tradition agricole forte et un marché des extraits végétaux en forte croissance en Europe et dans le monde. « *Les transformateurs de l'extraction végétale sont majoritairement multi sectoriels et, parmi eux, les fournisseurs d'extraits végétaux seront les futurs clients de la plateforme d'éco extraction de Valréas. Parmi ces derniers, il semble que plus ils sont de petite taille, plus ils ont recours à des entités externes dans le domaine de l'extraction et donc pourraient avoir recours à la plateforme. Nous allons accompagner sur le plan technique, en matière de recherche et de développement les industriels de l'extraction, les start up, les petites entreprises du territoire qui n'ont pas les moyens financiers de faire des tests, des prestations à envergure semi industrielles. Notre plateforme d'éco extraction est de taille semi industrielle et utilise des équipements innovants, des procédés par ultrasons, micro- onde, butane liquide, flash détente (utilisée pour la vendange pour extraire tanins et couleur) et de techniques nouvelles. Les plantes sont transformées dans les extracteurs. Nous réalisons ensuite des tests pour faire des extraits de plantes en poudre ou en concentrés liquides, d'arômes, de parfums pour l'industrie de la cosmétique, de l'alimentaire, des compléments alimentaires en gélules. Notre taille semi industrielle possède une capacité d'extraction de 5 à 10 litres jusqu'à 500 litres* » explique Maria Marco, directrice opérationnelle de la plateforme d'éco extraction. La plateforme de forme associative et mutualisée propose des prestations de recherche et de façonnage. Elle repose sur le partenariat de 4 membres fondateurs, des trois pôles de compétitivité Pass, Terralia et Trimatec, de l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse. L'unité de recherche Green du professeur Farid Chemat intervient pour les essais en laboratoire. Cette plateforme spécialisée dans le B to B va permettre aux acteurs de développer de nouveaux ingrédients, des produits alimentaires intermédiaires, des actifs cosmétiques et santé, des produits naturels issus de matières végétales, de nouveaux procédés, concepts et savoir-faire « durables » utilisant les principes de la chimie verte. « *Nous travaillons en coordination totale et en complémentarité avec la plateforme Extralians de Nyons dans la Drôme spécialisée dans les flux super critiques- le CO_2 super critique est une technologie différente et complémentaire et avec le laboratoire Erini, à Grasse. Nous essayons ainsi de balayer l'ensemble des techniques d'extraction. Notre volonté est de travailler dans le même sens pour créer à terme une vallée de l'extraction* » conclut Maria Marco.

PIERRE LOUIS BERGER


DR

Chimie verte

La cité du végétal propose des équipements de pointe pour de nouveaux développements dans les extraits végétaux

LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ PASS

La plateforme de Valréas appartient au pôle de compétitivité Parfums Arômes Senteurs Saveurs dit Pass, un acteur de l'innovation dans la filière. Ce pôle dont le siège est à Grasse veut fédérer tous les acteurs de la filière, les entreprises dans la production des plantes à parfum aromatiques et médicinales, les producteurs d'ingrédients aromatiques, de produits finis… Ce pôle s'appuie sur la recherche, la formation (collaboration avec les organismes de formation)


PIERRE LOUIS BERGER

pour améliorer la compétitivité des entreprises. Le pôle de compétitivité Pass compte actuellement 70 projets et 2 plateformes labellisées pour un budget total de 122 millions d'euros.

ÉCONOMIE

Marché mondial en hausse

Selon la revue l'Économiste, le marché mondial des plantes aromatiques et médicinales est estimé à environ 64 milliards de dollars. Plus de 35 000 plantes sont utilisées dans des industries comme la pharmacie, la phytothérapie, l'herboristerie, l'hygiène… Ces plantes sont utilisées principalement à des fins thérapeutiques, aromatiques et/ou culinaires entrent également en tant que composants dans la fabrication de cosmétiques, de médicaments, d'aliments naturels et autres produits de santé naturels. Elles sont aussi la base de produits naturels et autres produits naturels transformés à forte valeur ajoutée tels que les huiles essentielles, les extraits secs et liquides et les oléorésines. Le marché mondial des médicaments à base de plantes a atteint en 2013 près de 33 milliards de dollars, enregistrant un taux de croissance annuel de 11 %. Après une période de ralentissement, le marché


PIERRE LOUIS BERGER

des compléments alimentaires renoue avec la croissance en 2011. Et pour ce qui est du marché des produits cosmétiques, il enregistre une croissance annuelle d'environ 4 % en 2009 et 4,4 % en 2010. Enfin, la croissance de l'agro-alimentaire est due au développement d'extraits pour les compléments alimentaires et des aliments fonctionnels sous l'impulsion des assembleurs.